la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Dans ce numéro

20e année. — N° 349. — Nouvelle série n° 48. MARS 1951. — Prix : 50 francs

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois .. .. 280 fr.
Un an .. .. 500 fr.

EXTERIEUR

Six mois .. .. 375 fr.
Un an .. .. 625 fr.

Le numéro : 50 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux :
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 48 - Mars 1951

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1° *De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire, en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;*

2° *De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1951 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à la division et à l'impuissance. La politique de la présence, sans mandat ni garanties, rend la C.G.T. dépendante du gouvernement ;*

3° *De rappeler que l'unité syndicale implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la C.G.T., les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;*

4° *De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas, au contraire ;*

5° *De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans la C.G.T. et la Fédération syndicale mondiale. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant son rôle ni avec le Bureau international du Travail ni avec l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé à la C.G.T. et à l'Internationale ;*

6° *De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ;*

7° *De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.*

LES SOUDARDS AU SERVICE DE STALINE

Ainsi, le sultan du Maroc, qui se trouve être devenu, en fait, le représentant des aspirations nationales et démocratiques de son peuple, a dû capituler sous la pression des forces armées mises en branle par les soins de la Résidence générale.

Reconnaissons que ce fut très habile. Au lieu que ce soit Juin lui-même qui dépose le sultan, on allait le faire déposer par les grands caïds berbères, tels le Glaoui et consorts. Ces immondes féodaux qui dépendent entièrement de la Résidence, véritables âmes damnées du Protectorat, ne pouvaient évidemment refuser à leur protecteur le service d'amener quelques milliers de leurs gens aux portes de Fez ou de Rabat pour opérer la pression nécessaire à l'accomplissement des projets imbéciles de leurs maîtres.

La mise en marche des forces armées de ces caïds sur les capitales est une réplique, *mutatis mutandis*, du coup de force de Thierry d'Argenlieu à Haïphong, il y a quatre ans. Dans l'un et l'autre cas, la soldatesque a entendu mater toute velléité de résistance à l'oppression française. Dans l'un et l'autre cas, elle a voulu signifier qu'elle n'entendait pas reconnaître les engagements pris par le gouvernement français envers les populations indigènes.

En Indochine, il s'agissait de déchirer par la force l'acte de reconnaissance de l'indépendance du Viet-Nam signé à Hanoï par le représentant du gouvernement de de Gaulle avec Ho Chi Minh et le *modus vivendi* que le gouvernement de la République venait de signer à Paris avec le Vietminh.

Au Maroc, il s'agit de signifier que toutes les promesses qui ont été faites de modifier le statut du Maroc et d'apporter à ce pays un peu de liberté et de justice doivent être considérées comme nulles et non avenues.

Thierry d'Argenlieu est arrivé à ses fins. Un mois et demi de provocations éhontées, de violations répétées de toutes les conventions, d'attaques à main armée, lui ont permis d'acculer le Vietminh à la rupture. Accord de Hanoï et *modus vivendi* de Fontainebleau ainsi disparurent.

Mais à quel prix ? Au prix d'une guerre qui dure depuis quatre ans et demi, d'une guerre qui coûte des centaines de milliards par an au peuple français et immobilise quelque cent cinquante mille de ses soldats.

Et à un prix plus élevé encore : celui d'avoir dressé l'Asie contre la France et, indirectement, contre tout l'Occident — puisque l'Occident laisse faire la France ou, pis encore, vient à son secours — ce qui a pour corrélatif que l'Asie ne peut plus avoir d'espoir et n'a plus d'espoir que dans l'ennemi de l'Occident : Staline.

L'unique bénéficiaire de l'action de Thierry d'Argenlieu, c'est la Russie.

Il en est de même pour le coup de force qui vient d'être perpétré par Juin.

M. Juin croit que c'est lui le triomphateur. Erreur ! C'est entendu ! le sultan, sous la menace, s'est incliné, et, avec lui, l'ensemble du peuple marocain.

Mais penser que l'on va détruire ainsi la volonté d'indépendance nationale des Marocains est absurde. Chaque fois que l'on a asséné un coup dur, — et Noguès, ce digne prédécesseur de Juin, en a asséné de plus durs encore que lui, — chaque fois le sentiment national des Marocains et leur haine de l'oppresseur français se sont accrus.

Il y a longtemps que je n'ai pas été au Maroc, je n'y ai pas été depuis qu'en 1936 j'allais y voir les dirigeants de l'Istiqlal pour leur demander d'aider à susciter dans le Maroc espagnol un mouvement contre Franco qui venait alors de lever le drapeau de la rébellion contre la République espagnole, aide que l'Istiqlal était prêt à donner mais que le gouvernement d'alors, gouvernement de « front populaire », leur interdit de donner. En revanche, je suis allé, il n'y a pas très longtemps, en Tunisie. Or là, je fus complètement atterré de constater que les éléments nationaux arabes, y compris ceux qui avaient le moins de raison d'être séduits par le mirage russe, les uns parce qu'ils étaient franchement bourgeois, les autres parce qu'ils connaissaient parfaitement la vérité sur le régime russe, étaient tous pro-russes.

Tous considéraient l'aide de la Russie comme leur étant devenue indispensable pour leur émancipation et ils étaient prêts, en conséquence, à se jeter dans les bras de l'agresseur de demain pour échapper à l'oppresseur d'aujourd'hui. Contre le Romain, Vive le Vandale !

Il en est certainement de même déjà au Maroc, et il en sera ainsi de plus en plus, au fur et à mesure que se développera davantage la politique de réaction du général.

A moins d'un renversement total, à 180°, de la politique française, l'Afrique du Nord est perdue pour l'Occident. Ce pays, si souvent considéré comme une base de repli possible pour les armées occidentales européennes, au moment de l'invasion russe, est et sera de plus en plus un pays unanimement acquis à la cinquième colonne. Comme me le disait, il y a quelques jours, un écrivain qui connaît l'Afrique du Nord et qui connaît aussi très bien les moyens d'action des Russes : « Certains parlent de s'enfuir en Afrique du Nord, mais les Russes y seront avant eux ! »

Les Naegelen et les Juin s'imaginent qu'ils peuvent impunément bafouer les principes dont le régime qu'ils représentent prétend s'inspirer. Pour aujourd'hui, c'est vrai. Le socialiste Naegelen peut, dans les élections algériennes, laisser faire le bourrage et la substitution des urnes par ses subordonnés, sans que les Algériens se soulèvent... puisqu'ils n'ont pas d'armes ; le général Juin peut faire menacer le sultan du sabre des mokhzanis s'il ne se soumet point à ses exigences, sans que les 200.000 Marocains qui avaient hier triomphalement accueilli leur souverain à son retour de France esquissent même un geste pour le défendre, car ils ne sont pas assez bêtes pour répondre les mains nues à des provocations à mains armées, mais, *au jour de crise*, c'est toute l'Afrique du Nord, et même peut-être tout l'Islam, qu'ils trouveront dressés comme un seul homme contre eux... et contre les pays qu'ils représentent.

R. L.

On ne veut que des beni-oui-oui

Rien ne peut donner une idée plus juste du régime de terreur que la soldatesque entend maintenir au Maroc, que la lecture du rapport qui fut présenté au *Conseil de gouvernement du Maroc* par le président de la Chambre de commerce marocaine, Ahmed Lyazidi, rapporteur du budget devant ce Conseil. Car, rappelons que c'est ce rapport qui a mis le feu aux poudres. Faisant son petit Bonaparte, l'ancien général de Vichy, rallié aux Américains, comme Darlan, dès que ceux-ci apparurent comme les plus forts, fit expulser du Conseil ledit rapporteur, et, comme celui-ci était, paraît-il, membre de l'Istiqlal, il en profita pour exiger du sultan le désaveu de cette organisation.

Il faudrait donner *in extenso* ce rapport, tant à cause de l'intérêt des faits et des chiffres qu'il contient, que pour montrer ce que ces messieurs entendent par les méthodes « extrémistes » de l'Istiqlal. Malheureusement, nous ne pouvons le faire, ce rapport étant trop long, mais en voici de larges extraits pris parmi les passages les plus « violents » :

Dans un pays maître de ses destinées, s'administrant selon des institutions démocratiques, le budget est l'expression de la volonté nationale. Il reflète les préoccupations de l'Etat, ses efforts pour satisfaire les besoins primordiaux de la nation.

Le trait caractéristique du budget marocain réside d'abord dans le fait que ce budget est l'expression vivante et chiffrée de la politique dite de « Protectorat ».

Pour analyser ce budget dans ses différents postes, il faut tenir compte du fait essentiel qu'il existe au Maroc deux éléments de la population : le peuple marocain et une colonie européenne. La politique économique et sociale du Protectorat et, partant, sa politique budgétaire, s'élabore et s'exécute en fonction de ces deux éléments.

Le régime de protectorat veut que les besoins de la population européenne prennent le pas sur ceux, même urgents et primordiaux, de la population marocaine.

L'examen du projet de budget pour 1951 *va nous le prouver.*

La raison principale du gonflement des dépenses vient de l'accroissement des effectifs des agents payés par le budget général. En 12 *ans, de* 1938 *à* 1950, *le total des fonctionnaires est passé de* 19.145 *à* 41.450, *soit plus de* 105 *pour cent d'augmentation.*

L'Administration française justifie la chose comme étant une évolution aussi normale que nécessaire, puisque le fonctionnement et l'extension des différents services demandent un nombre de plus en plus grand d'agents, au fur et à mesure du développement économique et social du pays.

En réalité, l'Administration française a d'autres soucis. Elle étend et multiplie ses services, d'abord et surtout en fonction d'une certaine politique de peuplement, ayant pour but d'asseoir solidement le régime en vigueur. Au Maroc, ce n'est pas la fonction qui crée l'organe, c'est l'organe qui invente la fonction.

Ainsi, les forces de police (sécurité publique, gendarmerie et forces auxiliaires) totalisent à elles seules 14.219 *sur un nombre total d'agents payés par le budget de* 41.450. *Elles coûtent à l'Etat marocain* 4.430.125.000 *fr., soit près de* 15 % *du total des dépenses de fonctionnement.*

Le rapatriement des fonctionnaires français et leur recrutement coûteront cette année au budget 250.000.000 *de francs* .

Sous la rubrique « Mobilier et frais de fonctionnement » (achat et entretien du mobilier, éclairage, chauffage, papiers, transport de matériel, etc.), il est prévu pour les différentes administrations une somme de l'ordre de 800 *millions de francs.*

On le voit, nous sommes bien loin de l'Etat honnête homme qui gère les deniers publics en bon père de famille.

Dans le même ordre d'idées, on remarque que le chapitre 25 *intitulé « Transports » prévoit la somme de* 390.290.000 *francs pour achat ou fonctionnement des voitures de tourisme des différents services du protectorat. On relève, par exemple, que le fonctionnement seulement des voitures de tourisme de la direction de l'intérieur coûtera au budget* 75.500.000 *francs ; les services de la sécurité et de la gendarmerie auront un crédit de* 65.500.000 *francs pour les mêmes besoins.*

Il est inutile de dire combien la question de l'enseignement nous tient à cœur. Les efforts déployés dans ce domaine ne sont pas seulement insuffisants, mais dérisoires.

Il faut rappeler sans cesse que 7 % *seulement de nos enfants d'âge scolaire trouvent place dans les écoles. Plus* d'un million et demi de nos enfants sont destinés à l'ignorance, faute d'écoles.

On ne manque pas de nous rétorquer que près de dix mille élèves marocains sont scolarisés chaque année. A cette cadence, dans un siècle, nous n'aurons pas résolu le problème, et cela sans tenir compte du fait que la population s'accroît chaque année d'au moins 250.000 *unités.*

Or, le budget ordinaire de 1951, *pour nous limiter à cet exemple, prévoit* 4.719.022 *mille francs pour l'enseignement, soit* 12,6 % *de ce budget. Dans ces* 12 % *sont comprises les dépenses afférentes à l'enseignement européen et qui sont évaluées à* 50 % *au moins du total.*

Les dépenses affectées à l'enseignement musulman sont donc au plus de l'ordre de 6 % *du budget ordinaire. Le même pourcentage demeure, même si l'on ajoute au crédit du budget ordinaire ceux du budget de l'équipement.*

Avant de terminer avec cette question, je dois mettre en relief que les crédits prévus pour l'enseignement européen permettent la scolarisation de tous les enfants de la colonie européenne, aussi bien à l'échelon primaire que secondaire.

D'autre part, l'enseignement européen compte plus de 1.917 *instituteurs et professeurs, et le nombre total des instituteurs et professeurs de l'enseignement musulman (primaire et secondaire) est de* 1913.

Un enfant européen coûte environ au budget : 35.000 francs.

Un enfant marocain scolarisé coûte environ : 16.000 francs au budget.

En 1950, la Drection de la Santé publique comptait à peine 181 médecins. Il semble qu'elle pourra disposer cette année-ci de quelque 200 médecins. Ce qui doit faire en tout :

UN médecin pour 45.000 habitants.

Dans les campagnes, nous ne pouvons compter que sur :

UN médecin pour 120.000 habitants.

On le voit clairement, la santé publique ne constitue certainement pas l'une des premières préoccupations de l'Administration du Protectorat.

Dans d'autres pays dont l'équipement sanitaire compte déjà plusieurs années de développement et d'action, le budget de la Santé publique varie entre 15 et 20 % par rapport au budget ordinaire. Au Maroc où tout est à faire, dans ce domaine, on compte 14.000 policiers et 200 médecins.

En ce qui concerne la justice chérifienne, au Congrès professionnel des avocats du Maroc, tenu les 27 et 28 mai 1949, M. le bâtonnier Neigel fit une intervention dont voici quelques extraits :

« L'organisation de la justice chérifienne n'est pas un sujet nouveau, mais il est et restera encore longtemps, hélas ! d'actualité.

« Parmi ceux qui rendent cette justice ou dont elle dépend, beaucoup y sont opposés, font ce qu'ils peuvent pour retarder ou pour rendre de nul effet les rares tentatives d'organisation partielle réalisées.

« La séparation des pouvoirs n'existant pas, la justice makhzen n'est qu'un des attributs de l'Autorité avec un grand A. Elle est périmée et diminuée par des considérations d'ordre administratif ou politique qui influent lourdement sur la façon dont elle est organisée et rendue.

« Les pachas et caïds ne rendent donc pas la justice en qualité de juges, mais en qualité de chefs, et n'ont aucune indépendance vis-à-vis de l'Autorité supérieure, faits très importants à retenir.

« Ils ignorent délibérément les rares textes ou embryons de réglementation pouvant limiter leur pouvoir d'appréciation qu'ils veulent souverain et obéissent à toutes les injonctions.

« Ils ne disent pas le droit. Ils condamnent.

« Le premier des vœux que nous ayons à formuler a trait au respect de la liberté individuelle et à l'exercice du droit de la défense en matière pénale, le justiciable n'ayant aucune garantie.

« La caractéristique du régime actuel est un complet mépris de la liberté individuelle, le sujet marocain est emprisonné à merci.

« Il ne peut être relevé appel au pénal que lorsque la peine prononcée excède trois mois de prison. L'époque de la condamnation judicieusement choisie peut, en outre, amener la ruine de l'intéressé.

« A l'époque des labours, son année agricole est perdue ; mais la meilleure saison est celle des battages. Emprisonné sur-le-champ, il laisse tout à l'abandon. Les voisins se servent et laissent paître leurs animaux ; finalement, une autorité marocaine s'attribue le reste de la récolte.

« L'instruction pénale est secrète. Or, l'assistance de l'inculpé par son avocat y est une absolue nécessité, d'autant que les instructions sont très mal faites, même devant le Haut Tribunal Chérifien.

« Ces errements n'ont que trop duré et il ne peut être admis qu'ils se prolongent. »

Autour de tous les grands centres, il y a aujourd'hui des bidonvilles. A Casablanca seulement, on en compte cinq, avec une population totale de près de 200.000 personnes. Le bidonville de Ben Msik « abrite » à lui seul 60.000 personnes.

Le budget de 1950 avait prévu pour l'habitat un crédit de 1 milliard. Le budget ordinaire pour l'exercice 1951 ne prévoit pas de crédit peut-être par souci d'économie. Le budget d'équipement accorde 700 millions à l'habitat marocain, soit une réduction de près de 30 % par rapport au budget de 1950.

Et voici, intégralement, la conclusion du rapport :

Messieurs, je n'abuserai pas de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder.

J'ai essayé, dans mon exposé, de mettre en relief les caractères du budget, aussi bien du point de vue des dépenses que du côté des recettes. Ces caractères traduisent l'orientation de la politique suivie depuis 38 ans dans ce pays. On les retrouve dans les programmes d'emploi des différents emprunts du Protectorat, ceux d'avant guerre comme ceux qui furent établis à l'occasion de la mise en application du plan Marshall.

Nous savons que c'est à ces programmes que nous devons l'équipement du pays en ports, routes, chemins de fer, barrage, électricité. Nous savons aussi que les ressources extraordinaires provenant du Fonds de Modernisation et d'Equipement, alimenté pour une bonne part par les crédits du plan Marshall, ont permis aux entreprises publiques et privées le bénéfice d'une aide remarquable, pour l'exploitation des richesses du sol et sous-sol marocains.

Mais nous constatons avec amertume que le rythme imposé à cet équipement, l'inadaptation dans laquelle sont abandonnées nos classes laborieuses, sont autant d'éléments qui font que la mise en valeur du pays se poursuit sans que le peuple marocain, appelé pourtant à payer une dette publique de plus en plus lourde, soit mis en mesure d'y participer.

Ce développement économique ne vise, avant tout, qu'à servir et consolider le régime actuel. Il aboutit au renforcement de la domination de la colonie européenne.

L'on ne peut s'empêcher, devant une situation pareille, de ressentir une certaine inquiétude quant à notre avenir en tant que nation.

Notre rôle, bien que ne revêtant qu'un caractère consultatif, ne doit pas consister à entériner les actes d'une administration à l'abri de tout contrôle de l'opinion publique.

Nous trahirions le mandat dont nous sommes investis si nous ne disions que le budget, tel qu'il est conçu et appliqué, est incapable d'assurer le relèvement du peuple marocain. Ce n'est pas aux techniciens qui l'ont établi que vont nos critiques, mais bien à la politique à laquelle ils sont contraints d'obéir.

C'est donc tout le régime de Protectorat que nous mettons en cause.

En terminant cet exposé, il m'est agréable d'exprimer mes remerciements à M. le Directeur des Finances et à ses collaborateurs. Ils ont facilité ma tâche en mettant aimablement à ma disposition une documentation qui m'a permis l'élaboration de ce rapport.

Incapable de répondre à ces critiques, M. Juin a employé la force ; c'est la méthode habituelle des cabreurs. Monsieur le Général ne tolère que des Beni-oui-oui. Silence dans les rangs !

Et vive la République !

Les syndicats allemands en lutte pour la cogestion

Très rares ont été les informations relatives à la bataille que mènent les syndicats allemands pour la cogestion ou codécision. C'est plus timidement encore que la presse français a rendu compte des résultats de cette épreuve de force entre la Fédération des Syndicats (D.G.B.) et le patronat d'outre-Rhin.

Après l'échec de pourparlers directs, une réunion des représentants patronaux et syndicaux, présidée par le chancelier Adenauer, a abouti à un protocole d'accord.

Cet accord réglementant le droit de cogestion dans les mines et la sidérurgie de la zone occidentale a d'ores et déjà été approuvé à l'unanimité par le gouvernement. Il est à peu près certain qu'il sera entériné par le parlement fédéral.

Ses grandes lignes sont les suivantes :

1° Dans toutes les entreprises minières et sidérurgiques sont constitués des conseils d'administration sur la base paritaire.

Les actionnaires proposeront quatre membres et les salariés également quatre membres à l'assemblée générale des actionnaires de l'entreprise En outre, chacun des deux groupes élira une personne qui lui est proche, mais qui ne sera pas, nécessairement, actionnaire ou salariée de l'entreprise. Au total, le conseil d'administration comprendra donc cinq représentants du patronat et cinq représentants des travailleurs. Le nom du onzième membre sera proposé par la majorité de ce conseil à l'assemblée générale de l'entreprise.

Ce candidat devra posséder l'expérience et les aptitudes nécessaires pour exercer une influence conciliatrice.

2° Il sera constitué dans la République fédérale deux sénats chargés de résoudre les questions fondamentales intéressant les mines et la sidérurgie. Chaque sénat sera composé de personnalités indépendantes et constitué sur la base paritaire. Il se composera de six membres nommés par le chancelier fédéral sur la proposition des syndicats et des employeurs (1). Le champ d'activité des deux sénats n'est pas encore défini avec précision. Il est vraisemblable qu'ils seront chargés d'orienter les industries de base du charbon, du fer et de l'acier.

Au cas où le conseil d'administration d'une entreprise ne pourrait se mettre d'accord pour la nomination d'un onzième membre, le sénat compétent fera des propositions à l'assemblée générale de l'entreprise. Afin de réserver une liberté de choix à cette assemblée, le sénat proposera trois candidats désignés à la majorité des voix. L'assemblée générale devra se borner, dans ce cas, à choisir l'un des candidats proposés par le sénat.

3° Dans toutes les entreprises minières et sidérurgiques, on procédera à la nomination d'un directeur du travail qui fera partie de la direction de l'entreprise. Cette direction se composera ainsi d'un directeur commercial, d'un directeur technique et d'un directeur du travail, jouissant de droits égaux. Chacun d'eux ne sera nommé définitivement qu'après un an de stage.

Le choix de ces trois directeurs sera fait par le conseil d'administration de l'entreprise, à la majorité des deux tiers.

4° L'accord du 25 janvier spécifie que sur les cinq représentants des travailleurs au conseil d'administration, deux devront appartenir à l'entreprise, l'un étant ouvrier, l'autre employé. Ils seront choisis dans le comité d'entreprise. Le syndicat devra, toutefois, donner son approbation.

Deux autres membres ouvriers du conseil d'administration seront désignés par le syndicat compétent et le D.G.B.

Enfin, le cinquième représentant des travailleurs sera choisi, comme nous l'avons dit plus haut, par le D.G.B., en accord avec le syndicat compétent.

Pour mieux comprendre la situation de l'Allemagne et les revendications des syndicats, visant à la prise de possession des leviers de commande de l'économie, il est nécessaire de connaître les mobiles moraux, économiques, sociaux et politiques.

Les syndicats allemands sont retournés à la source. Ils se sont fixé en premier lieu, comme but, de donner au travailleur le droit de codécision qui lui revient de par son rôle dans la production et pour satisfaire aux exigences naturelles de sa dignité. Dans les pays fortement industrialisés, pour des millions de salariés, le travail ne consiste plus qu'en mouvements schématiques et mécaniques. La « taylorisation » a eu pour conséquence de les priver de leur esprit d'initiative et de critique. Il est devenu nécessaire pour l'homme, et pour la démocratie, qui requiert des citoyens à l'esprit critique, de compenser ce dépouillement par la connaissance d'un métier et l'octroi de responsabilités.

En Allemagne, comme en d'autres pays occidentaux, l'homme actif se voit de plus en plus écrasé par le système économique et frustré du produit de son travail. Cette dégradation réelle mais cependant méconnue en fait, dénoncée par les penseurs socialistes du siècle dernier, n'a pas encore trouvé sa solution par suite de l'opposition patronale ou des erreurs des dirigeants du prolétariat.

En luttant pour son émancipation, le travailleur qui n'a jamais eu que des devoirs, désire se voir confier aussi des droits et partager des responsabilités.

Les temps modernes appellent la promotion ouvrière à la direction de l'économie. « Il n'est pas possible de faire tourner en sens inverse la roue de l'Histoire. » (2)

●

Le D.G.B. a estimé que le moment était venu de réaliser concrètement le point de vue selon lequel le développement économique doit servir à couvrir les besoins et à distribuer équitablement

---

(1) Certaines informations signalent que chaque sénat comprendrait non pas 6 mais 7 membres, 3 représenteraient les travailleurs, 3 le patronat et un, le gouvernement. La différence n'est pas sans gravité...

(2) Professeur Georges Friedmann, Congrès mondial de sociologie et des sciences politiques à Zurich, septembre 1950.

le revenu social. Celui-ci ne doit plus être utilisé à l'enrichissement d'une minorité ou à servir les desseins d'un impérialisme.

Le capitalisme allemand n'est pas en mesure de procéder à une réorganisation de l'économie pas plus qu'il ne peut résoudre les problèmes de production, de plein emploi, etc. La faillite de l'économie libérale a été lourde de conséquences pour la classe ouvrière.

Après la réforme monétaire, le gouvernement, auxiliaire des magnats de l'industrie, a autorisé l'augmentation de certains articles dont les prix, jusqu'alors, avaient été fixes. Les consommateurs, longtemps privés de produits stockés, se sont rués sur le marché. Les stockeurs ont fait des bénéfices considérables qui n'ont pas été investis là où l'exigeait l'intérêt de la communauté. Ces investissements, opérés dans le seul intérêt capitaliste, ont été accompagnés d'une distribution de revenus d'un caractère antisocial tel qu'il a fait dire aux syndicats que l'histoire de l'Allemagne n'en offre pas de précédent.

Selon les calculs de l'Institut syndical des Etudes économiques, le coefficient des salaires est tombé de 50 en 1936 à 37 en 1950, alors que dans le même temps le coefficient des bénéfices passait de 50 à 63.

Plus de 20 milliards de deutsche marks ont été investis depuis la réforme monétaire alors que le capital des petits épargnants ne s'élevait en septembre 1950 qu'à deux milliards.

La plupart de ces investissements ont été effectués au moyen de l'autofinancement obtenu par la surélévation des prix. Les prescriptions fiscales ont favorisé cet autofinancement et ont eu pour effet de rendre plus riches ceux qui l'étaient déjà. L'Institut des Etudes économiques du D.G.B. évalue à 4 ou 5 milliards de deutsche marks les fonds qui ont été soustraits au fisc.

Par contre, la diminution du standard de vie des travailleurs est allée en s'accentuant.

En mai 1950, sur 13 millions de salariés, 56 % ont touché une somme mensuelle inférieure à 250 marks. Ce chiffre signifie qu'un peu plus de sept millions de travailleurs ont reçu un salaire qui frôle le minimum vital. Sur 10 millions de bénéficiaires de petites rentes, d'allocations sociales ou de chômage, quatre millions vivant seuls n'ont pu avoir recours à l'aide de parents et ont dû se contenter de ces rentes, allocations, etc.

Le gouvernement a rétabli la liberté de consommation mais la moitié de la population ne peut profiter de cette liberté parce que ses revenus sont trop faibles.

L'accusation la plus grave formulée par les syndicats a trait à la misère des jeunes. En septembre 1950, 770.000 jeunes gens qui avaient quitté l'école étaient sans apprentissage ou sans travail. La jeunesse errante était évaluée à deux ou trois cent mille. Plus d'un million de jeunes gens qui ne comprennent pas pourquoi ils sont sans travail et qui attendent qu'on les aide ! On estimait l'année dernière que ce chiffre se trouverait augmenté de 500.000 au printemps prochain. Qui peut dire ce que sera le comportement de cette jeunesse dans deux ou trois ans si des mesures énergiques ne sont pas prises sans délai ? Des précédents fameux autorisent les pires craintes.

A la carence patronale, le D.G.B. a opposé un programme constructif d'économie planifiée, en s'appuyant sur le succès d'une expérience partielle.

Après la guerre, le gouvernement militaire a rompu les attaches de l'industrie sidérurgique avec les anciens trusts ; celle-ci a été placée sous séquestre et complètement transformée. Cette transformation pratique, **mais non pas codifiée**, intéresse vingt-cinq usines et 120.000 ouvriers.

Dans les conseils d'administration de ces usines, la moitié des sièges a été dévolue à des délégués syndicaux. Dans chaque entreprise, un directeur du travail, a été mis en place. Les résultats obtenus ont été encourageants. Un certain nombre de mesures suggérées par les syndicats ont été totalement ou en partie adoptées. Ceux-ci assurent que malgré une situation difficile due aux dommages de guerre, aux démontages et aux restitutions, il a été possible, grâce au nouveau statut d'atteindre et de dépasser le niveau de production de l'acier de 11 millions de tonnes, prévu par les alliés. Ils sont convaincus que leur influence a rendu la gestion de ces entreprises moins dépendante de l'idée de profit.

Ce bilan favorable les a beaucoup aidés dans leur action en vue de l'extension à toutes les entreprises sidérurgiques et minières de ce nouveau statut.

Ils ont élaboré toute une liste de mesures actives, notamment l'obligation pour les entreprises de rationaliser leur industrie et leurs méthodes de production, par la création d'un équipement technique moderne. Une telle contrainte doit avoir pour effet d'agir comme un stimulant et d'augmenter la production.

Ils ont proposé que l'on ne se borne pas à planifier les investissements découlant des fonds de contrepartie du plan Marshall, qui ne représentent que 6 % de la totalité des investissements, mais aussi les 94 % restants. Et cela avec l'aide d'une nouvelle politique fiscale et de mesures financières conformes aux exigences économiques.

Ils ont également préconisé une modification de la politique des exportations basée, non pas sur de bas salaires comme elle l'est actuellement, mais sur une diminution des prix de revient, ainsi qu'un projet de construction de logements et des moyens de réduire le chômage structurel. Le nombre des chômeurs s'élevait en février 1950 à 2 millions.

Le gouvernement fédéral ainsi que les associations patronales ont refusé jusqu'ici de fixer le salaire réel au moyen d'une politique appropriée des prix. L'intention des syndicats est de se préoccuper particulièrement de cette question. Ils veulent organiser cette politique des salaires de telle sorte que toute augmentation des prix entraînera une résiliation des contrats de salaires.

« Les syndicats allemands entendent obtenir une augmentation du revenu réel de l'ouvrier allemand par une pression systématique. » (3)

Sans attendre, ils ont déjà rompu un certain nombre de contrats tarifaires (contrats de salaires). Le patronat les accuse d'avoir ainsi mis en cause la stabilité économique du pays. Les syndicats ont beau jeu de leur répondre, qu'après la réforme monétaire l'industrie et le commerce n'ont pas montré le moindre scrupule à profiter de la situation du marché et qu'en tout état de cause leur volonté d'adapter les salaires aux conditions nouvelles est légitime.

•

Le programme du D.G.B. qui doit résoudre les difficultés économiques vise aussi à des objectifs politiques.

Les dictateurs des grands « konzerns » se sont toujours tournés dans le passé vers les groupes politiques qui paraissaient leur assurer une garantie de la pérennité d'une économie libérale. La vie politique de l'Allemagne, depuis 50 ans, a été fortement marquée de leur empreinte. Là

(3) Victor Agartz. « Les syndicats dans la république allemande ».

réside l'explication de leur soutien apporté au nazisme.

La cogestion doit mettre fin à la politique autonome des trusts. En délivrant le pays de leur tutelle, elle porte un coup sérieux au nationalisme allemand et prépare des voies meilleures en vue d'une participation de l'Allemagne à l'Europe unie.

Les syndicats sont inspirés dans leurs revendications d'un réel désir démocratique. Ils sont persuadés, à juste titre, que la participation active et l'apport des travailleurs à la gestion économique permettra d'établir une économie saine.

Ils se battent afin de réaliser l'égalité du travail et du capital, mais surtout pour assurer un ordre social meilleur et une démocratie véritable.

Les magnats de l'industrie allemande, pas plus que leurs complices français, n'ont compris que le seul et unique moyen d'empêcher les peuples de se jeter, par désespoir, dans les extrêmes, consiste à ne pas leur marchander une élévation substantielle de leur standard de vie, à leur permettre une existence digne dans les meilleures conditions possibles. Les syndicats, eux, l'ont compris et leur doctrine est résumée dans l'expression de leur président Hans Bockler : « Il est essentiel qu'il existe en Allemagne un ordre social pour lequel il vaille la peine de vivre et, s'il le faut, combattre »...

●

Cette bataille pour la codécision, il va sans dire qu'elle a été dure. Des deux côtés, on a considéré l'enjeu à sa mesure exacte. Le D.G.B. était décidé à élargir la brèche. Le patronat lui a opposé une farouche résistance.

Le refus des patrons avait deux raisons, toutes deux issues de ressentiments politico-sociaux.

Ils ont objecté que l'adoption du droit de codécision est une atteinte au droit naturel et sacré de la propriété.

La seconde est de nature politico-sociale en même temps que psychologique. Il leur est certes indifférent de voir passer leur entreprise sous la domination d'un trust, la limitation de leurs pouvoirs étant généralement compensée par des profits. Au surplus, ils gardent ainsi le sentiment de rester dans la même couche sociale. Ils ressentent, par contre, le droit de codécision comme une intrusion dans leur sphère sociale, en d'autres termes, comme un déclassement, une dégradation sociale.

Le patronat en insistant sur le danger de violation de la propriété a trouvé un allié dans une bourgeoisie propriétaire, dépourvue des caractéristiques d'une classe ascendante, qui s'est toujours mise à la remorque d'une autorité énergique. Cette bourgeoisie s'est fait un mythe de l'idée de propriété représentée à ses yeux par l'entreprise, vraie cellule sociale. Pour elle, le seul problème consiste à préserver le caractère inaliénable de la propriété privée (4).

Les négociations difficiles, fastidieuses, malgré parfois la présence du ministre du Travail, ont été rompues. Le gouvernement fédéral, étroitement lié à l'industrie rhéno-westphalienne, a présenté aux organismes législatifs un plan plus restreint que celui déjà réalisé dans les usines décartellisées.

Le C.D.U. d'Adenauer (chrétiens-démocrates), parti le plus important de la coalition gouvernementale, a émis son propre contre-projet.

Le D.G.B. a dû également faire face aux impératifs des puissances occupantes dont la politique a changé, d'ailleurs, à plusieurs reprises.

(4) Alain Clément. **Le Monde.**

Le patronat escomptait que certaine puissance d'occupation le soutiendrait, étant donné l'orthodoxie de son capitalisme libéral. Une partie du Parlement émue par les menaces de crise a tenté d'ajourner la discussion sur le projet de loi. Le chancelier Adenauer après avoir déclaré que la grève serait illégale, parce qu'elle se proposait des objectifs qui constituaient des modifications à la Constitution allemande, a dû reculer.

Le président de l'Association des Industriels s'est plaint dans une lettre adressée au chancelier, arguant que cette grève paralyserait les secteurs industriels vitaux et que les négociations entamées l'étaient sous la menace. Dans son affolement, le patronat est allé jusqu'à nier le désir de codécision des ouvriers.

La riposte a été claire et catégorique. Le syndicat des métaux a posé nettement aux ouvriers de la corporation la question de savoir s'ils étaient décidés à lutter pour la légalisation de l'ordre nouveau introduit partiellement dans un certain nombre d'usines, et pour son extension à toutes les industries sidérurgiques ; s'ils étaient disposés à recourir à la grève dans le cas où les circonstances l'exigeraient.

96 % des 225.000 métallos ont répondu : oui.

Le même referendum chez les 550.000 mineurs a donné une proportion à peu près identique de partisans de l'arrêt de travail.

Une clause, particulièrement, a été âprement discutée. Le nouveau statut serait-il appliqué à partir des usines occupant 300 ouvriers ou seulement 1.000 ouvriers ? Le D.G.B. l'exigeait à partir de 300. Le patronat de 1.000. Le D.G.B. a dû menacer de recourir à la grève (1er février) pour arracher le consentement patronal.

Cependant celui-ci ne s'est pas considéré battu. Une campagne de presse des capitalismes américain et allemand a fait remettre la clause en question. L'A.F.L., par contre, malgré son concept de la « libre entreprise » a soutenu le D.G.B. et a fait tenir, notamment, au secrétaire d'Etat Acheson et au haut-commissaire américain en Allemagne, M. Mac Cloy, un message appuyant énergiquement la lutte des travailleurs allemands.

Il est vraisemblable que le parti social-démocrate, qui a joué un rôle très important sur le plan parlementaire pour le vote du statut, continuera à lui apporter tous les concours nécessaires. A l'heure qu'il est, malgré toutes les affirmations du K.P.D. (parti communiste allemand), les dirigeants syndicalistes et le Dr Schumacher « n'ont pas encore abdiqué devant le gouvernement ». On était convaincu, au début de février, dans les milieux syndicalistes allemands, que le projet de loi correspondant à leurs vues serait adopté.

●

La **Frankfurter Rundschau** du 27 janvier déclare que la classe ouvrière allemande considère le résultat de ces négociations sur la cogestion comme un succès historique.

La revue conservatrice anglaise, **The Economist**, n'hésite pas non plus à titrer : « Triomphe des syndicats allemands ».

La presse française, **Franc-Tireur** du 4 février, pour préciser, parle de « victoire ».

Nous freinerons quant à nous notre enthousiasme. Nous attendons de connaître le contenu des textes pour donner libre cours à notre satisfaction. Seule une étude serrée de ces textes peut permettre une opinion définitive. Cependant, malgré l'insuffisance des informations, le peu que nous savons sur les circonstances et les résultats du

combat engagé par le D.G.B. appelle quelques observations.

Nous connaissons mal, en France, le syndicalisme allemand. Nous en sommes restés, bien souvent, à l'image d'une centrale monolithique et bureaucratique que le nazisme a balayée d'un souffle. Le syndicalisme allemand d'aujourd'hui est heureusement différent. Un article de Rosenberg, secrétaire confédéral du D.G.B., dans la **R.P.** de novembre 1950, nous a dit à ce sujet des choses bien surprenantes.

Mûris par l'épreuve et la méditation dans les camps de concentration, les syndicalistes de tous bords ont su tirer la leçon des erreurs du passé. Aussi, n'ont-ils pas hésité à s'engager dans des voies nouvelles. Ils ont admis comme principes de base, à la reconstruction syndicale, l'unité du mouvement syndical, l'indépendance à l'égard des partis politiques et des confessions, l'action autonome du syndicalisme; tournant décisif qui leur faisant rejoindre la Charte d'Amiens, leur ouvrait des perspectives nouvelles d'action.

Ce triple postulat est aujourd'hui, semble-t-il, réalisé. Une petite fraction de chrétiens-démocrates voudrait créer sa propre centrale, mais elle n'est pas suivie par ses amis. Ceux-ci sont plus sensibles au dynamisme des syndicalistes de gauche. Cette influence, qui a été exercée sur les chrétiens-démocrates adhérents au D.G.B., a été répercutée par ceux-ci sur le C.D.U. (dont ils sont pour un certain nombre les électeurs) et les organisations catholiques et évangéliques (5). Cette influence sur les chrétiens-démocrates a été un facteur important et peut-être décisif dans cette lutte ouvrière.

En ce qui concerne les communistes, leur poids dans le mouvement syndical allemand est limité. Les organisations syndicales se sont libérées de la tutelle qu'exerçait traditionnellement sur elles le parti social-démocrate. Il n'est pas douteux que cette liberté de mouvement les a aidés à se rapprocher de leurs objectifs.

Les temps sont révolus où les idées socialistes de Karl Marx constituaient le fondement du mouvement ouvrier allemand et où les considérations économiques et politiques pouvaient être réduites aux seuls termes : marxisme ou réaction.

En Allemagne, comme ailleurs, une évolution s'est produite, qui explique que dans l'élaboration de la formule du statut de la codécision l'on ait cherché à surmonter le libéralisme économique mais aussi à éviter les dangers de l'étatisme. Cette formule ne saurait être qualifiée de socialiste. Le D.G.B. reprend à son compte la définition du professeur Barentz selon lequel « la planification économique n'est pas un compromis entre le laisser-faire et la planification totale, mais plutôt une tendance vers une progression de la société, dans le sens de l'organisation planifiée de l'existence de l'homme » (6).

Ce n'est pas un des moindres sujets d'étonnement dans l'évolution du syndicalisme allemand moderne, que de constater que le pays qui a été le berceau de l'étatisme marxiste s'en écarte résolument (7) alors que, dans le même temps, l'Angleterre libérale s'engage dans la voie des nationalisations étatistes et de l'autarcie.

Faisant preuve de clairvoyance les militants syndicalistes ont jugé que la lutte pour des avantages sociaux ou des augmentations de salaires serait vaine dans le cadre de l'économie libérale allemande et qu'elle gaspillerait inutilement l'énergie des travailleurs. Leur tactique, leur formulation du statut, tendraient à laisser croire qu'elles ont été établies en tirant la leçon de nos erreurs, en France, dans l'agitation pour l'augmentation des salaires, la baisse des prix, ainsi que de la faillite de nos nationalisations. Il n'en est rien. Dès sa reconstitution, le D.G.B. indiquait avec force qu'il n'entendait pas se borner à promouvoir des augmentations de salaire, mais qu'il exigerait des réformes de structure, seules capables de garantir les travailleurs allemands contre le retour d'aventures autoritaires.

Les militants ont tenu leurs promesses. Utilisant habilement le coin enfoncé dans les privilèges patronaux, ils viennent d'en agrandir la brèche et ne craignent pas d'affirmer leur intention d'étendre la cogestion à toutes les industries du pays. Déjà, ils se préparent pour une troisième étape. Ainsi, les ouvriers de la chimie, autre secteur important, posent la même revendication.

Si leur victoire se confirme auront-ils les hommes compétents pour mener à bien cette lourde tâche et faire la démonstration de la capacité ouvrière à la cogestion ? Ils ont, en tout cas, fait leur possible pour se prémunir contre les obstacles venant de ce côté. On remarque, en effet, une clause dans le dernier alinéa du statut qui, tout en donnant satisfaction au légitime désir de l'ouvrier de participer à l'administration de sa propre entreprise, permet, toutefois, aux syndicats d'introduire dans les conseils d'administration deux membres n'appartenant pas à l'usine, et au D.G.B. d'en imposer directement un cinquième. Il est évident que ces délégués, particulièrement le dernier, seront l'objet d'un choix très attentif. Munis de solides connaissances techniques et financières, ils seront éventuellement les leaders des groupes ouvriers dans les conseils d'administration. Cette précaution doit, au surplus, avoir pour effet d'annihiler dans une certaine mesure la pression que peut exercer, par mille moyens, le patron sur un ouvrier de son usine qui serait délégué au conseil d'administration.

En outre, la centrale syndicale allemande, depuis plusieurs années, forme des militants. Dix écoles fonctionnent d'une façon permanente. Des « académies de travail », de caractère semi-officiel, mais dans lesquelles l'influence syndicale est prépondérante, forment également de futurs administrateurs. Depuis quelque temps, les cadres, déjà instruits, font dans les petites villes et les communes des cours et des conférences.

Un tel effort et de semblables résultats ne peuvent nous laisser insensibles, nous qui sommes incapables d'utiliser nos comités d'entreprise à quelque chose de plus sérieux que la gestion des cantines...

Voilà un réformisme qui a de singulières vertus révolutionnaires et dont nous nous contenterions volontiers chez nous.

Le syndicalisme français qui depuis la Libération va d'échec en échec, peut trouver là un riche enseignement.

Il doit se préparer, sans attendre, à créer l'outil et les conditions propices à la réalisation d'un objectif similaire.

Toussaint OTTAVY.

P.S. — Au moment d'envoyer la copie au « cuisinier », nous recevons quelques informations que nous donnons sous réserves.

Le projet de loi a donné lieu à une discussion de quatre heures au Parlement de Bonn.

Le statut présenté par le chancelier Adenauer a été approuvé avec quelques réserves par les chré-

(5) Le congrès catholique de Bochum en 1949 et le congrès évangélique de 1950 ont pris position pour les revendications des syndicats.

(6) Congrès mondial de sociologie, Zurich. Septembre 1950

(7) Si l'on se souvient des polémiques fameuses entre Karl Marx et Proudhon, on conviendra que l'histoire a su offrir une belle revanche à ce dernier.

tiens-démocrates de droite ; sans réserve par les chrétiens-démocrates de gauche (tendance Karl Arnold) ainsi que par le Centrum (1) et les sociaux-démocrates qui l'ont soutenu et défendu.

Le parti allemand, les libéraux-démocrates et... le parti communiste !... ont voté contre.

En fin de séance, le projet a été renvoyé pour examen devant les commissions compétentes (2). Dans les commissions, la discussion porte sur deux points : 1) L'importance de l'usine, à partir de laquelle serait appliqué le statut ; 2) La présence d'un 7e délégué gouvernemental aux deux Sénats.

Le décès de Hans Bockler a, semble-t-il, quelque peu retardé l'aboutissement du projet, dont il se confirme cependant qu'il sera voté, dans ses grandes lignes.

Les cheminots et les P.T.T. s'efforceraient, par la voie parlementaire, d'obtenir les mêmes droits...

(1) Parti du centre.

(2) Il est normal, dans la procédure législative allemande, qu'un débat ait lieu au Parlement avant l'envoi aux commissions. Il ne faut donc pas interpréter cette décision comme un rejet.

Parmi nos LETTRES

Et la ligue syndicaliste ?

Duperray, le militant des instituteurs de la Loire, dont on se rappelle les divers articles en faveur du rassemblement des syndicalistes révolutionnaires dispersés dans une infinité de groupements, nous adresse quelques remarques amères sur la « Lettre annuelle » du dernier numéro :

La sentence est rendue sur le fameux « Notre titre est-il absurde ? » Du même coup, je pense, sur l'idée même d'une enquête à propos d'une Ligue syndicaliste. Je ne sais trop pourquoi les deux questions avaient été mélangées et pourquoi la seconde serait tranchée du fait que la première l'est.

Pendant de longs mois j'ai attendu une réponse du noyau, une sorte d'examen général des divers articles publiés sur le sujet qui me préoccupe. Bien sûr, laisser tout dire, c'est la liberté. Mais laisser tout proclamer dans le désert, comme dans les dialogues de sourds, c'est une forme de liberté pas très constructive. Je sais que la différence entre les organisations F.O. ou autonomes et la C.G.T., c'est que dans les premières on peut parler et que dans la dernière on ne le peut pas. Dans mon organisation, F.E.N. et S.N.I. on peut parler, mais la direction continue imperturbablement sans tenir le moindre compte de ce qu'on peut dire qui n'est pas son idée à elle. Résultat, on parle un certain temps et puis on finit par se taire.

Je ne compare évidemment pas le rôle de la presse et celui d'une organisation. Il est certain que la « R.P. » est une esquisse excellente de ce que pourrait être une presse ouvrière.

Avec ma déception, le numéro de février m'apporte un article qui me fait galoper à nouveau. Une phrase en particulier : « Croyez-vous vraiment qu'un quotidien syndicaliste n'aurait pas sa place à Paris ? »

Il est évident que tous les problèmes posés par la dispersion des minorités syndicalistes seraient à peu près résolus ; évident que la Ligue syndicaliste serait créée ipso facto, le jour où un quotidien syndicaliste s'imposerait à Paris et en province.

Les cercles d'amis de ce quotidien y trouveraient leur matière de travail permanent et lui fourniraient la sienne. Ils trouveraient en même temps dans cette activité leur raison d'être et celle de devenir la ligue des Syndicalistes libres.

Une fois que vous aurez déterminé les chances de succès d'une telle entreprise et ses conditions matérielles, pouvez-vous nous mobiliser pour ce but tangible ?

Il faudrait recenser les alliés possibles. Vous êtes durs — particulièrement Louzon et Monatte — pour la « gendelettrerie ». Il me semble pourtant que la proportion des gens de lettres et des artistes qui défendent, avec leurs moyens, la liberté et combattent le stalinisme est moins catastrophiquement basse que celle des militants syndicalistes. Il faudrait réunir dans un tel quotidien tous les Victor Serge d'aujourd'hui : ils sont plus nombreux, hélas ! que les Monatte et les Louzon.

Non, Duperray, la discussion n'est pas close sur le sujet qui te tient à cœur. Elle est simplement différée. Le noyau n'a rien tranché du tout. Pour la bonne raison qu'il est lui-même très embarrassé. Autant que toi ou Lacarce, il ressent le besoin d'un rassemblement réel. Mais il est bien obligé de constater que ce rassemblement n'avance guère. Les diverses expériences tentées en sont la preuve très nette. Nous n'avons pas l'habitude de confondre nos désirs avec la réalité. Donc, le plus sage nous parait d'attendre. Et de préparer le terrain dans la mesure où nous le pouvons.

Nous aurions dû sans doute répondre à ta mise en boîte de juillet dernier. Nous pensions toujours pouvoir le faire. Le temps a passé. Nous nous en amusions cependant entre nous de temps à autre.

Tu parlais de la déclaration de la Ligue syndicaliste qui figure sur la couverture de la « R.P. ». (Entre nous, on pourrait, si on la maintient, au moins la mettre à jour une nouvelle fois.) Tu disais : première condition : il faut que cette Ligue travaille à la renaissance du syndicalisme... ; deuxième condition : il faut que cette Ligue n'existe pas.

Cette contradiction amusante n'est qu'apparente. Elle signifie que le travail à faire, l'organisation de cette Ligue, serait extrêmement utile. Mais les hommes pour le faire manquent. Chez nous, il y a les vieux qui ne peuvent plus s'atteler à un travail de ce genre. Il y a les moins vieux qui ne veulent pas. Ils n'ont pas encore digéré que les organisations de tendance fondées par nous aient été dévoyées par les ouvriers de la onzième heure pour ne pas dire de la treizième. Ils pensent aux C.S.R. et à divers autres groupements de tendance où nous avons joué franc jeu tandis que nos associés de l'heure n'avaient comme préoccupation que de plumer le voisin. Aussi attendions-nous qu'une jeune génération s'attelle à ce travail. Mais ce travail ingrat n'a pas encore trouvé ses travailleurs.

Quant au quotidien syndicaliste, comme tu y vas ! Ne galope pas trop vite. Ne t'emballe pas. Ni les moyens pour le mettre debout, ni les hommes pour tenter sérieusement l'aventure ne sont réunis. Ils ne sont même pas en vue.

Ce n'est pas une raison pour ne rien faire. Mais il faut agir suivant les moyens dont on dispose. Beaucoup de camarades souffrent de leur isolement ; ils ont comme les bras coupés, à ne pas se sentir incorporés dans un grand mouvement national, même international. Que faire ? Qu'ils s'attachent à former régionalement les tronçons du mouvement à venir.

On embauche toujours

Un jeune, le fils d'un de nos vieux copains, se désabonne. Parce que nous ne faisons pas place aux jeunes. Chez nous aussi, les vieux se cramponneraient. Ecoutez-le :

A chaque réunion de la « R.P. » j'ai vu des camarades du même âge que le mien (30 ans) — donc que je classe encore dans les jeunes — monter à la tribune et demander que l'on fasse des réunions de jeunes afin que certains articles de la « R.P. » soient plus compréhensibles pour eux.

A chaque fois, les « anciens » ont accepté ces idées, et, à chaque fois, cela est tombé dans le lac !

Pour conclure sur cette première chose, j'ai l'impression que, comme dans l'histoire de l'apprenti sorcier, nos anciens ont l'air de craindre que les jeunes déclenchent un mécanisme que personne ne pourra plus arrêter.

Deuxième point. Dans chaque numéro de la « R.P. », il y a le compte rendu d'un congrès F.O. Sommes-nous, oui ou non, des révolutionnaires syndicalistes ? Si oui, je ne vois pas ce que font de tels articles dans la « R.P. ». Car, en tant que syndicaliste, j'estime que la politique est néfaste dans un syndicat. Or, quand on voit la discussion des conventions collectives, et que l'on regarde la position de F.O. sur

certains points, on est obligé de reconnaître que sa ligne de conduite est calquée sur celle du parti S.F.I.O.

Enfin, j'ai lu certains articles de divers camarades qui, en général, penchent plutôt du côté américain que du côté russe. D'accord pour être contre le bloc stalinien, mais, quant à choisir le camp de l'impérialisme américain, j'estime que ce n'est pas à un syndicaliste révolutionnaire de le faire. En définitive, d'un côté comme de l'autre, c'est pour faire des soldats. Pour moi, une balle russe ou une balle américaine, cela fait toujours un cadavre.

Mon gars, ce que tu nous écris, pourquoi ne l'avoir pas dit à l'une des réunions auxquelles tu as assisté ?

L'idée d'un groupe de jeunes de la « R.P. » n'a pas pris corps. Pourquoi ? Parce que le camarade qui en lança l'idée à une réunion ne lui a pas donné suite. A-t-il été trop pris par ses examens ? Probablement. Nous aurions pu lui rappeler sa proposition. C'est vrai, nous ne l'avons pas fait.

Quand on a autre chose que des velléités, et qu'on a de vingt à trente ans, on prend en mains le travail qu'un autre a esquissé. Du travail, ce n'est pas ce qui manque à la « R.P. », à l'administration comme à la rédaction. Ce sont ceux que tu appelles des vieux et des vieilles, des anciens et des anciennes, qui se l'appuient ; ils ne demanderaient pas mieux que de le partager et même de le refiler entièrement à des jeunes capables de le bien faire. Tu sais qu'aucun de ces travaux n'est rémunéré. Ce que tu as l'air d'ignorer, c'est que les camarades, hommes et femmes, qui acceptent de les faire ne sont pas très nombreux. Discourir, ça va. Mettre la main à la pâte, chaque jour, régulièrement, c'est autre chose.

Tes reproches seraient fondés si tu avais offert ta participation à un travail et si on l'avait dédaignée ; si tu étais venu nous dire ou si tu avais écrit : « Je voudrais, nous voudrions, quelques jeunes, voir traiter telle ou telle question » ; si tu nous avais apporté une étude ou un article sérieusement fait et qu'on ait mis cela au panier sans en discuter avec toi.

Il y a, à la « R.P. », pas mal de travail à faire ; il faudrait pouvoir en faire beaucoup plus. On embaucherait donc volontiers des jeunes gens résolus, sérieux et tenaces. Loin de se cramponner, les vieux de chez nous auraient plutôt le défaut contraire : il leur est arrivé, trop souvent, de faire confiance trop vite à des plus jeunes — qui ne la méritaient pas.

Beautés de la gestion nationalisée

Un camarade nous signale ce fait :

On liquide le dépôt du chemin de fer à Troyes. Il devra rester 150 ouvriers sur les 350 employés actuellement. La compagnie avait acheté des hectares de terrain pour faire un nouveau dépôt. Elle a démoli des maisons et remué des milliers de mètres cubes de terre, construit des châteaux d'eau. En somme, dépensé des centaines de millions pour en arriver à abandonner le tout.

Faillite des syndicats ?

L'article de Claveyrolas, « Faillite des Syndicats et pérennité des luttes ouvrières », de la « R.P. » de décembre, a provoqué de vives critiques et de non moins vives approbations.

D'abord les critiques. Laissons la parole à Delsol :

Voilà vingt-cinq ans que la « R.P. » lutte pour défendre le syndicalisme, seul organisme de défense des travailleurs et vous publiez un article de sept pages pour dire que les syndicats doivent disparaître !

Croyez-vous inspirer confiance aux ouvriers en laissant écrire que les travailleurs ne doivent pas avoir confiance dans les syndicats ? C'est au moment où les travailleurs ont le plus grand besoin de fortes organisations syndicales que vous aidez à les démolir.

Depuis la parution de la « R.P. », c'est la première fois que je suis furieux contre l'insertion d'un article. Je suppose que pas mal d'autres lecteurs sont aussi en colère que moi, mais tous ne le diront pas.

N'oubliez pas que la « R.P. » ne doit pas être faite pour les intellectuels pisseurs de copie.

Voici, avec François (Allier) un tout autre son de cloche :

Cette opinion de Claveyrolas est-elle donc si « pessimiste », ami cuisinier ?

En tout cas, elle exprime clairement, lucidement, cette inquiétude qui se fait jour dans une couche de plus en plus grande de militants et qui les amène à reposer les problèmes, à repenser les positions.

Ces doutes de l'esprit, ce besoin aussi de formules nouvelles n'augureraient-ils pas au contraire un renouveau social ?

Crois-tu, Duperray, qu'on « échinera » les vastes machines à cotiser et à penser par d'autres et aussi vastes machines ? Devant les mastodontes, la parade normale est la transformation en infiniment petits. Ce ne sont pas des agglomérats qu'il nous faut, mais une camaraderie. Et des cercles d'études. Et des tribunes libres. Et des équipes fraternelles de copains qui se fichent comme de leur première culotte de la teinture différente de leurs opinions mais ne répugnent pas à entrer dans la bagarre là où elle est.

Le reste nous sera donné par surcroît.

De grâce, Hagnauer, épargne-nous l'esprit de boutique. F.O. serait-elle la perle des centrales révolutionnaires ?

Et maintenant, laissons à Jacquet le soin de conclure :

L'étude de Claveyrolas est remarquable. Sa thèse s'oppose à ce que je pense personnellement. Rosa Luxembourg, au moment de Spartacus, estimait que les syndicats avaient fait leur temps. Elle les voulait remplacer par les comités de marins, soldats et ouvriers. La production s'en serait-elle mieux trouvée ?

Une thèse peut être erronée et cependant receler des pensées très fortes et obliger à la réflexion. Elle nous contraint à secouer nos pensées paresseuses et à les réviser, même quand nous sommes persuadés de leur justesse.

C'est à l'école du doute que naît la vérité. Une remise en question du syndicalisme ne peut que profiter au syndicalisme. J'espère que l'article de Claveyrolas provoquera d'utiles et fécondes discussions.

Manifestation et manifestation

Précisons bien, pour répondre à certaines observations qui nous ont été faites, que la lettre sur la manifestation contre Eisenhower, que nous avons publiée dans notre dernier numéro, avait trait à la *première* manifestation, celle du 9 janvier, et non à la seconde.

Les ordres donnés pour ces deux manifestations ont été certainement très différents. Dans la première manifestation, on entendait *laisser faire* la manifestation, en se contentant simplement de l'empêcher d'atteindre l'Astoria ; dans la seconde, au contraire, on avait décidé d'*empêcher* la manifestation.

Le Français ignore le monde. S'il arrive qu'il le connaisse, il ne le comprend pas. La France est le Tibet de l'Europe.

Camille BERNERI.

L'OUVRAGE DE JEAN MAITRON va être mis à l'impression. Vu son importance, un délai est à prévoir : septembre, ou octobre. Mais que les souscripteurs se rassurent : ils seront servis par priorité.

La condition ouvrière en France

Evolution de la masse des salaires

Pour se faire une opinion sérieuse sur le pouvoir d'achat de la classe salariée, il faut connaître la masse des salaires distribués en une année pour l'ensemble de la classe et si possible pour chacune des branches d'activité. La comparaison avec 1938 doit être faite avec prudence étant donné la fragilité des estimations faites alors (1) et les résultats n'ont surtout qu'une valeur indicative. Il faudrait tenir compte, si on le pouvait, des transferts d'activité au sein d'une même branche, provoquées par les changements de qualification (en particulier par les surclassements) et surtout par l'augmentation systématique des employés de bureaux et des collaborateurs techniques. La structure sociale d'une industrie de 1949 ne coïncide pas avec sa devancière de 1938 et cela fausse quelque peu les comparaisons. Faute de statistiques, il nous est impossible d'analyser dans le détail de tels phénomènes. Cependant, pour comprendre comment a évolué la masse des salaires distribués, il faut tenir compte que l'écart entre la rémunération des professions a considérablement diminué.

Le salaire féminin est presque égal à celui des hommes. De même l'abattement pour les salaires de province, qui était de 50% au début du siècle, se chiffrait autour de 30% en 1936 et seulement de 15% en 1950.

Il y a surtout depuis 1936, une revalorisation des salaires particulièrement bas qui tend à diminuer leur écart entre les différentes branches d'industrie. Cette revalorisation s'est poursuivie depuis la guerre. En 1938, les salaires horaires moyens dans la métallurgie et le textile étaient respectivement de 9,50 et de 5,20, avec un écart de 34 % ; en 1949, la différence était pratiquement nulle. Dans les industries du caoutchouc et du papier, l'écart avec la métallurgie était en 1938 de 25%, il n'est plus aujourd'hui que de 10%. Il y a donc, à qualification égale, une tendance très nette à l'égalisation des salaires. La seule disparité importante qui subsiste est celle entre Paris et la province. Ne se justifiant pas par une différence sensible du coût de la vie, elle est dans le dirigisme actuel des salaires une séquelle de l'économie libérale. La province, étant le réservoir naturel de la main-d'œuvre, par suite de l'exode rural, l'offre de travail dans les métiers non-qualifiés y est depuis toujours plus abondante. De plus, le salaire de beaucoup d'ouvriers logés à la campagne et se nourrissant des produits de leurs cultures est considéré par le patronat comme jouant un rôle d'appoint, par analogie aux ouvriers agricoles.

Il faut encore ajouter aux resserrements étudiés, celui qui, plus lentement, mais plus nettement tend à « écraser la hiérarchie des salaires ». Au début du siècle, le manœuvre touchait 50 à 60 % du salaire professionnel ; en 1938, il en touchait 73 % et en 1949, 75 à 80 %. L'écrasement hiérarchique est beaucoup plus sensible en ce qui concerne les cadres de l'industrie et du commerce. Un traitement d'ingénieur valait, en 1914, six fois celui d'un manœuvre ; en 1949, il ne vaut plus que trois fois ce dernier. Le haut fonctionnaire, en 1939, avait un traitement dix fois plus élevé qu'un garçon de bureau ; en 1949, il n'est que 5 fois et demi supérieur. Le même phénomène a lieu aux Etats-Unis, où souvent la différence entre le manœuvre et l'ingénieur est comme un à deux ; mais ce nivellement qui existe dans tous les pays industrialisés se fait à des niveaux absolus très différents. Ce qui, aux Etats-Unis, apparait comme une tendance vers l'égalité démocratique, c'est-à-dire comme une élévation des ouvriers les plus pauvres, n'est en France qu'une dévalorisation du travail se traduisant par un appauvrissement général. L'instruction se développant, ne trouve pas chez nous l'utilisation normale à laquelle elle pourrait prétendre ; il y a aujourd'hui disparité entre les moyens intellectuels et les moyens matériels qui commandent le niveau de vie. C'est un des aspects de la contradiction entre la stagnation des forces productives et le niveau de culture général.

Il existe donc, dans tous les secteurs de la classe salariée une tendance à l'unification de la rémunération. Le terme de « masse de salariés » prend ainsi un sens de plus en plus homogène et devient un facteur important dans la structure économique du pays.

Pour éliminer les variations de l'emploi, nous indiquons ci-après les salaires de 1949 réduits à l'effectif de 1938, puis le coefficient d'augmentation 1949 sur 1938.

MASSE DES SALAIRES DANS QUELQUES BRANCHES D'INDUSTRIE

(En milliards de Francs)

Industrie	1938	1949	1949 réduit	Coeff. augm.
Métallurgie	23	340,3	275	12
Textile	6,25	109,1	110	17,5
Chimie, Caoutchouc et Papier	4,8	69	64	13,2
Céramique et verre	1,56	28,8	26	16,7
Alimentation	4,8	82,5	86	17,9
Cuirs et peaux	1,75	35,8	27	15,4
Industrie de transformation en général	58	1.040,3	920	15, 8

Le salaire en question est le salaire distribué, moins le total des congés payés, mais en y comprenant la cotisation ouvrière des assurances sociales ; il correspond à peu près au salaire net (sans le prélèvement des impôts directs).

La diversité des coefficients d'augmentation démontre bien le caractère des transferts de revenu entre les branches d'industrie. Le textile et l'alimentation bénéficient d'une revalorisation par rapport aux métaux et produits chimiques. Si on admet que la masse des biens de consommation était en 1949 au coefficient 17 environ, on voit que seuls ont conservé leur pouvoir d'achat de 1938 les plus bas salaires de cette époque (Textile, Alimentation, Verre) mais que les salaires élevés de 1938 (Métallurgie) ont au contraire perdu de 20 à 30 % de leur pouvoir d'achat.

Dans l'ensemble de l'industrie de transformation, le pouvoir d'achat global se situe au-dessous de son niveau de 1938.

(1) Elles proviennent des statistiques industrielles obligatoires 38-39 avec des extrapolations vraisemblables. L'estimation a été faite difficilement pour les employés de commerce.

L'aggravation est plus forte en ce qui concerne les employés de commerce et de banque et les ouvriers des transports :

Secteurs	1938	1949	1949 (réduit)	Coeffic. augm.
Commerce	33	387,3	410	12,4
Transports .... (y compris S.N.C.F.)	16	215,6	236,5	14,8

La dévalorisation des salaires dans les fonctions de distribution et d'administration éclaire d'un jour particulier les caractéristiques de la population « tertiaire » en France : elle y est évidemment trop abondante pour le niveau productif général, ce qui contribue à faire baisser son revenu global, mais elle répond assez bien aux aspirations du français moyen : goût du travail paisible et propre, souci de la tenue extérieure, bonne instruction générale. A ce *genre* de vie, il sacrifie son *niveau* de vie.

Ainsi, dans l'ensemble du secteur productif, il y a diminution du salaire direct des travailleurs par rapport à 1938 (sauf pour le secteur énergie). Or cette diminution a lieu malgré une augmentation de la durée du travail qui est parfois très importante :

21 %, dans la sidérurgie ;
17 %, dans la mécanique, etc.
13 % *pour l'industrie en général.*

Il n'y a d'exception à cette diminution que dans les secteurs nationalisés et les services publics. Mettons d'une part le secteur Energie, qui comprend les mines de houille, l'eau, le gaz, l'électricité et le pétrole, et d'autre part, l'ensemble des services civils et militaires de l'Etat ainsi que les collectivités locales, nous obtenons :

Secteurs	1938	1949	1949 (réduit)	Coeff. augm.
Energie	5	130,1	107,5	21,5
Services civils et militaires	20	531,1	415	20,7

L'augmentation très supérieure aux autres salaires résulte d'un surclassement systématique des catégories (gaz, électricité), d'avantages en nature (mines) ou du reclassement des fonctionnaires civils et militaires.

Les salaires du secteur étatique résistent mieux que ceux du secteur privé à la dévalorisation. Si on ajoute aux salaires urbains ceux des ouvriers agricoles (y compris les avantages en nature), on obtient, pour 1949, une masse de salaire direct de 2.574 milliards (1).

La masse correspondante de 1938 était de 150 milliards, soit : 17 fois moins. On peut donc dire qu'en valeur réelle, elle ne s'est pas modifiée malgré une augmentation globale des effectifs salariés d'environ 7 %. Le salaire direct des travailleurs a donc un peu baissé en moyenne par rapport à 1938 ; mais comme nous venons de le voir, de nouvelles disparités entre les catégories lèsent gravement le niveau de vie de millions de travailleurs.

A cet état de fait, qui provoque de justes récriminations (des métallurgistes, en particulier), s'ajoute un sentiment d'injustice qui naît de la confrontation du salaire perçu à la production effectuée. Il n'est pas de rapport qui ne soit plus simplement et physiquement ressenti que celui du salaire direct (le plus souvent au rendement) avec le travail mesuré dans la production. La cadence est mesurable ; la fatigue, en fin de journée, éprouve le travailleur. Ce sont là choses de sa vie quotidienne qui la rendent insupportable ou acceptable selon les cas. Quand le salaire ne suit pas la production, toutes les conditions physiques sont réunies pour que le ressentiment et le dégoût s'inscrivent dans le cœur des ouvriers.

Nous allons comparer la masse des salaires directs à la production en volume et à la production en valeur. Pour la première, nous partons de la base : 100 en 1938.

Années	Product. industr.	Masse réelle des salaires (réduite)	Salaire réel sur product.
1938	100	100	100
1949	123	93 (au +)	75

La part du salaire réel dans la production industrielle en volume a donc baissé de 25 % au moins. Tout se passe comme si la pièce fabriquée était payée un quart en moins de son prix d'avant guerre au conducteur de machine-outil. En réalité, un calcul plus précis montrerait que la réduction pour lui est bien supérieure puisque, par rapport à 1938, il y a eu augmentation du personnel « improductif ».

La part des salaires dans la production tend à s'amenuiser par suite des fractions grandissantes qui sont destinées à l'autofinancement du capital des entreprises. Dans une grande usine d'automobiles, la part du salaire direct dans le chiffre d'affaires est passée de 27,5 % à 24,5 % de 1948 à 1949.

Nous pouvons arriver à un résultat analogue en comparant les productions nationales brutes (industrie, agriculture, services) entre 1938 et 1949 et que nous fournissent le Commissariat au Plan et le rapport Petsche (en excluant, bien entendu, les services de l'Etat et les traitements des fonctionnaires).

En milliards de Francs :

Années	Product. nationale brute	Salaires directs	%
1938	400	130	32,5 %
1949	7.590	2.043	27 %

On voit ainsi que la part du salaire dans la production nationale (industrielle et agricole) exprimée en valeur réelle a baissé de 17 % environ.

Il nous faut maintenant ajouter à la masse des salaires directs nets celle du salaire social pour avoir la masse du salaire total, payée aux salariés et aux pensionnés.

Voici très schématiquement la décomposition de ce salaire social (en milliards de francs) :

Années	Allocat. famil.	Maladie, Accidents	Pensions	Salaire social net
1938	3	1,5	18,5	23
1949	260	156	270	686

(2) Avec les chiffres publiés par l'INSEE (Mouvement économique de 1938 à 1949) et ceux de la Direction des prix pour les ouvriers agricoles.
Le rapport de MM. Petsche et Buron, de janvier 1951, donne comme masse directe 2.725 milliards en y comprenant les congés payés et les cotisations ouvrières d'A. S.

Ajouté au salaire direct, il fournit un salaire total de :

173 milliards en 1939 ;

3.260 milliards en 1949.

Soit près de 19 fois plus en 1949 qu'en 1938.

Il y a donc en valeur réelle une légère augmentation du salaire total, correspondant d'ailleurs à l'augmentation du nombre des salariés. On peut donc affirmer qu'à effectif égal la masse globale des rémunérations versées aux salariés actuels comme aux anciens et futurs salariés n'a pas varié essentiellement.

Le salaire total moyen a retrouvé son niveau de 1938. Comparons-le maintenant à la masse des biens de consommation jetés sur le marché à l'usage de la population (en excluant les biens consommés par les collectivités publiques). En 1938, ils étaient évalués à 327 milliards (1), soit 5.500 milliards au cours de 1949 ; en 1949, ils sont évalués à 5.795 milliards (2), augmentant de 4 %.

Or la masse du salaire total représente le pouvoir de consommation des salariés et pensionnés. Nous disons : pouvoir et non-consommation effective puisqu'une fraction inconnue de cette masse est épargnée. Ce pouvoir est de 53 % en 1938 et de 56 % en 1949. En admettant les chiffres (3) du ministère des Finances, on peut dire que la légère augmentation constatée ne fait que traduire celle des effectifs des salariés et pensionnés. Le pouvoir de consommation moyen du salarié n'a donc augmenté sensiblement ni en valeur absolue ni en valeur relative par rapport à 1938.

Le rapport de la masse du salaire total à la masse totale des biens et services disponibles sur le marché est restée constant entre 42 % et 43 %, ce qui signifie une baisse moyenne par salarié. Le tableau suivant nous en donne l'explication :

	1938 (1)	1938 (2)	1949 (3)	Indices
Bien disponibles sur le marché ..	408	6.930	7.620	110
Consommation privée	327	5.550	5.795	104
Consommation publique	12	210	255	121
Bien d'équipement ..	69	1.180	1.570	133

Les biens d'équipement augmentent davantage que les biens de consommation. On a créé des barrages hydroélectriques, électrifié des voies ferrées, construit des camions au lieu de voitures de tourisme ; la production de machines-outils a doublé, celle des tracteurs septuplé, etc. Un travail humain plus considérable a été absorbé dans les moyens de production aux dépens de la consommation. De plus, la France a été exportatrice de biens de consommation pendant ces dernières années ; enfin l'Etat s'est révélé plus grand consommateur qu'en 1938.

Les biens d'équipement sont financés pour une très faible part par l'Epargne privée (2,5 % en 1949 contre 19 % en 1938). Cela signifie qu'aujourd'hui, les investissements sont obtenus (en dehors de l'aide Marshall) principalement par l'impôt ou l'autofinancement des entreprises, qui viennent, en s'intercalant entre les salaires distribués et les prix des biens de consommation, maintenir entre eux un écart dont les consommateurs salariés font les frais.

Si la masse totale des salaires, traitements et pensions, a peu changé depuis 1938 en valeur réelle, la décomposition de cette masse est aujourd'hui fort différente de ce qu'elle était à l'époque. Comparons la répartition de ces masses dans les différentes rétributions pour les salariés et pensionnés non agricoles aux deux époques (%).

Années	Salaire direct	Pensions	Allocat. Famil.	Assurances sociales	Total
1938	86,0	11,2	1,8	1,0	100
1949	77,0	9,0	8,8	5,2	100

L'ensemble de la classe salariée fonctionne comme une gigantesque mutuelle. On y redistribue les salaires en prélevant dans la poche des uns pour emplir celle des autres. Le célibataire ou marié sans enfant reçoit une rétribution diminuée pour permettre à son voisin, le père de famille, d'élever ses gosses. La comparaison entre la première et la troisième colonne rend très clair cette redistribution du salaire entre les catégories suivant les charges de famille.

Le total, salaires plus allocations familiales, est relativement le même (et par conséquent aussi en valeur réelle). Bel exemple de solidarité, dira-t-on ! Mais cette solidarité obligatoire n'a lieu qu'entre salariés. Les autres classes de la nation n'y participent pas, mais se contentent par leurs porte-parole au parlement de l'imposer aux seuls salariés.

La logique voudrait que ces derniers soient seuls aussi à régler cette redistribution du salaire, et qu'ainsi le problème des allocations familiales fût seulement intérieur à la classe qui en souffre ou en bénéficie suivant les cas. Ou, alors, si la répartition des allocations familiales intéresse la nation tout entière sur le plan de l'évolution démographique, il faudrait, comme cela se produit en Angleterre, qu'elle dépende des recettes fiscales ne pesant pas exclusivement sur les salariés. On ne verrait pas ainsi les pauvres payer seuls pour de plus pauvres.

Pour l'ouvrier métallurgiste, le maintien du pouvoir d'achat a lieu autour de la famille de 4 personnes ; par conséquent cette famille représente approximativement le pivot autour duquel se redistribue le salaire. La position exacte de ce pivot n'est pas la même suivant les branches de l'industrie et les catégories de travailleurs ; mais on conçoit que l'on puisse définir un salaire moyen pour l'ensemble de la classe (en tenant compte du reclassement des catégories et des resserrements divers qui se sont produits depuis 1938) qui ait ce même pouvoir d'achat qu'en 1938. En-dessous de ce salaire réel fixe, on peut situer sans erreur possible sur le plan des catégories les ouvriers de produits chimiques et de la métallurgie, la masse des employés (y compris les cadres), les fonctionnaires hauts et moyens, et sur le plan familial, pour la grande majorité des catégories, les célibataires, mariés sans enfant ou avec un enfant. Sans effectuer de calcul, il est clair que cela représente la majorité de la classe salariée.

Michel COLLINET.

(à suivre)

(3) Commissariat du Plan.
(4) Rapport Petsche.
(5) Il y a d'importantes divergences avec d'autres statistiques émanant de différents services. Nous ne sommes pas en mesure de les discuter.
(6) Commissariat au plan.
(7) Valeurs de 1938 au prix de 1949.
(8) Rapport Petsche.

Désaccords fondamentaux

PACIFISME, ANTISTALINISME ET CONSCIENCE DE CLASSE

Evidemment, la polémique est souvent nuisible, toujours dangereuse. Mais le silence sur des désaccords fondamentaux nous paraît plus nuisible et plus dangereux encore. Notre seul mérite, ici, c'est de ne jamais fuir le débat... même lorsque l'on risque l'incompréhension et la surdité volontaire des interlocuteurs... même lorsqu'on peut y perdre des sympathies et des amitiés auxquelles on tient. Jamais nous n'avons senti autant qu'aujourd'hui l'amère vérité de la parole fameuse : **Le plus difficile ce n'est pas de faire son devoir, c'est de le connaître.** Et cependant cette connaissance est d'autant plus nécessaire que l'accomplissement du devoir est plus urgent.

LA VOIX DE LA PAIX

Il vient de paraître un nouveau journal qui porte ce beau titre **La Voix de la Paix.** Nous y trouvons en leader un article de Robert Jospin qui conclut en faveur du « neutralisme » européen, opposé à la neutralisation « par l'écrasement », si l'Europe joue la carte américaine ou la carte russe. Si sympathique que nous soit la personne de Robert Jospin, nous ne pouvons le suivre sur la « voie » qu'il a choisie et que l'Europe n'a plus, comme il le croit, la liberté de choisir.

Dais la **R. P.** d'août 1950, nous avons tenté de tirer une conclusion provisoire des initiatives prises par l'Union des syndicats parisiens F.O. pour un rapprochement des syndicalistes et des pacifistes libres. Nous n'avons pas attendu le développement des opérations en Corée, nous n'avons été influencés ni par les premières victoires faciles des Nord-Coréens, ni par la contre-offensive des troupes de Mac Arthur. Dès que l'affaire de Corée a été engagée, nous avons proposé aux pacifistes un appel à l'opinion publique et aux gouvernements sur « le mot d'ordre de la cessation immédiate des hostilités et du retour au statu quo ante bellum ».

Nos interlocuteurs ont arrondi leur bouche en prononçant les lettres F. O. et ont délibéré pendant plusieurs semaines avant de nous proposer des rectifications qui privaient notre appel de ses formules les plus efficaces.

Encore s'agit-il de ceux qui étaient présents, Jospin n'en était pas et, à ma connaissance, n'était même pas représenté.

Je trouve l'explication de cette attitude qui a sonné en moi le glas du pacifisme pur dans la **Voix de la Paix.** Oh ! il y est fréquemment question de la brutalité militaire américaine (sic), mais aucune allusion au régime abominable qui par son existence même constitue la menace la plus redoutable pour la paix.

Si Jospin — socialiste et chrétien dont la probité et la bonne foi ne sont pas en cause — a rédigé le leader, c'est un nom plus illustre que l'on trouve sous l'article « doctrinal » : celui de Félicien Challaye. Nous pouvons parler de lui avec quelque sérénité ; il fut notre compagnon jusqu'au bout lorsque nous avons eu à répondre de la signature du tract « Paix immédiate », et avant la guerre, nous lui avons offert une tribune, lorsque d'autres ne lui manifestaient qu'une amitié assez discrète.

Sans doute, avons-nous jugé ridicules et odieuses les poursuites intentées contre lui à la Libération, mais son attitude sous l'occupation nous a souvent surpris, quelquefois bouleversés profondément. Je ne m'attarderai pas sur ces souvenirs pénibles. La « naïveté » de cet intellectuel de grande classe nous a toujours paru une suffisante circonstance atténuante... même lorsque avant la guerre certains de ses propos pouvaient alimenter l'antisémitisme spontané de quelques « pacifistes ».

Mais la naïveté ne permet pas tout. Elle ne permet surtout pas, à propos de l'affaire de Corée, de déformer la vérité au point de faire peser toute la responsabilité des destructions et des massacres sur le gouvernement sud-coréen et les aviateurs américains. A moins d'être incurable, cette naïveté pourrait aussi « s'ouvrir » à l'expérience.

Je cite : « **Redisons que si notre pays désarmé était quand même occupé, cette occupation serait sans doute moins néfaste que la participation à une guerre. L'occupant. quel qu'il soit, traiterait moins mal cette victime innocente qu'un adversaire vaincu** ».

Et bien entendu on rappelle ce que les aviateurs américains avaient été capables de faire lors de la dernière guerre, à Rouen, à Caen, à St-Lô !

Affirmation apparemment indiscutable ! L'ennemi occupant n'a évidemment aucun intérêt à anéantir ce qui peut lui servir. Mais cette innocente constatation justifie toutes les occupations. Celle de l'ouvrier qui préfère un salaire misérable à la misère des jours de grève et de chômage. Celle de l'intellectuel qui sacrifie ses idées à sa place et qui pour demeurer « quelque chose » cesse d'être « quelqu'un ». Celle d'un peuple qui préfère les coups de fouet de la tyrannie aux risques mortels de la révolte. Celle des pacifistes de 1940 qui sont allés de l'acceptation — normale ! — de l'amnistie à l'acceptation de la victoire hitlérienne, et qui ont même fini par célébrer la « collaboration franco-allemande », sous les drapeaux de Marcel Déat.

Je le confesse. J'ai cru, moi aussi, que la guerre restait la pire des éventualités. Et il n'est pas question de renier un pacifisme qui veut « prévenir les conflits », ou qui — fortement associé à l'internationalisme ouvrier — se refuse à « toute complicité avec les classes dirigeantes ». Mais l'expérience m'a appris que la paix totalitaire était pire que la guerre, même que la guerre atomique. J'ai eu peur — comme tous mes camarades — lorsque, écrasé contre la terre, j'entendais les bombes d'avion éclater autour de nous. Mais cette peur-là n'avait rien de commun avec celle qui m'anéantissait lorsque le nom de Drancy fut prononcé, dans le bureau du quai des Orfèvres, où l'on m'avait conduit. Et comme je regrettais d'avoir oublié la petite pastille libératrice...

Vous parlez de « terre brûlée » en Corée, d'écrasement des villages évacués par l'aviation améri-

caine. Vous citez avec complaisance des extraits du **Monde** dont vous garantissez l'impartialité (solidarité neutraliste !). Parlons chiffres, alors. Dans une maison d'enfants — que je connais bien — on a caché, de 1942 à 1944, soixante enfants de déportés... représentant au minimum une centaine de pères et mères enlevés par les Allemands. Il est revenu une mère... — et en quel état ! —Calculez donc le pourcentage ! Evaluez donc aussi — peut-être avez-vous lu les comptes rendus du procès intenté par David Rousset à ses insulteurs ? (je dis peut-être !) — la mortalité probable dans les camps de concentration staliniens. Ne m'objectez pas qu'il s'agit de minorités ! Il n'est pas à l'heure actuelle d'être vivant derrière le rideau de fer que sa résignation, sa soumission, ses reniements garantissent contre les risques de la déportation. Vous préférez pour « les êtres chers qui vous préoccupent » la vie à Paris, à Londres ou à Boston qu'à Moscou ou à Prague. Tout de même... Mais vous aimeriez mieux les voir à Moscou ou à Prague que dans « les ruines fumantes de Séoul ». Vous oubliez les êtres chers... à d'autres qui ont disparu de Moscou et de Prague, sous Staline — comme de Paris sous Hitler. Si votre imagination est défaillante, je pourrais vous montrer quelques photos...

Au reste votre dilemme a toutes les vertus et toute la simplicité d'une abstraction. Car, même si on reconnaissait comme vous la lourde responsabilité de l'impérialisme américain dans l'affaire de Corée, il n'en resterait pas moins que l'expérience est en effet concluante, mais pour infirmer votre thèse.

La soumission au vainqueur ne garantirait notre pauvre existence que si la victoire était du premier coup totale et définitive. Sinon, il faudra subir le conflit et des destructions d'autant plus inévitables qu'aucun des deux belligérants n'aura intérêt à nous ménager.

L'AFFAIRE COREENNE... « CAS-TEMOIN »

Restons cependant sur le terrain que vous et d'autres avez choisi. De grâce que l'on nous épargne les truismes écœurants sur le heurt des impérialismes, sur la concurrence américano-soviétique. Qu'en fin de compte, tout se ramène à la lutte pour l'empire du monde, c'est probablement vrai et cela pourrait justifier le choix — non d'un impérialisme — mais d'un régime qui par sa nature même maintient des possibilités de luttes des classes, donc de mouvement ouvrier relativement libre. Des intérêts capitalistes américains... ou anglais... ou français jouent leur jeu — avec toutes les contradictions que cela implique — en Asie, comme en Europe et en Amérique !... que l'on veuille bien ne pas nous juger assez... naïfs » pour le nier. Dans les colonnes de la « R.P. » on ne s'est guère gêné pour juger sévèrement la politique des U.S.A. à l'égard du Japon. Il faudrait aussi interpréter les accords de Yalta et de Potsdam, où les partenaires violèrent les principes de la Charte de l'Atlantique avec autant de désinvolture que les négociateurs de Versailles en 1919 bafouant les principes wilsoniens. Ce sont là des idées générales que nous exprimons sans aucune hésitation. Mais il en est d'autres qu'un observateur — même marxiste, même « pacifiste pur » — ne peut ignorer. C'est d'abord qu'il n'y a pas de problème russe — comme il y avait incontestablement un problème allemand et un problème italien — c'est-à-dire que la Russie n'a pas de revendication légitime à soutenir... car elle n'est menacée ni d'encerclement, ni d'étouffement, ni d'asphyxie ; — que ses conquêtes directes ou hypocrites ne peuvent être inspirées que par la volonté d'une caste dirigeante qui a besoin pour durer d'une atmosphère de guerre. C'est, d'autre part, que l'impérialisme américain ne se présente pas sous la forme colonialiste et militaire que nous avons connue en Europe, qu'il oriente ses ambitions sur le seul plan économique, certain de ne pas rencontrer de rival dangereux, sur ce terrain. Ici le militarisme est une nécessité acceptée avec répugnance. Là, il se confond avec l'instinct de conservation. C'est enfin que nous entendons, non le seul gouvernement de Washington, mais les multiples voix du peuple des U.S.A. — qui devrait aussi nous entendre — alors que nous n'entendons plus le peuple russe, ni les peuples soumis à Staline.

Justement, l'affaire de Corée illustre cette opposition. Notons encore une ahurissante affirmation de Challaye : « **Les Nord-Coréens avaient été armés par les Russes. Et ils pouvaient compter sur l'intervention de la Chine amie : troupes régulières ou divisions composées de volontaires (sic !). Les Sud-Coréens avaient été armés par les Américains, moins bien certes que ne l'avaient été par les Russes, les Nord-Coréens. Mais l'immonde vieillard Syngmann Rhée savait qu'à son premier signal allaient accourir l'armée américaine et quelques contingents alliés. Il n'est pas exclu qu'il ait combiné à l'avance le désastre sudiste afin d'obtenir cette intervention, comptant bien l'utiliser pour étendre à toute la Corée sa cruelle tyrannie policière. C'est peut-être pour déclencher cette guerre que, peu avant qu'elle n'éclate, il a fait arrêter trois émissaires apportant de Pyong-Yang un appel en faveur de l'unité coréenne** (Monde, 28 juin 1950), **ce qui pourrait peut-être amener à mettre en doute la thèse officielle sur la responsabilité unilatérale de la guerre entre les deux Corées.** »

J'ai été pacifiste — je le suis encore. Je n'éprouvais guère de tendresse pour le gouvernement éthiopien de 1935, le chancelier d'Autriche de 1938, le président de la République tchécoslovaque de 1939 — mais j'avoue que si j'avais trouvé sous la plume d'un pacifiste d'avant-guerre de telles excuses des agressions de Mussolini et d'Hitler, j'aurais compris et approuvé les réactions des partisans de la politique dite de fermeté.

Et naturellement le **Monde** fournit la référence. Notez la date : 28 juin... soit trois jours après l'agression ! Challaye, dans sa naïveté désarmante, n'a pas remarqué que le **Monde** multiplie, depuis quelque temps, les critiques de l'action américaine. Un de ses rédacteurs — impartial, bien entendu — a même reproché aux U.S.A. d'avoir voulu introduire le système démocratique dans des pays arriérés... comme la Corée ! L'antiaméricanisme est d'ailleurs fort à la mode dans la presse bourgeoise... même ralliée au pacte Atlantique. Mais c'est là une autre histoire, que nous traiterons quelque jour.

Ce qu'il faut lire — ce que j'ai fait en ces derniers temps — ce sont les articles et informations consacrés à la Corée... avant le 25 juin 1950. Edifiante lecture !...

On ne peut nier les incertitudes, la confusion de la politique américaine, dans cette affaire. Ce qui prouve justement que ce n'est pas là un phénomène totalitaire. On remplirait la **R.P.** avec des citations de la presse conservatrice de tous pays, reprochant au gouvernement des U.S.A. ses contradictions, sa mollesse, ses « criminelles » (!) hésitations en Corée... comme en Chine et en Indochine. Ce qui semble indiscutable, également, c'est que le partage de la Corée imposé en 1945 pour des raisons purement stratégiques, a permis jusqu'en 1948 aux militaires américains de soutenir un « gouvernement fantoche » dont l'arbitraire était la seule sauvegarde. C'est que l'on craignait tout gouvernement « populaire » trop facilement soumis par Moscou. Craintes... que les exemples

de la Hongrie, de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie renforçaient singulièrement.

Mais, si des raisons stratégiques imposaient aux U.S.A. de tenir la Corée, l'administration Truman en avait cependant appelé aux Nations Unies, dont une commission (où l'U.R.S.S. aurait pu être représentée) tentait vainement en février 1948 de préparer la solution du problème coréen et se heurtait au rideau de fer du 38e parallèle. Félicien Challaye a-t-il lu le rapport de cette commission ? C'est moins joli, mais plus instructif que de vieilles poésies coréennes... Connaît-il un article publié dans **Human Events** du 5 mai (hebdomadaire indépendant de Washington) par le journaliste japonais Kiyovishik Kawakami ? En voici la conclusion :

> La politique soviétique en Corée est un retour à celle que poursuivaient les tzars. La politique des tzars avait pour but final de contrôler la Corée. Comme l'explique Herbert Gibbons dans la Nouvelle Carte de l'Asie : « La Corée a été un poignard menaçant le cœur du Japon. Il n'y a là aucune exagération. Que la Corée soit aux mains d'une puissance européenne quelconque, et la menace contre le Japon sera la même que celle que constituerait contre l'Angleterre la Belgique aux mains des Allemands. Une puissance européenne installée en Corée pourrait séparer le Japon de la Chine et contrôler les débouchés de la Chine du Nord vers le Pacifique... »
>
> Aujourd'hui, le Japon étant éliminé, la Russie a repris les ambitions caractéristiques de la politique de Moscou dans les beaux jours du tzarisme.
>
> La Corée est mitoyenne avec cet immense continent qu'est la Russie. Le port le plus septentrional de la Corée, Rashin, développé par les Japonais, est situé près de Vladivostok, centre stratégique de la Russie orientale. La Russie aura là, sous peu, une flotte de sous-marins modernes. Il est probable que des lignes de chemins de fer sont en construction derrière le rideau de fer, à partir de Rashin vers le Sud. Tel un glacier, la Russie avance toujours.
>
> Quel sera alors le sort du Japon, condamné à un perpétuel désarmement par le commandement américain ? C'est là une question primordiale dans l'esprit de nombreux stratèges américains. Le public américain est-il aussi conscient de la gravité de ce problème ?

Faut-il rappeler encore un avertissement de James Byrnes dans **Cartes sur tables** (écrit avant 1948), précisant que **« l'armée rouge avait entraîné une armée de Coréens, dont les effectifs sont de 100.000 à 400.000 hommes... et que le départ des troupes américaines laisserait cette armée comme seule force militaire en Corée »**.

Lisez donc encore, Challaye, un article de Pierre Doublet publié dans **la Semaine dans le monde**, du 27-3-1948, sous le titre **« Veille d'orage au pays du matin calme »**. Il y est question de la terreur policière en Corée du Sud... ce qui prouve l'impartialité de l'auteur. Vous citez, Challaye, votre propre ouvrage de 1919 définissant le Coréen « comme essentiellement pacifiste ». Voici, citée par Doublet, la réponse du dictateur stalinien, à la suite du défilé militaire du 8 février 1948 dans les rues de Pyong-Yang : **« Pour la première fois, dans l'histoire, les Coréens auront leur armée. »** Et en parallèle, Doublet décrit les angoisses du général Hodge — commandant des troupes américaines d'occupation — prévoyant, après l'évacuation de la Corée du Sud, la marée rouge « déferlant sur un pays désarmé » (désarmement qui serait une provocation, d'après Challaye !...).

Mais ces rouges représentent « le communisme libérateur » !? Bien sûr. Pourquoi diable, alors la Corée du Sud a-t-elle supporté la charge de 5 millions de réfugiés du Nord. Pourquoi ? Doublet nous le dit :

> Pourtant les gens du Nord ne sont pas heureux. Ils sont là quelques centaines de misérables, couchés sous les tentes de la vallée où se pressent les toits de chaume de Kaesong, à deux kilomètres au sud du parallèle. Comme tant d'autres — des centaines de milliers — ils se sont glissés par les sentiers de montagne à la faveur des nuits obscures vers l'absurde frontière des mondes. Ils attendent dans la boue des camps de réfugiés qu'un train les emmène à Séoul, où les poursuivra leur misère, car ils ont tout abandonné, leurs fermes, leurs maisons, leurs outils, pour échapper au paradis rouge de Kim Il Sung...
>
> Autour d'un poêle fumeux dont la cheminée perce la tente, six enfants dorment sur des matelas de toile brune, tandis qu'un homme rêve en fumant une pincée de tabac dans une pipe de cuivre : il est venu la nuit dernière avec sa femme, son père, sa mère infirme et ses six gosses, car il a refusé un emploi d'ouvrier sur ses terres intégrées au nouveau Kolkhoze. Vers l'entrée de la tente deux jeunes gens — dix-neuf et vingt deux ans — discutent à voix basse ; ils n'ont pas voulu servir dans la milice et s'en vont à Séoul poursuivre leurs études. Un vieillard assis sur un baluchon de hardes, fatigué encore de sa marche épuisante, lève un visage ridé, un regard franc : « Je suis venu, dit-il, parce que j'avais faim. »
>
> Les regards silencieux des autres et leurs joues hâves disent bien que la faim surtout les a poussés : pour manger, pour travailler, il faut être communiste, et le refus conduit trop souvent à la prison obscure dont on ne parle pas — comme Cho Man Sik, le « Gandhi de Corée », qui, toute sa vie, avait refusé de servir les Japonais, et, à soixante-cinq ans, se vit enfermé dans sa maison de Pyong-Yang parce qu'il n'avait pas voulu servir sous l'étoile rouge...

CAPITALISME PROGRESSISTE

Cependant, c'est en cette même année 1948 que s'opère le tournant décisif de la politique américaine connu en Europe sous le nom de plan Marshall. Préparation à la guerre ? Simplement tentative d'orientation de la « conjoncture » mondiale, analogue dans son esprit aux plans de Roosevelt de 1932, tentative d'orientation de la conjoncture américaine. Le fameux point quatre du programme Truman prévoit **« l'aide aux pays arriérés »**. Politique capitaliste ? Sans nul doute. Politique favorable aux intérêts des « libres entreprises américaines » ? Pas de toutes... car comment expliquer les contradictions et les polémiques exprimés par « l'opinion publique » aux U.S.A. ? Mais politique relevant certainement d'un capitalisme progressiste, de celui dont Marx souhaitait le succès en 1848 comme l'étape nécessaire vers la révolution prolétarienne : **l'antithèse ne se concevant pas, lorsque la thèse n'a pas atteint son plein développement.**

Politique que l'on a voulu appliquer en Corée, et qui s'est heurtée aux difficultés résultant de la coupure avec la région industrielle du Nord et

du caractère réactionnaire du gouvernement de Syngman Rhee.

On lira avec intérêt, à ce sujet, le compte rendu des missions de quatre intellectuels américains en Asie orientale, paru dans le **Monde** du 17-11-49, sous la signature de Roger Lévy et sous le titre « Modesties américaines ».

Les conclusions ne sont pas contraires à nos propres formules : « Les U.S.A. ont perdu la Chine, la Corée, l'Indochine — le Japon peut devenir le meilleur intermédiaire entre la Chine (voire l'U.R.S.S.) et le bloc américain — l'Inde représente le grand, le seul espoir car elle fera le contrepoids à l'U.R.S.S. et sera le champ proposé aux investissements américains. »

Mais voici le passage relatif à la Corée :

> Pour M. Reischauer, la Corée est perdue. Qu'on ne regrette pas le régime du partage inauguré en 1945 : l'alternative aurait été soit un Etat soviétique fantoche, établi sur tout le pays, puisque les troupes russes avaient traversé la frontière avant la fin des hostilités et s'étaient retranchées au 38e parallèle, quand aucun soldat américain n'avait mis le pied en Corée ; soit d'évoquer immédiatement le problème devant l'O.N.U. au lieu de prétendre que l'U.R.S.S. et les Etats-Unis pourraient assumer bilatéralement la responsabilité de la Corée. Mais le problème ne fut soumis à l'O.N.U. que le 17 septembre 1947 : trop tard ! la division entre deux zones hostiles était consommée. Le seul espoir qui reste est de maintenir le problème coréen devant l'O.N.U. et d'aider en même temps le gouvernement de la Corée du Sud techniquement, économiquement, de manière à lui donner une chance : celle de poursuivre sa course périlleuse entre les écueils d'un fascisme intérieur et les menaces de conquête et de chaos qu'introduirait le régime communiste de la Corée du Nord.

Cette politique américaine impose un système démocratique. On a donc élu une assemblée en 1948, sous le contrôle de l'O.N.U. On sait que cela ne modifia guère les tendances du gouvernement de Séoul. Mais ce que l'on oublie de dire c'est que l'intervention de Washington s'est exercée dans le sens opposé à ces tendances, qu'elle a même subordonné l'aide économique à un changement de politique financière et agraire. **Le 8 avril 1950 le gouvernement des U.S.A. rappelait son ambassadeur à Séoul... pour exercer une pression décisive. sur Syngman Rhee.** Le 30 mai 1950, des élections générales en Corée du Sud accordaient une majorité écrasante à l'opposition. Le 10 juin 1950, le front démocratique nord-coréen lançait un appel à l'unification du pays et le 25 juin — sans aucune initiative du Sud — les troupes nord-coréennes envahissaient la Corée du Sud. Rappelons encore qu'une commission de l'O.N.U., « comprenant des représentants de l'Australie, de la Chine, de la France, de l'**Inde**, du Salvador, des Philippines et de la Turquie » adressait le 24 **juin** à Lake Success un rapport relatif à la préparation de l'attaque nord-coréenne et constatant que rien en Corée du Sud n'indiquait une volonté d'agression, ni même de résistance efficace. Rappelons aussi que l'agression a été condamnée dès le 27 juin par 48 pays — dont l'**Inde** — et par le secrétaire général de l'O.N.U., M. Trygve Lie, dont on avait dénoncé les complaisances prosoviétiques. Rappelons enfin que dans ses propositions de paix avec l'U.R.S.S., M. Dean Acheson, le 18 mars 1950, demandait aux dirigeants soviétiques de « **permettre à la commission des Nations Unies de remplir sa mission en lui autorisant l'entrée de la Corée du Nord et en acceptant son rapport en tant que base d'un règlement pacifique des problèmes de ce pays libéré** ».

Ainsi donc la responsabilité de l'agression est hors de discussion. Dans le même numéro de la **Voie de la Paix**, M. Paul Reboux affirme que des financiers américains voulaient conquérir la Corée, pour offrir un grenier à leur colonie japonaise. Voilà une accusation qui gagnerait à être fondée par des faits précis et contrôlés. Et il n'est pas indispensable d'être financier, même américain, pour reconnaître que des échanges entre la Corée et le Japon sont dans l'ordre naturel des choses.

Ce que nous constatons, c'est qu'en Corée, comme en Mandchourie, Staline prolonge la politique des tzars et se pose en représentant de l'impérialisme russe, réactionnaire et militariste — que les U.S.A. ont tenté au contraire d'inclure la Corée (comme ils le voulaient pour la Chine) dans leur système — capitaliste sans nul doute, mais relativement libéral et conforme aux lois de l'évolution — que c'est à la suite d'élections dont on pouvait espérer la fin de la dictature de Syngman Rhee que l'agression s'est produite...

Ces constatations n'impliquent nullement l'approbation de la politique de Mac Arthur et de l'opposition absurde et dangereuse à la Chine de Mao Tse Toung. Mais elles se posent comme conditions préalables à toute discussion sur un programme de paix... avec la condamnation formelle du régime totalitaire stalinien, non parce que celui-ci contrarie nos idées, mais parce qu'il annihile toute lutte de classe comme toute pensée libre.

Si l'on s'écarte de ces positions, c'est que l'on subordonne la paix à la loi du plus fort, c'est que l'on accepte pour demain la victoire de Staline, comme l'on acceptait hier la victoire d'Hitler.

Nous n'espérons plus convaincre Félicien Challaye. Mais Jospin et ses amis peuvent encore nous entendre, avant qu'il ne soit trop tard et que notre rupture avec le pacifisme pur soit définitivement consommée.

NOTRE DEBAT AVEC L'ECOLE EMANCIPEE

A la suite de notre note sur l'attitude de la représentante de l'Ecole Emancipée au bureau du Syndicat National des Instituteurs (*R.P.* de février 1951) nous avons reçu la mise au point suivante :

MISE AU POINT

Naguère, la « Révolution prolétarienne » — ou plutôt l'un de ses collaborateurs — constatait avec regret que l' « Ecole Emancipée » ne citait pas souvent les articles de ses collaborateurs. Notre revue a plus de bonheur, puisque le même collaborateur ne perd pas une occasion de la citer. Il est vrai que c'est pour l'éreinter ; mais c'est là un infime détail.

Voici à nouveau la pudeur révolutionnaire de notre censeur en émoi. « La représentante, écrit-il, de l'Ecole Emancipée au bureau du syndicat national des instituteurs a déclaré qu'elle aurait volontiers participé à la grève si elle avait été consultée. » Et de se voiler la face, et de frémir à l'idée qu'une camarade de l'E. E. aurait pu participer à une grève « patriotique ». Eh quoi ! l'E.E. est-elle tombée si bas que le patriotisme offre pour elle tant de séductions ? Roger Hagnauer n'en croit pas ses yeux. Aussi invoque-t-il tous ceux qui furent pour nous et qui sont un témoignage et un exemple : Bouët, Dommanget, Serret. Cependant, il se montre, sur ce point plus royaliste que le roi : que nous sachions, ni Bouët,

ni Dommanget, bien vivants et solides encore n'ont renié cette E. E. déliquescente et pourrie.

Parlons net. Qu'est-ce qui offusque ici, Roger Hagnauer ? L'allure « patriotique » donnée à cette grève ? Nous en tombons d'accord. Mais si Roger Hagnauer avait pu assister à la réunion du B. N. dont il a repris en le dénaturant le bref compte rendu, il aurait compris qu'il n'a jamais été question pour moi d'accepter les yeux fermés les conditions staliniennes. J'ai même très exactement précisé, non sans railler l'appellation ridicule de cette grève, que je l'aurais faite si les travailleurs consultés l'avaient librement décidée pour des raisons d'ailleurs différentes de celles des staliniens. J'entendais par là Roger Hagnauer que dans la mesure où un général (1) *chef d'armée confère avec un chef d'Etat cela constitue un danger pour la paix et qu'il n'est pas impossible que des travailleurs manifestent contre cette préparation à la guerre.*

Nul ne peut se méprendre (sauf incroyable naïveté ou mauvaise foi) sur la signification « réelle » de ma position affirmée ce jour-là. Elle traduit le refus spontané et formel de la politique capitaliste américaine. Si l'on peut feindre d'ignorer ce qu'il y a d'authentique en cette réaction c'est que l'on a déjà choisi consciemment ou non de défendre soi-même ce capitalisme, c'est que l'on s'est intégré à l'un des blocs.

Effectivement la vérité est que R. Hagnauer et quelques autres ont choisi l'impérialisme américain et de se situer aux côtés d'un régime d'exploitation contre un autre régime d'exploitation, sous prétexte de moindre mal. La vérité est que ces camarades ne croient plus en la classe ouvrière et en son action de classe. La vérité est que l'on préfère la réaction américaine à la révolution prolétarienne et que nos balles, si elles ont encore quelque valeur contre les généraux soviétiques, n'ont plus de vertu contre nos propres généraux.

En paroles on feint de stigmatiser « la plus écœurante campagne nationaliste et germanophobe » et le « patriotisme stalinien » mais en fait on s'apprête à soutenir le plus authentique des « patriotismes » américains. Car nous en sommes à des « distinguos » plus ou moins subtils. Une grève, demande Hagnauer, pourquoi ?

Parce qu'Eisenhower est américain... ou parce qu'il est général ? Ce dernier titre, poursuit Hagnauer, justifierait peut-être *notre hostilité. Admirez le « peut-être » et qu'en termes galants ces choses-là sont dites ! Hier le « peut-être » eût été impensable, demain le « peut-être » disparaîtra, et en avant pour la sainte croisade capitaliste et les valeurs occidentales contre la barbarie communiste avec la bénédiction d'Eisenhower, du pape et de Truman.*

Bon voyage, camarade, nous ne vous suivons pas. Mais faut-il à cette occasion vous ramener vers le passé. « Les travailleurs conscients des nations belligérantes ne peuvent accepter dans cette guerre la moindre responsabilité ; elle pèse toute entière sur les épaules des dirigeants de leurs pays... Il faut aujourd'hui, il faudrait plus que jamais conserver jalousement notre indépendance, tenir résolument aux conceptions qui sont nôtres, qui sont notre raison d'être. Si on les croit fausses qu'on le dise ! Alors seulement, on aura le droit de faire du nationalisme sous toutes ses formes... »

Ces mots, Hagnauer, vous le savez, sont du vieux lutteur notre camarade Monatte. Ils sont encore pleinement nôtres. Mais vous, vous n'avez plus le droit de les revendiquer. Attelé, par haine du stalinisme, à l'impérialisme capitaliste avec Louzon et quelques-autres, vous vous situez de plus en plus dans le même plan où se situent les valets de Staline.

Yvonne ISSARTEL
(représentante de l'Ecole Emancipée
au B. N. du S. N. I.)

(1) Quel qu'il soit et d'où qu'il vienne.

MISE AU POINT D'UNE MISE AU POINT

Réglons d'abord cette affaire de nos rapports avec l'Ecole Emancipée. On m'a déjà reproché d'empoisonner les lecteurs de la *R.P.* avec mes histoires d'instituteurs et « d'épouiller » avec une volupté sadique les militants autonomes de l'Enseignement. Il se trouve que depuis août 1949, je n'ai présenté dans mes papiers que de brèves allusions à la situation syndicale dans l'Enseignement. Il est bon de noter cependant que l'autonomisme syndical est un phénomène significatif, qui intervient comme élément important dans l'évolution du mouvement ouvrier ; — de noter encore que les délibérations publiques des instituteurs traduisent assez fidèlement les tendances diffuses et confuses des classes populaires (à la différence des méditations d'intellectuels supérieurs qui se penchent vers le peuple pour lui offrir leurs idées !)

Enfin, pour être née dans l'Enseignement, l'Ecole Emancipée représente un courant idéologique qui circule dans la fraction ouvrière la plus sincèrement révolutionnaire, et que nous n'avons pas le droit de négliger — sans même évoquer l'amitié persistante entre la *R.P.* et nombre de ses militants. Lorsque je me résignerai au rôle d'observateur... je m'efforcerai à l'objectivité. Actuellement, j'ai le droit de prendre parti et j'ai aussi le droit d'exprimer mon opinion — *personnelle !* — sur l'attitude actuelle des camarades... à qui je n'ai pas manqué de rendre hommage, dans la *R.P.* Par exemple dans le numéro de février 1948 : « *S'ils* (nos amis de l'Ecole Emancipée) *n'avaient pas été là, on se demande ce qui serait resté dans la C.G.T. politisée, de ce que nous avons aimé et servi. Cela vaut bien qu'on excuse leurs erreurs de tactique.* »

Il n'est pas question ici d'approbation, mais de justice. Il n'est pas question d'annexer Bouët et Dommanget. De celui-ci, je ne lis rien depuis quinze ans, qui ne serve à mon édification. Celui-là a souvent exprimé sur notre compte une opinion qui m'a d'autant plus peiné que mon respect pour l'homme n'en était pas amoindri. Je ne suis pas capable — Issartel non plus — d'imaginer ce que penserait aujourd'hui Gilbert Serret. Lorsqu'il vivait, il m'apparaissait comme un homme dont le syndicalisme universitaire — et non pas seulement l'Ecole Emancipée — devait être fier ; un homme que l'on regrette d'autant plus de ne pas avoir mieux connu que la sympathie spontanée qu'il inspirait ne pouvait aboutir, à son contact, qu'à un sentiment plus profond.

Ce que j'ai voulu dire simplement, c'est que l'Ecole Emancipée — représentée par Bouët, Dommanget, Serret — ne se contentait pas d'une opposition abstraite au stalinisme, balancée par la condamnation de Wall-Street ; qu'elle dénonçait — en des cas concrets (affaire Victor Serge ; affaire du Poum, par exemple) les atrocités commises sur l'ordre du tzar rouge contre d'authentiques révolutionnaires ; qu'elle s'opposa violemment au néo-nationalisme de 1938, qui précéda la fraternisation hitléro-stalinienne de 1939.

J'aurais dénaturé le compte rendu trop bref de la séance du bureau du Syndicat autonome des Instituteurs du 17-1-51. (*Ecole Libératrice du* 25-1-51). Cochon de payant, je n'ai pas d'autre moyen de me renseigner sur l'activité des gens de l'état-major. Je cite le texte : « Yvonne Issartel déclare

qu'en gros, elle est d'accord avec Aigueperse. *Elle aurait probablement été d'accord pour faire la grève, si elle avait été consultée,* mais les mots d'ordre n'ont pas été discutés et ont été lancés par ses organismes extra-syndicaux. » Ce qui veut bien dire que l'on ne condamne pas la grève, mais les conditions de son déclenchement.

Le Conseil syndical de la section des Instituteurs de la Seine a discuté en sa séance du 25 janvier des cas de deux instituteurs staliniens qui avaient indiscutablement violé la neutralité scolaire, lors de la grève contre Eisenhower, l'un en prononçant devant ses élèves une allocution contre « le réarmement de l'Allemagne » — l'autre en transmettant aux familles de ses élèves, *sous enveloppe ouverte,* un tract stalinien. Les deux représentants de l'Ecole Emancipée (Bossut et Pennetier) se sont élevés contre les sanctions proposées par l'administration. Mais l'un a déclaré « *être atterré par la forme inattendue que prend la défense de la paix dans l'allocution d'E... Il y reconnaît les arguments du patriotisme chauvin avec sa phraséologie bourgeoise.* » L'autre a reproché « *aux camarades d'E... d'être patriotes dans le cadre des alliances, à leur mouvement d'avoir abandonné ses origines d'opposition à la guerre et d'employer aujourd'hui une phraséologie menteuse qui perd le mouvement ouvrier.* »

Ces affirmation n'expriment sans doute pas notre pensée. Mais leur netteté nous paraît conforme à la logique interne de la tendance Ecole Emancipée.

Menaces contre la paix ?

Yvonne Issartel pense que la paix est menacée, chaque fois qu'un général confère avec un chef d'Etat ? Il faut aller plus loin... L'existence des généraux et même des chefs d'Etat constitue une menace permanente pour la paix... même lorsqu'ils ne sont pas réunis. Manifesterons-nous, jusqu'à leur suppression ? Moi, je veux bien. Mais nous voilà mobilisés pour quelque temps...

Seulement, les armements des pays satellites de l'U.R.S.S., l'armement de l'Allemagne orientale sont des faits suffisamment établis. La formation de l'armée européenne n'est encore qu'une velléité. L'armement de l'Allemagne occidentale, un vague projet... quelque peu compromis actuellement. Le danger pour Issartel et ses amis dépend-il de velléités et de projets avortés plutôt que de réalités brutales ? Eisenhower, avant de s'installer en Europe, a été chargé d'une mission d'information. La manifestation stalinienne avait pour objectif de lui prouver que le peuple français ne résisterait pas à Staline, que les U.S.A. doivent abandonner la France et l'Europe. Elle se situait dans la ligne de l'approbation joyeuse par l'*Humanité* de l'isolationnisme du Taft antiouvrier. Elle utilisait la germanophobie la plus haineuse et la plus ignoble. On ne ruse pas avec une telle politique. On l'approuve ou on la condamne...

Notre choix et... celui des autres

Quant aux slogans, quelque peu dépréciés, sur notre adhésion à la politique réactionnaire et impérialiste américaine, ils ne réussissent même plus à nous indigner. Yvonne Issartel ferait bien d'abord de relire ses classiques. Elle y trouverait une définition de la réaction... qui ne se confond pas toujours avec l'impérialisme. Certains de ses amis et non des plus humbles n'ont-ils pas participé à la Résistance... ? N'avaient-ils pas choisi à cette époque le parti de de Gaulle, de Churchill et d'Eisenhower ? J'en ai même rescontré, en uniforme de F.F.I. dans les couloirs du Syndicat national, en septembre 1944...

Si l'on choisit le parti américain, on abandonne l'esprit de classe ? Car évidemment la classe ouvrière américaine n'existe pas... et les syndicats américains, qui se déterminent hors de l'influence d'Yvonne Issartel, sont naturellement méprisables. J'ai parlé dans mes articles sur les U.S.A. de grèves se prolongeant pendant quatre, cinq, six mois et même plus. Mais ce n'est pas là une action de classe. Parlez-moi d'une bonne motion du congrès, de quelques invectives à l'égard des « réformistes »... de quelques fulgurantes formules révolutionnaires... Et je n'ose poser à Issartel, la même question qu'à Legrand... quant aux exemples d'action directe qu'ils m'ont donnés et que je n'ai pas suivis. Chéramy en serait offusqué.

Le véritable débat ne tourne pas autour de nos chétives personnes. Il s'agit de se prononcer non sur des mots, mais sur des faits. L'affaire de Corée représente la réalité d'aujourd'hui. Celle de Yougoslavie peut se poser demain, exactement dans les mêmes termes. Si Belgrade est menacée, si Eisenhower se déplace pour se concerter avec Tito, nos camarades de l'Ecole Emancipée jugeront-ils cette initiative, comme « un danger pour la paix » ? Question stupide, nous écrit un vieil abonné, ami d'Yvonne Issartel. Je persévère dans ma stupidité... car c'est justement là que le choix s'impose.

La Vérité, organe oficiel du parti trotskyste, a choisi POUR la Corée du Nord et CONTRE le gouvernement yougoslave. « *La solidarité sino-coréenne a frappé l'impérialisme au cœur !* » Et logiquement, on reproche à Staline de ne pas soutenir ce mouvement révolutionnaire qui ouvre la voie à la prise du pouvoir par le prolétariat, en Asie et en Europe. Il parait même que c'est le seul moyen d'éviter la guerre et la victoire des bureaucraties staliniennes. Seulement, Tito et ses lieutenants ne comptent pas exclusivement sur les phalanges trostskystes pour les préserver des divisions motorisées des Etats staliniens. Aussi sont-ils condamnés comme confusionnistes et opportunistes. Les théoriciens titistes n'ont-ils pas « *assimilé l'U.R.S.S. à un pays fasciste dirigé par Staline, le nouvel Hitler ?* » N'ont-ils pas déclaré que « *l'Amérique, qui a joué un rôle progressif contre Hitler, répète le même rôle progressif actuellement en luttant contre l'impérialisme de Staline, le nouvel Hitler ?* » (*La Vérité,* décembre 1950).

Au contraire, les communistes qui se sont séparés du parti stalinien en ces derniers mois, et qui se groupent autour de Daniel Le Corre et de *La Lutte,* lancent un appel pour le désarmement général et pour l'Europe que je signerais, ma foi, plus volontiers que ceux des pacifistes purs et des neutralistes.

Sans doute y dénonce-t-on les bellicistes américains et Mac Arthur. Mais on y rappelle les agressions criminelles de Staline contre la Finlande, la Pologne, les Etats baltes et la Bessarabie — le fait qu'en signant en août 1939 le pacte germano-russe qu'il sollicitait depuis mars de cette même année, « *Staline fut aux côtés de Hitler l'agresseur honteux des démocraties occidentales, et que si la Corée du Nord aussi bien que la Corée du Sud sont à feu et à sang, c'est bien à cause des conseils d'agression donnés par Staline à Kim Ir Sen le 25 juin 1950.* »

On reproche au gouvernement américain de ne pas faire du désarmement universel simultané et contrôlé l'objet principal de son action internationale.

On accepte « *l'aide de qui que ce soit contre l'agression, mais nous voulons,* ajoute-t-on, *être le plus rapidement possible capables de nous défendre nous mêmes.*

» Nous ne pouvons pas nous défendre seuls dans les circonstances actuelles.

» Nous n'oublions pas, en effet, que c'est à la suite de la démobilisation des forces américaines que Staline s'est emparé par personne interposée de la Tchécoslovaquie et qu'il a renforcé son emprise colonialiste sur les Etats de l'Europe centrale.

» Nous n'oublions pas que c'est à la suite du départ des armées américaines de la Corée du Sud que Kim Ir Sen a déclenché son agression.

» Ceux qui proposent pour la France seule un neutralisme désarmé ou armé font consciemment ou inconsciemment le jeu stalinien.

» Non, la France seule ne peut pas se défendre avec efficacité, mais l'Europe armée, elle, le pourrait. »

Il n'est pas question de discuter ici ces propositions, pas plus que de nier la corrélation certaine entre cette nette prise de position et les nécessités de la défense de la Yougoslavie.

Le débat ne porte pas non plus sur le régime titiste... pas plus que sur le régime de la Corée du Sud. Il s'agit de s'opposer à la transformation de la Corée et de la Yougoslavie en colonies staliniennes, comme nous réclamons l'indépendance de l'Indochine et la libération de tous les peuples colonisés.

Est-ce assez clair, Yvonne Issartel ? L'Ecole Emancipée a-t-elle choisi la thèse trostskyste ? Condamne-t-elle la thèse titiste, dont le réalisme nous paraît le caractère essentiel ? Ou rejoint-elle les pacifistes purs, comme Félicien Challaye ? Avant d'aller plus loin, ne convient-il pas de s'orienter à ce carrefour où l'on ne peut demeurer immobile et passif ?

La carte de l'internationalisme ouvrier

J'entends l'objection. Nous abandonnons les conceptions d'indépendance ouvrière de Monatte. Jouant la carte américaine, nous rejetons la carte de l'internationalisme ouvrier.

On se lasse d'insister sur ce qui nous paraît d'une clarté limpide. La résistance américaine à l'agression, la victoire américaine en cas de conflit permettront-elles la consolidation ou la reconstitution de l'Internationale ouvrière ? Cela n'est pas assuré. Loin de là. Il serait absurde et criminel de nier que les libertés ouvrières sont menacées par le militarisme — même démocratique ! — par l'hystérie anticommuniste (dont les staliniens ne sont pas toujours les premières victimes), par les servitudes de la guerre « froide »... ou les violences de la guerre chaude. J'ai entendu, aux U.S.A., de nombreux militants syndicalistes peser ces risques avec une clairvoyance inquiète. Mais justement, on peut encore se poser la question... et la réponse dépend en fin de compte des capacités des syndicats d'Europe et d'Amérique... des possibilités de la « *Confédération Internationale des Syndicats libres* », dont les faiblesses actuelles ne nous échappent pas.

Si Staline l'emporte, la question ne se pose plus, car il n'y a plus de syndicats libres, plus d'Internationale, plus de mouvement ouvrier !

C'est tout ce que nous avons voulu proclamer.

Nous ne plaidons pas les circonstances atténuantes. Nous revendiquons au contraire l'honneur d'avoir été les premiers à évoquer et ranimer « *l'esprit de Zimmerwald* », alors que tant d'autres se perdaient dans des cohues sans âme.

Positions abandonnées ? Il nous suffira d'inviter nos contradicteurs à lire dans le compte rendu officiel du 2e congrès de la C.G.T.-F.O. le texte de la résolution consacrée aux problèmes internationaux, que nous avons rapportée au nom d'une commission unanime, comprenant des syndicalistes, des pacifistes et des libertaires authentiques. On y trouvera des indications précises et concrètes sur les problèmes qui nous préoccupent. Nous souhaitons que la *R.P.* puisse la publier intégralement. J'en cite simplement l'introduction et un extrait :

« *Le 2e congrès de la C.G.T.-F.O. affirme à nouveau la fidélité de la C.G.T.-F.O. aux principes de l'internationalisme ouvrier que les représentants des travailleurs français exprimaient spontanément, en* 1864, *lors de la fondation de la Première Internationale.* »

Simple formule de style, dira-t-on en ricanant. Possible que des responsables de F.O. l'interprètent ainsi. Pour nous, c'est notre devise essentielle qui détermine, par voie de conséquence logique, ces autres affirmations exprimées dans la résolution :

« *Le congrès se refuse à admettre la thèse d'une croisade idéologique comme il se refuse à choisir entre les deux blocs qui s'opposent dans le monde ou à se tenir sur une position de neutralité commode. Il affirme sa pleine solidarité avec la classe ouvrière américaine, avec la classe ouvrière des démocraties européennes, avec la classe ouvrière d'Asie et d'Afrique, exploitée et opprimée par le colonialisme classique, avec la classe ouvrière d'Europe et d'Asie, exploitée et opprimée par le colonialisme russe.* »

Roger **HAGNAUER.**

P.S. — Deux rectifications à mon article sur la R.A.T.P. (*R.P.* de février 1951). Fiancette ne fut pas secrétaire du syndicat des Omnibus, mais de celui des « *Cochers de fiacres* ».

D'autre part, le syndicat F.O. du personnel d'exécution groupe plus de 10 % des effectifs syndicaux et a obtenu plus de 15 % des voix aux élections de l'année dernière...

...C'est ainsi que fut élaboré dans les cabinets de quelques Slaves, dilettanti en science historique, le panslavisme, ce mouvement absurde et antihistorique, mouvement qui ne prétendait à rien moins qu'à soumettre l'Occident civilisé à l'Orient barbare, la ville à la campagne, le commerce, la manufacture, l'intelligence à l'agriculture primitive des serfs slaves. Mais derrière cette grotesque théorie se dressait la terrible réalité de l'empire russe ; de l'empire qui par chacun de ses mouvements émet la prétention de considérer toute l'Europe comme le domaine de la race slave, et spécialement de la seule partie énergique de cette race, des Russes ; de l'empire qui, avec deux capitales telles que Saint-Pétersbourg et Moscou, n'aura pas trouvé son centre de gravité aussi longtemps que la « Cité du Czar » (Constantinople, en russe Czarigrad, la cité du czar), considérée par tout paysan russe comme la véritable métropole de sa religion et de sa nation, ne sera pas effectivement la résidence de son empereur ; de l'empire qui, pendant les derniers 150 ans, n'a jamais perdu, mais toujours gagné du territoire dans toutes les guerres qu'il a entreprises. Et bien connues dans l'Europe centrale sont les intrigues de la politique russe pour soutenir le système panslaviste de la dernière mode, et qui mieux que tout autre système imaginable remplissait son but.

Karl MARX.

(Révolution et Contre-révolution en Allemagne.)

Echos de derrière le rideau de fer

A l'occasion du congrès de la Fédération Allemande du Livre des zones occidentales, notre camarade Bergeron, secrétaire de la Fédération F.O. du Livre a recueilli des témoignages sur les conditions de travail dans la zone orientale d'Allemagne. Là-bas, les journaux syndicaux n'ont pas de revendications à formuler ! Ils étalent des records de production (10.000 caractères à l'heure, à la linotype). Le temps perdu soigneusement minuté : qu'on en juge par le bulletin de travail reproduit ci-dessous et reproduit intégralement de l'original. Rien n'est oublié (point 14)... Mais tout est perdu là où il n'y a plus de contrôle ouvrier sur le travail.

ENERGIEBEZIRK SUD
V V B (Z)
Reparaturwerk
ERFURT

FEUILLE DE CONTROLE DU TEMPS PERDU

Surveillant :
Jour :
de h. à h.

Nom de l'ouvrier
....
K. NR.
Spécialité :
Section :
Contremaître :

HORAIRE DE TRAVAIL *Matin* / *Après-midi*

Pauses de à
Tolérées de à
de

Nature de la machine : Confiée le
Numéro de la machine : Conduite par

Numéro d'ordre	DIFFERENTS CAS D'INTERRUPTION DE TRAVAIL	Date	Heures perdues donnant lieu à retenues.	Heures perdues donnant lieu à retenue suivant les cas	Heures perdues ne donnant pas lieu à retenues.
1	Réception des consignes.				
2	Remise de l'outillage.				
3	Remise des pièces à réparer.				
4	Remise des matières premières et manœuvres.				
5	Préparation des outils (matin)				
6	Rangement des outils (soir)				
7	Echange des outils.				
8	Pointage pour enregistrement des heures.				
9	Réception du salaire.				
10	Interruptions				
11	Prévues				
12	Pour une autre cause.				
13	Passation des consignes lors de la relève de 2 équipes.				
14	Satisfaction des besoins naturels personnels.				
15	Préparation des repas et boissons.				
16	Temps perdu pour chercher des produits de nettoyage.				
17	Graissage de la machine.				
18	Enlèvement des copeaux.				
19	Nettoyage.				
20	Petites perturbations à la machine / aux courroies / dans l'établissement.				
30	Retard au travail (ponctualité).				
31	Arrêt du travail trop tôt avant la relève.				
32	Pauses non prévues (prolongées, provoquées)				
33	Conversations privées avec d'autres ouvriers.				
	Total des pertes de temps.				
	Heures de travail réelles.				
	Heures prescrites.				

ABONNES, PENSEZ AU RENOUVELLEMENT !

Avec ce numéro, beaucoup d'abonnements se terminent. Regardez la bande d'envoi, elle vous indiquera si vous êtes dans ce cas. Alors renouvelez illico ; vous nous économiserez temps et argent.

En quelques mots, sur le talon, dites ce que vous pensez de la revue. Ou mieux, écrivez-nous. Le « noyau » est ainsi informé et il en tient compte.

La Paix sera le produit de la Force*

Camarades,

Il m'est arrivé une mésaventure — ou, plutôt, une même mésaventure m'est arrivée, presque identique, à quinze années d'intervalle.

Il y a une quinzaine d'années, en effet, en 1935, l'Italie, l'Italie fasciste, l'Italie de Mussolini attaquait, sans aucune provocation, l'Ethiopie. Il s'agissait pour l'Italie d' « agrandir son empire ».

A cette époque, il n'y avait pas encore l'O.N.U., mais il y avait la S.D.N., la Société des Nations. Depuis sa fondation, soit depuis le lendemain de la premèire guerre mondiale, la S.D.N. n'avait jamais fait que palabrer. Elle était tout juste une tribune pour les grands discoureurs de l'époque parmi lesquels, naturellement, les Français tenaient la première place : Briand, Paul-Boncour, etc.

Or, lors de l'attaque de l'Italie fasciste contre le peuple éthiopien, qui n'avait ni canons, ni avions, ni gaz asphyxiants pour se défendre, la S.D.N. — pour la première fois — fit autre chose que palabrer : sur l'initiative de l'Angleterre, elle décida d'agir. Par un vote presque unanime, elle décida que tous ses membres devaient prendre, à titre de sanctions contre le responsable de la guerre, un certain nombre de mesures économiques à l'égard de l'Italie.

C'était, je crois bien, la première fois dans l'histoire que des sanctions contre un Etat coupable d'avoir déclenché une guerre étaient prises par tout un groupe de nations.

En tant que pacifiste, je considérai cela comme un événement très important, et, dans un article de la **R.P.**, j'applaudis des deux mains à la décision de la S.D.N.

Ah ! mes amis, quel tollé !

Un tollé non point chez les fascistes, chez les colonialistes, chez les bellicistes, mais un tollé chez les « pacifistes ». Chez tous ceux qui s'affirmaient antifascistes, anticolonialistes, et ennemis de la guerre.

Car, disait-on, ces sanctions vont mécontenter M. Mussolini, et, par conséquent, risquent de nous attirer la guerre : « Au fond, la guerre en Ethiopie — bien que nous soyons « pacifistes » ! — ça ne nous intéresse pas. Laissons donc l'Italie faire la guerre là-bas ; la seule chose essentielle, c'est que nous, en France, conservions la paix. »

Quinze années se sont écoulées depuis lors, et voilà qu'aujourd'hui, la même chose exactement s'est reproduite.

En 1950, sous le couvert de ce mannequin interposé qu'est le gouvernement de la Corée du Nord, la Russie stalinienne attaque et envahit sans provocation la Corée du Nord, tout comme en 35 l'Italie mussolinienne avait attaqué et envahi sans provocation l'Ethiopie. Aucun doute possible, pas plus dans un cas que dans l'autre, sur le coupable ; aucun doute possible sur l'agresseur.

Or, voici que l'O.N.U., successeur de la S.D.N. et qui, jusque-là, n'avait fait, elle aussi, que palabrer, se décide, également pour la première fois, à agir. Allant plus loin que la S.D.N., elle ne se contente pas de voter des sanctions économiques, elle prétend résister à la force par la force : elle décide d'envoyer des troupes à l'aide des Coréens.

Comme j'appartiens, hélas ! à la race de ces imbéciles qui ne changent pas, ou, tout au moins, ne changent guère, j'applaudis encore. Une guerre a été déclenchée en Corée ; l'immense majorité des nations décide d'intervenir pour défendre le faible contre le fort, l'agressé contre l'agresseur, la paix, en somme, contre la guerre. C'est parfait !

Mais, à nouveau, je me fais engueuler ! Et non pas, par les staliniens, non pas par ceux pour qui toute guerre d'agression de la part de la Russie est sainte, mais par d'authentiques pacifistes. Par les mêmes que ceux qui étaient contre les sanctions prises à l'égard de l'Italie. Et pour les mêmes raisons. « Nous sommes pacifistes, nous sommes contre la guerre, et il y a la guerre, mais ça ne fait rien, laissons faire la guerre ! Car, si nous ne la laissions pas faire, ça pourrait mécontenter M. Staline qui se verrait ainsi frustré d'une conquête sur laquelle il comptait, et ça pourrait risquer de nous amener la guerre ici, en France ! »

Eh bien ! camarades, ce que je voudrais essayer d'examiner avec vous c'est la question qui s'est ainsi trouvée soulevée à propos de ces deux cas particuliers de l'Ethiopie et de la Corée, en me plaçant, cette fois, à un point de vue très général.

Je le ferai, sans acrimonie, mais également sans sensiblerie, en tâchant de faire appel uniquement à la froide et dure raison, quelque pénibles que puissent être les conclusions auxquelles on risque ainsi d'aboutir.

L'argumentation de ceux qui ont été hier contre les sanctions à propos de l'Ethiopie et qui sont aujourd'hui contre l'intervention en Corée se base sur deux points.

Le premier est celui-ci : si l'on intervient dans une guerre, fût-ce pour le meilleur des motifs, qu'on le veuille ou non, on étend cette guerre, et l'on risque de la généraliser ; or, étendre un incendie n'est pas le moyen de l'éteindre.

Le second, d'une portée plus générale encore, consiste en ceci : si l'on vient au secours d'un agressé contre son agresseur, on fait la guerre ; or, on ne peut pas combattre la guerre par la guerre.

Voyons sucessivement la valeur de chacun de ces deux arguments.

LA « LOCALISATION » DES CONFLITS EST UNE UTOPIE

En ce qui concerne le premier point, il me suffira de rappeler ce qui s'est passé durant les quatre années qui ont précédé la guerre de 39.

Les sanctions votées par la S.D.N. à l'égard de l'Italie en 1935 restèrent, en fait, lettre morte, du fait de leur sabotage par le gouvernement français, alors dirigé par l'équipe réactionnaire des Laval et Tardieu. L'Italie put impunément

* Causerie faite aux Cercles d'études de Lyon et de Saint-Etienne les 10 et 11 février 1951.

submerger les Ethiopiens sous les gaz asphyxiants, et, par suite, conquérir sans difficultés et sans l'intervention d'aucune autre puissance, la proie convoitée.

Mais cela n'empêcha pas que, **dès l'année suivante**, une nouvelle guerre éclatait, une nouvelle agression se produisait, et, cette fois, contre le peuple espagnol. En apparence, c'était une guerre civile, mais, en réalité, il s'agissait, en grande partie tout au moins, d'une guerre étrangère conduite par les deux dictateurs, Hitler et Mussolini, afin d'établir en Espagne un régime totalitaire semblable au leur et qui pourrait devenir leur allié dans leur lutte contre les Etats occidentaux.

Alors, se produisit cette chose monstrueuse qui sera la honte éternelle du peuple français : tandis que, malgré leurs engagements, Hitler et Mussolini intervenaient de la façon la plus vigoureuse en Espagne, fournissant à Franco armes et munitions, soldats et avions, la frontière pyrénéenne, par laquelle auraient pu s'approvisionner les forces républicaines, demeurait obstinément fermée de par la volonté du gouvernement français, gouvernement qui était maintenant de « front populaire » ! Et cela, toujours aux applaudissements des « pacifistes », qui se proclamaient également « antifascistes », mais qui continuaient à vouloir qu'on ne fasse aucune peine à Hitler et Mussolini, de peur que ces messieurs ne détournent leur colère contre la France.

Soumise ainsi à un véritable blocus, par terre de la part de la France, par mer de la part de la Grande-Bretagne, la République espagnole fut nécessairement écrasée par les forces allemandes et italiennes déguisées en soldats de Franco. Pour la seconde fois donc l'agresseur triomphait, et triomphait sans intervention.

Enfin ! ce fut Munich, la capitulation dont, pour des raisons partisanes, on parle le plus, mais qui ne fut pas plus grave que les deux précédentes.

La guerre d'Espagne n'était même pas encore terminée qu'Hitler décidait d'annexer la Tchécoslovaquie, non pas seulement les Sudètes de Tchécoslovaquie, ce qui eût été parfaitement légitime, les Sudètes étant un peuple allemand, parlant allemand, et qui, en outre, voulaient, dans leur immense majorité, être réunis à l'Allemagne, ainsi que n'importe qui pouvait s'en rendre compte après 48 heures passées dans le pays — mais aussi les Tchèques, qui, eux, ne voulaient absolument pas devenir Allemands. Or, Hitler put réaliser, sans coup férir, cette annexion, parce que, en septembre 38, à Munich, Daladier et Chamberlain lui promirent qu'ils le laisseraient entrer à Prague sans intervenir !

Ainsi donc, en moins de quatre ans, Mussolini avait conquis l'Ethiopie, Hitler la Tchécoslovaquie, et tous deux, conjointement, l'Espagne, sans que, grâce à la « non-intervention », aucun de ces conflits eût amené une guerre générale. Le « pacifisme » triomphait donc : on avait « localisé » la guerre. Hitler et Mussolini étaient désormais gavés. L'appétit de l'ogre était satisfait ; nous pouvions dormir sur nos deux oreilles !

Mais il y avait à peine six mois que la conquête de l'Espagne et de la Tchécoslovaquie était terminée, qu'une nouvelle conquête commençait, car l'appétit vient en mangeant, et cette fois ce fut la guerre pour la France aussi, et bientôt la conflagration générale. On n'avait reculé que pour mieux sauter. La « non-intervention » connaissait donc finalement une faillite totale.

Or, camarades, pourquoi cette faillite ? Pourquoi, en fait, ainsi que l'expérience de 35 à 39 l'a magnifiquement démontré, la paix est-elle, à notre époque, devenue **indivisible** ? Pourquoi est-ce que, si l'on tolère la guerre n'importe où, fût-ce à l'autre bout du monde, en Ethiopie ou en Corée, la paix se trouve, de par cela même, en danger partout ?

Oh ! camarades, c'est pour une raison bien simple, et qui est celle-ci : le monde est devenu petit. Il s'est terriblement rapetissé si l'on compte les distances, comme on doit le faire du point de vue humain, par le temps qu'on met à les parcourir.

Au temps de mon enfance, Jules Verne écrivait « le Tour du monde en 80 jours » ; 80 jours pour faire le tour du monde, c'était un record. Aujourd'hui, il ne faut même pas huit jours : le dixième. Ce qui signifie qu'en moins d'un siècle le monde est devenu dix fois plus petit.

Or cela entraîne pour l'espèce humaine une conséquence considérable. Lorsque le monde était « grand », l'humanité était divisée en portions distinctes, très éloignées et, par suite, presque entièrement séparées les unes des autres, vivant chacune d'une vie à peu près complètement indépendante de celle des autres. Tandis que maintenant que le monde est devenu petit, l'humanité tend à devenir une ; elle tend à former un tout de plus en plus homogène, à constituer un organisme dont les différentes parties sont de plus en plus étroitement liées les unes aux autres, de telle sorte qu'on ne peut en toucher un point sans que tout le reste se trouve ébranlé. La rupture d'équilibre que produit une guerre en un lieu donné entraîne la rupture de l'équilibre en tous autres lieux.

Il n'est point d'Etat, aujourd'hui, qui n'ait des intérêts en toute autre partie du monde. Et non pas seulement des intérêts plus ou moins vagues qui sont seulement de quelques individus, mais des intérêts qui touchent tout le monde, car s'ils ne sont point respectés, la vie de chacun s'en trouvera transformée. Pensez à ce que deviendrait, par exemple, notre vie quotidienne, sans pétrole et sans caoutchouc. Or, ces deux produits nous viennent presque des antipodes.

Le temps n'est donc plus où Bismarck pouvait favoriser les entreprises coloniales de la France, comme il le fit après la guerre de 70, en se disant que pendant que les Français seraient occupés en Afrique ou en Asie, ils ne penseraient pas à reprendre l'Alsace-Lorraine.

Il ne saurait plus être question de « sphères d'influence », car la « sphère » sur laquelle les puissances dirigeantes du monde d'aujourd'hui veulent exercer leur influence n'est autre que la terre entière. La question qui se pose désormais est celle de la domination mondiale, et non plus celle de la domination sur simplement telle ou telle partie du monde. C'est pourquoi toute politique d' « apaisement » est désormais sans objet ; aucune nation ne peut rester hors du jeu malgré toutes les proclamations de « neutralité ».

La politique du « pacifisme pour un seul pays » n'est pas seulement une politique terriblement égoïste, elle n'est pas seulement la négation de toute solidarité internationale, elle est, en outre, une **utopie**.

UN ETAT MONDIAL SORTIRA DE LA GUERRE

Et maintenant, j'arrive au second argument de nos camarades anti-interventionnistes : la paix ne peut sortir de la guerre.

La paix ne peut sortir de la guerre ? Voire !

Mais d'abord, un fait m'apparaît comme certain, c'est que l'on n'établira la paix ni par des homélies ni par des imprécations.

Depuis que le monde est monde, ou, plus exacte-

ment, depuis le début de l'ère historique, les hommes ont connu la guerre, et depuis exactement le même temps, ils ont vitupéré la guerre et exalté la paix. D'Homère à Tolstoï, toutes les grandes voix ont protesté contre la guerre. Et non seulement les poètes et les romanciers, mais aussi les philosophes et les hommes d'Etat. Et la guerre n'en a pas moins persisté. La « lutte » contre la guerre qu'on nous offre aujourd'hui, au moyen d'articles de journaux, de meetings et de résolutions de congrès n'apporte rien de nouveau. Il s'agit toujours de combattre le fait de la guerre par la magie de la parole. Or, pas plus à notre époque qu'au cours des âges passés, la magie ne peut réussir. Cette « lutte » est tout juste aussi efficace que les prières en faveur de la paix qui sont ordonnées périodiquement par notre Très-Saint-Père-le-Pape, ou par les évêques anglicans.

Est-ce à dire, camarades, que je crois la guerre éternelle ? Nullement ! Tout au contraire, je crois que nous sommes à la veille d'une ère de paix. Une paix qui commencera non point demain, ni l'année prochaine, ni sans doute dans dix ans, mais néanmoins dans un délai raisonnablement court, mettons, si vous voulez, dans quelques dizaines d'années, peut-être avant la fin de ce siècle.

Et pourquoi crois-je cela, camarades ?

Eh bien ! exactement pour la même raison que celle que je viens de vous donner pour expliquer pourquoi la localisation des conflits était désormais impossible.

C'est parce que le monde est devenu petit et qu'en devenant petit il s'est uniformisé ; la civilisation européenne a pu pénétrer partout.

C'est une loi à peu près générale de l'histoire, et même peut-être absolument générale, que lorsqu'une civilisation est sortie des pays qui l'ont vu naître pour se répandre, même d'une manière très superficielle, sur d'autres pays, tous les pays qui participent désormais à cette même civilisation ne tardent pas à s'unir au sein d'une formation politique unique. L'unification politique est la conséquence nécessaire de l'unification économique et culturelle.

L'exemple le plus remarquable en a été fourni au début de notre ère. Lorsque, il y a quelque deux mille ans, la civilisation gréco-latine eut pénétré tous les peuples situés sur le pourtour de la Méditerranée, tous ces peuples s'intégrèrent au sein d'une même formation politique, qui fut l'Empire romain. L'unité de l'Empire romain est le produit de l'unité de la civilisation méditerranéenne.

Or, aujourd'hui, nous sommes en présence d'un phénomène analogue. La civilisation qui a pris naissance dans nos pays d'occident, a recouvert, au moins de son vernis, tous les peuples du monde. Nous pouvons bien être assurés que cette unification économico-culturelle du monde sera suivie, à brève échéance, par l'unification politique du monde. L'unification politique, c'est-à-dire la constitution de ce qu'Einstein a appelé un « Etat mondial », pour parler plus généralement, une organisation politique unique englobant tous les peuples du monde.

Or, le propre d'un Etat c'est qu'il ne saurait y avoir dans son sein de guerres étrangères — je laisse de côté, ici, naturellement, tout ce qui est guerres civiles et luttes de classes — donc, puisque cet Etat couvrira toute la terre, la guerre, la guerre étrangère, disparaîtra entièrement de la surface du globe.

Mais ceci est pour demain. Et nous sommes aujourd'hui. Or, entre aujourd'hui et demain que va-t-il se passer ? Cet Etat mondial va-t-il se former pacifiquement, ou bien, au contraire, ne sortira-t-il que de la guerre ?

Pour répondre à cette question, permettez-moi d'abord, camarades, de faire une rapide incursion dans un autre domaine, dans le domaine social.

Au temps de ma jeunesse, les militants se divisaient en deux grandes catégories : les réformistes et les révolutionnaires. Les premiers estimaient que le prolétariat pourrait s'émanciper par une transformation graduelle et pacifique de la société bourgeoise ; les autres pensaient, au contraire, qu'une société sans classes ne pourrait naître que par une opération violente mettant fin brusquement au régime capitaliste.

L'argument le plus solide que ces derniers apportaient à l'appui de leur thèse et qui était emprunté à Marx était celui-ci :

Toute société est composée de deux éléments : d'une part, une infra-structure technique et économique, et d'autre part une super-structure juridique, politique et idéologique qui dérive de l'infra-structure ; or, ces deux éléments **ne marchent pas du même pas**. Tandis que sous l'action des développements de la technique l'infra-structure se transforme, la super-structure, qui est dotée d'une inertie considérable, ne bouge à peu près pas. La force des situations acquises, des idées reçues est telle que, loin de se mettre en accord avec l'économie née des nouvelles techniques, le vieil édifice juridico-politique se raidit de plus en plus ; il offre une résistance d'autant plus grande à sa transformation qu'il se sent davantage menacé. Si bien que le fossé s'élargit toujours plus entre les deux éléments constitutifs de la société, et qu'il arrive un moment où le fossé est devenu tel que la super-structure s'écroule. C'est cela qu'on appelle une révolution, et la tâche de celle-ci sera de créer une nouvelle super-structure qui sera en accord avec l'infra-structure.

Eh bien ! camarades, je crois que les choses se présentent d'une manière tout à fait analogue dans la question qui nous occupe.

L'économie du monde, la civilisation du monde, son infra-structure sont dès maintenant presque partout les mêmes pour la raison que j'ai dite précédemment, et elles tendront de plus en plus vers l'unification. En revanche, la structure **politique** du monde, telle qu'elle s'est constituée au cours des siècles précédents, c'est-à-dire la division du monde en Etats nationaux, rigoureusement indépendants les uns les autres, non seulement subsiste, mais tend à se renforcer chaque jour davantage.

Car ne nous laissons pas abuser par les discours des hommes d'Etat. Jamais on n'a autant parlé de la nécessité d'établir des liens entre les différents Etats et jamais ceux-ci n'ont été, en fait, plus isolés que maintenant. L'autarcie économique est un phénomène nouveau. Il y a seulement cinquante ans, une liberté absolue de circulation existait entre les différents pays, liberté de circulation pour les individus, liberté de circulation pour les capitaux, et même liberté de circulation pour les marchandises moyennant le paiement d'un léger droit de douane. Aujourd'hui, au contraire, un véritable rideau de fer sépare les économies des différents pays, que l'Etat lève et abaisse à son gré et pour qui bon lui semble.

Ce raidissement du particularisme des Etats tout à fait comparable au raidissement des ordres privilégiés à la veille de la Révolution française, est la meilleure preuve que nos Etats nationaux ne pourront se transformer d'eux-mêmes progressivement en un Etat mondial. Il faudra la Force pour les détruire et édifier à leur place l'Etat unique que la civilisation du vingtième siècle exige. « La Force est l'accoucheuse de toute vieille société en travail », cela n'est pas seulement vrai pour la structure interne des Etats, cela est vrai aussi pour leurs extension géographique.

Et c'est ainsi que la paix sortira de la guerre. Ce n'est pas drôle, bien certainement, mais la réalité est rarement drôle.

AVEC LES OPPRIMES CONTRE LES OPPRESSEURS

Il ne nous reste donc plus qu'à conclure, à tirer de ce qui précède une conclusion qu'on pourrait apppeler pragmatique, c'est-à-dire une conclusion sur la conduite que nous aurons à tenir en face de tels événements.

Que sera cet Etat mondial, cette « autorité suprême », cette organisation politique unique — appelez cela comme vous voudrez ! — qui apportera au monde l'unification et la paix ?

Sera-ce un Etat despotique qui courbera sous une férule de fer les peuples aussi bien que les individus, et qui ramènera rapidement ainsi l'humanité aux plus sombres siècles de notre haut moyen-âge ?

Sera-ce, au contraire, une autorité relativement libérale, qui, par des textes juridiques précis, garantira des droits étendus aux peuples et aux individus ?

Sera-ce même une organisation spontanée qui réalisera du premier coup, à l'échelle internationale, ce que Proudhon appelait « l'ordre par l'anarchie » ?

Je ne sais, mais ce qui me paraît absolument certain c'est que les caractères que prendra cette organisation mondiale dépendront avant tout, du moins dans les débuts, du caractère qu'auront eu les guerres qui lui auront donné naissance et de leur issue.

C'est pourquoi il me paraît impossible qu'on puisse se désintéresser de celles-ci, puisque c'est elles qui détermineront, peut-être pour de longs siècles, le destin de l'humanité. Selon leur résultat nous pouvons aller vers une nuit certaine, ou être à même de conserver l'espérance.

Certes, cette période de guerres sera une époque d'extrême confusion. On y trouvera de tout, même dans le même camp : du meilleur et du pire, de lourds héritages du passé et peut-être de belles échappées sur l'avenir. Ce sera à nous, à chacun de nous, d'opérer les discriminations nécessaires, de séparer l'ivraie du bon grain. Et ce sera assez facile si nous ne nous départissons pas de la règle d'or qui vaut aussi bien pour les conflits internationaux que pour les luttes sociales : être toujours avec les opprimés contre les oppresseurs, toujours avec le droit contre l'arbitraire.

C'est pourquoi, camarades, j'estime qu'il faut être avec les Coréens qui ne veulent pas devenir esclaves russes, tout comme il faut être, non moins résolument, avec les Annamites qui veulent cesser d'être des esclaves français.

C'est pourquoi j'estime qu'il faut être avec l'O.N.U. lorsqu'elle décide d'envoyer soldats, tanks et avions aux Coréens afin de les aider à résister à l'agression russe et qu'il faut être contre l'O.N.U. lorsqu'elle se refuse de donner une représentation à la Chine pour la raison que celle-ci s'est donné un gouvernement qui ne plaît point à la majorité des membres de l'O.N.U.

Pour le moment la question de l'unification du monde prime toutes les autres ; c'est uniquement en participant très étroitement et très directement aux événements d'où sortira cette unification, afin de les diriger le plus possible dans le sens du bien-être et de la liberté, qu'on concourra à la préparation d'une société meilleure pour le jour où enfin uni, le monde connaîtra la paix.

R. LOUZON.

L'importance de Tito

Sous ce titre, l'hebdomadaire anglais « The Economist » (3 février 50), après avoir étudié la situation actuelle de la Yougoslavie, conclut à la possibilité d'une épreuve de force dont l'U.R.S.S. prendrait l'initiative par l'intermédiaire de ses satellites. Quelle que soit l'interprétation que les Occidentaux donnent de la rupture Tito-Kominform, quelle que soit leur appréciation du régime actuel de la Yougoslavie et de son évolution en cours, la question leur est posée : que devront faire les nations occidentales en cas d'agression contre la Yougoslavie ?

Tito appellera à l'aide les Nations Unies. Leur réponse dépendra de celle des U.S.A. qui ne peut être indépendante de celle de la Grande-Bretagne. Peut-on prévoir quelle sera celle-ci ? L'article énumère d'abord les raisons qui seront données pour ne pas soutenir Tito :

1) La Yougoslavie n'est pas un régime démocratique. Soutenir Belgrade contre Moscou reviendrait à soutenir une forme de tyrannie communiste contre une autre ;

2) Tito est un allié sur lequel on ne peut pas compter. (Attitude de neutralité entre l'Est et l'Ouest, adoptée par la Yougoslavie aux Nations Unies et en particulier au Conseil de Sécurité) ;

3) Aucune des puissances occidentales n'est liée par une obligation précise ;

4) Les ressources prélevées pour venir en aide à Tito le seraient au détriment de la défense par les nations occidentales de leur propre sécurité ;

5) Même si la Yougoslavie était absorbée par l'empire soviétique, ce ne serait jamais que le retour à la situation 1945-48, situation jugée alors regrettable mais ne méritant pas qu'on se batte pour y remédier.

Mais si la Yougoslavie succombait sous l'action des satellites de l'U.R.S.S., ce serait un désastre pour la cause des pays occidentaux. Voici donc quels seront les arguments en faveur du soutien à la Yougoslavie :

1) L'importance de la Yougoslavie ne réside pas dans son régime politique et dans son gouvernement, mais dans sa position géographique : importance stratégique, tant vis-à-vis de la défense de la ligne méridionale alliée en Allemagne et en Autriche, que vis-à-vis de la défense de la Grèce, de la Turquie, de l'Italie et des routes de la Méditerranée ;

2) Churchill a toujours souligné l'importance des Balkans comme moyen de pénétration permettant d'affermir l'influence des puissances occidentales sur le Continent. Une Yougoslavie alliée à la Grèce et à la Turquie permettrait une riposte vers une Bulgarie vulnérable et vers les communications de l'U.R.S.S. avec les satellites ;

3) Ne pas réagir à l'agression communiste — pour si particulières que puissent être les circonstances — ferait, en Europe, l'effet d'un nouveau Munich. Bien qu'il n'y ait pas d'obligation précise à l'égard de la Yougoslavie, négliger de lui porter secours reviendrait simplement à dissoudre l'alliance que l'on a eu tant de peine à établir en Europe occidentale ;

4) Il y a l'obligation générale de la Charte des Nations Unies. S'abstenir d'agir, ce serait la fin des Nations Unies.

L'article conclut en estimant décisifs cette seconde série d'arguments. Staline ne craindra-t-il pas de voir beaucoup des sympathies actuellement acquises à Mao Tse Tung, contre la politique des Nations Unies en Corée, préférer, dans un conflit Tito-Kominform le camp de Tito ? Le refus de l'action serait la plus désastreuse « solution ». Mais peut-être aussi l'agression n'aura-t-elle pas lieu ?

La renaissance du syndicalisme

Les Comités d'entreprise en danger !

L'article du camarade Pierre Cottet sur les « Comités d'entreprise et les délégués du personnel » paru dans la **R. P.** de décembre pose, en fait, le problème de l'existence même des comités d'entreprise.

Il faut, tout d'abord, dissiper une équivoque. Il n'est pas exact que l'institution des comités d'entreprise soit « l'antichambre de la gestion directe par les travailleurs » ou encore une « école de l'ouvrier gestionnaire ». Pour s'en convaincre, il suffit de lire attentivement le préambule de l'ordonnance du 22 février 1945. Elle déclare d'une façon très précise :

« ...(les C.E.) ne sont pas dans le domaine économique des organismes de décision... (parce qu'il) a paru indispensable de laisser au chef d'entreprise, qui a devant la nation la responsabilité de l'affaire qu'il dirige, une autorité correspondante à cette responsabilité... Mais le champ laissé à leur compétence est vaste. Ils n'ont pas seulement le **droit de proposer** toutes mesures tendant à améliorer le rendement et à accroître la production, ils doivent être informés de tous les éléments concernant la marche de l'entreprise. »

Et l'article 3 de la même ordonnance est encore plus formel. Il concerne les **pouvoirs réels** du C.E. en matière économique :

« ...Il peut émettre des vœux concernant la marche générale de l'entreprise. »

Ainsi en matière économique, le comtié d'entreprise n'a aucun pouvoir, aucun droit sinon celui d'être informé...

L'AUTONOMIE FINANCIERE

Le camarade Cottet met ensuite le doigt sur un problème crucial : celui du financement du C.E. Ce financement est régi par la loi du 2 août 1949. Elle indique que :

« ...la contribution versée chaque année par l'employeur pour financer les institutions sociales du C.E. ne peut, en aucun cas, être inférieure au total le plus élevé des sommes affectées aux dépenses de l'entreprise atteint au cours des trois années précédant la prise en charge des œuvres sociales par le comité d'entreprise, à l'exclusion des dépenses temporaires, lorsque les besoins correspondants ont disparu. »

Le deuxième paragraphe de cette loi prévoit même la réévaluation annuelle du budget ainsi déterminé :

« Le rapport de cette contribution au montant global des salaires payés ne peut non plus être inférieur au même rapport existant pour l'année de référence définie à l'alinéa précédent. »

Mais il faut bien dire, et j'ai pu personnellement m'en rendre compte lors d'une visite à une grande usine de constructions automobiles de la région parisienne, beaucoup de délégués négligent de faire appliquer ce texte. Pour être honnête, il convient de signaler que même l'application de ce texte ne donnerait pas aux C.E. des ressources suffisantes. Suivant les entreprises, et en fonction du personnel employé, on peut fixer les besoins des C.E. à une somme variant de 3 à 7 % de la masse totale des salaires. Seule une somme de cette importance, que le C.E. pourrait **répartir librement**, lui permettrait de fonctionner normalement en conservant vis-à-vis de la direction une complète autonomie.

Il y a d'ailleurs sur ce sujet un projet de loi en souffrance dans les cartons de l'Assemblée nationale ou du Conseil de la République. Et nous pouvons nous demander ce qu'attendent les députés P.C.F., S.F.I.O., M.R.P., qui ont ensemble la majorité absolue dans les deux assemblées, pour voter cette loi... qu'ils ont proposée. Car je pense que si l'on désire voir survivre les C.E., le premier service à leur rendre consiste à leur assurer des ressources stables.

LES ŒUVRES SOCIALES

Un autre vice ronge les C.E. : ils deviennent tronal a succédé bien souvent le paternalisme syndes organismes paternalistes. Au paternalisme padical, ce dernier étant certainement plus odieux que le premier.

Et puis, il y a aussi cette tentation : celle de favoriser les camarades d'une même tendance, d'une même organisation syndicale. C'est, à une échelle moins vaste, la politique des « petits copains » que certains avaient érigée en règle de gouvernement. Cottet, d'ailleurs, l'a souligné. Les membres du C.E. sont élus par l'ensemble du personnel. Ils doivent donc travailler pour l'ensemble du personnel, pour l'ensemble de leurs camarades de travail et non pour les membres d'une même chapelle.

Bien souvent, les membres des comités d'entreprise se contentent de gérer leurs œuvres sociales, d'organiser au mieux leur coopérative, la cantine, la colonie de vacances ou le jardin d'enfants. Ces tâches, très absorbantes d'ailleurs, accomplies, la plupart des délégués se considèrent libérés de tout obligation et ne songent plus qu'à préparer leur réélection. C'est ce qui se passe en général dans les grandes boîtes. La situation est encore plus catastrophiques dans les petites et moyennes entreprises. Les œuvres sociales sont gérées par... les patrons. L'établissement n'étant pas assez important pour avoir sa colonie de vacances, sa crèche, etc., c'est le syndicat patronal qui prend en charge les œuvres sociales sur le plan interentreprise.

La loi donne aux organisations syndicales la possibilité de créer des comités interentreprises. Or, presque jamais, cette faculté n'est mise à profit. Alors que les syndicats patronaux, eux, ont utilisé à plein la facilité d'association sur le plan local et sur le plan interentreprise, pourquoi les organisations ouvrières n'ont-elles pas agi d'une façon identique ?

LA GESTION DES ŒUVRES SOCIALES

Les comités d'entreprise ne peuvent gérer totalement que les œuvres sociales qu'ils créent ou celles qui ne possèdent pas la personnalité civile. La loi leur accorde la cogestion dans les œuvres sociales constituées sous forme d'association et régies par loi du 1er juillet 1901. Elle ne leur accorde que le **contrôle** des sociétés de secours mutuels.

Presque toujours, les C.E. n'ont fait que recevoir une succession. Ils ont pris la suite du patron ou de son homme de confiance dans la gestion des œuvres sociales. Rarement ils ont cherché à en constituer d'autres, rarement ils ont essayé d'appliquer aux œuvres sociales les méthodes de la gestion directe.

Et pourtant, que de possibilités !... Ils pouvaient organiser des loisirs éducatifs, des caravanes de vacances pour les jeunes, ils pouvaient s'occuper activement de la formation professionnelle... Rien de tout cela n'a été fait.

UNE GRANDE DELAISSEE : LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'exemple le plus frappant de la carence des comités d'entreprise en matière économique est sans doute celui de la formation professionnelle.

Le décret du 2 novembre 1945 délimite ainsi les pouvoirs des C.E. en cette matière :

« ...il (le C.E.) contrôle la gestion... des centres d'apprentissage et de formation professionnelle. »

Mais ce décret est venu plus d'un an après la Libération. En quinze mois, la C.G.T., qui détenait le monopole de la représentativité et dont aucun texte ne limitait l'action, aurait pu accomplir en ce domaine de grandes choses. Il y a eu neuf mois entre le décret de création et celui d'application. En neuf mois, légalement, la C.G.T. aurait pu faire beaucoup. Elle n'a rien fait. Et fin 45, le patronat s'était déjà ressaisi. Les pouvoirs merveilleux annoncés dans le préambule de la loi (il convient d'associer les travailleurs à la gestion de l'entreprise, etc.) allaient s'envoler en fumée...

La politique menée consista à suivre aveuglément un parti alors parti de gouvernement. Et aujourd'hui, nous avons le droit de reprocher à la C.G.T., ou plus exactement à ses dirigeants, d'avoir délaissé entièrement la formation sociale et ouvrière des jeunes qu'elle contrôlait, de n'avoir pas fait le maximum d'efforts pour donner au prolétariat les techniciens dont il a besoin. Les C.E. n'ont rien fait. Personne n'a réagi parce que ce n'était pas une politique rentable. En effet, la lutte à mener sur le plan de la formation professionnelle est une lutte de longue haleine, qui, dans l'immédiat, ne rapporte rien, ne permet pas de publier des bulletins de victoire pour alimenter la propagande de l'organisation. Alors, à quoi bon lutter ? Il est préférable de faire diminuer de quarante sous le prix du repas à la cantine, ou de faire un nombre incalculable de démarches et de délégations pour obtenir l'installation de l'éclairage au néon dans les bureaux ou ateliers ou encore d'organiser d'une façon rationnelle la collecte des signatures protestant contre la « production de guerre ». Voilà les actions voyantes qui renforcent l'organisation pour préparer les « lendemains qui chantent » ! Voilà de l' « action utile » !

En attendant ces lendemains, il sera possible avec des campagnes comme celles dont nous venons de parler de se présenter comme l'organisation qui, seule, défend la classe ouvrière « contre la réaction et ses valets, les dirigeants réformistes X... et Y... ». L'on terminera par un petit couplet sur l'union et l'unité à la base et l'on essaiera ainsi de gagner un siège de plus aux prochaines élections, ou, au minimum, d'accroître son nombre de voix. Quant à la gestion ouvrière...

EVITER LA FONCTIONNARISATION

Nous voyons souvent les membres des C.E., ou du moins les permanents, « jouir » d'avantages spéciaux : bureau particulier avec téléphone et secrétaire, absence de contrôle pour les heures de présence, liberté de circulation dans l'ensemble de l'entreprise en dehors des besoins du comité, possibilité de fumer dans le bureau, etc.

Parfois, tel patron augmente brusquement le salaire du délégué ou en fait un gradé ; cela afin de le neutraliser, sinon dans le présent, du moins dans un avenir très proche. Quelquefois, un délégué se laisse aussi corrompre. Mais presque toujours, le patron a réussi à isoler le délégué de ses camarades de travail.

Il est donc nécessaire de réagir vigoureusement. Le permanent du C.E. est nécessaire dans les grandes entreprises. Mais il devra toujours rester en contact avec ses camarades d'atelier ou de bureau. Il devra les revoir souvent et plus souvent encore discuter avec eux des problèmes du comité, des problèmes de l'entreprise. De plus le secrétaire permanent ne devra jamais rester en fonction plus de deux ans. Il devra refuser toute augmentation de salaire causée par un changement de catégorie ou de coefficient de base. Ainsi seulement il gardera vis-à-vis de la direction toute son indépendance et pourra se consacrer, sans arrière-pensée, à sa tâche.

ELARGIR LES POUVOIRS DES COMITES D'ENTREPRISE POUR DEPASSER LE STADE DES VŒUX

En matière économique, le comité d'entreprise ne peut émettre que des vœux concernant la marche générale de l'entreprise (art. 3 de l'ordonnance du 22 février 1945). Or si l'on veut tenir compte de la volonté ouvrière, il est nécessaire d'obtenir en France ce droit de cogestion que les syndicats allemands viennent de conquérir dans plusieurs provinces d'Allemagne.

C'est une grave erreur d'avoir fait des C.E. des instruments de production avant de songer à en faire des facteurs déterminants du relèvement de la classe ouvrière. On peut objecter l'existence et les pouvoirs des délégués du personnel. Mais ceux-ci jouent un rôle revendicatif sur des problèmes qu'il faut résoudre immédiatement et qui n'ont, en général, aucune incidence dans le domaine économique. Leur rôle se borne à réclamer des augmentations partielles de salaires, le relèvement de certaines primes, le rajustement des coefficients, etc. Ces actions, bien que nécessaires, ne peuvent d'aucune façon résoudre les problèmes posés aujourd'hui au prolétariat, parce que limitées dans le temps et dans l'espace.

Or la libération de la classe ouvrière ne pourra se faire sans une libération économique. La lutte devra donc porter sur l'extension des pouvoirs économiques des comités d'entreprise. Les C.E. doivent devenir sur le plan de l'entreprise le bastion avancé de la lutte contre le capitalisme.

Non seulement les travailleurs élus doivent porter leurs efforts sur l'examen des résultats financiers, mais ils doivent porter une attention aussi grande sinon supérieure à l'étude des techniques de production, au fonctionnement et à l'organisation de l'entreprise, à la formation professionnelle, en un mot à tout ce qui de près ou de loin touche la vie économique de l'entreprise.

Il ne suffit pas de réclamer un droit, il faut aussi être capable d'assumer les responsabilités qui en découlent.

Mais comment élargir les pouvoirs des C.E., la loi les limitant d'une façon très précise ? C'est possible par des accords d'entreprise, par des accords valables pour l'ensemble de la profession, par les conventions collectives. Et cette énumération n'est pas limitative.

Des entreprises font plusieurs réunions mensuelles du C.E. alors que la loi n'en prévoit qu'une. Dans la banque, le nombre des membres des comités d'établissement a été porté à 23 alors que le maximum légal est de 16 et les membres du comité central d'entreprise à 24 au lieu de 16.

Dans le cadre des conventions collectives, il est possible d'obtenir la gestion complète des œuvres sociales, des ressources suffisantes, etc. De même, on obtiendra pas à pas des pouvoirs économiques réels.

LA CLASSE OUVRIERE SEULE COMPTE

Il nous faut ajouter que seule la classe ouvrière doit compter. Il ne faut en aucun cas faire une politique de « boutique ». Seul doit compter l'intérêt supérieur du prolétariat. Mais nous ne pourrons rien obtenir des C.E. si nous ne croyons pas à la capacité ouvrière, si nous n'essayons pas d'associer plus étroitement les ouvriers à la marche des C.E. Comment ? C'est aux membres des C.E. à étudier le problème, à chercher des solutions. Et à cet égard, il serait intéressant que les membres des C.E. appartenant à différentes centrales se réunissent et puissent aborder tous ces problèmes.

Les C.E. ont fait une faillite relative. Cependant, je crois encore possible un renversement de la vapeur. Mais pour cela, il nous faut y associer toute la classe ouvrière, tous ceux qui sont décidés à travailler uniquement pour cette classe ouvrière.

Une chance passe. Nous pouvons encore la saisir. Mais le voudrons-nous ?

Louis HOUDEVILLE.

LIVRES — REVUES

CHINE ET INDE

Deux livres ne sauraient être plus actuels et plus attendus que ceux que les Editions du Seuil viennent de publier : « La Chine, du nationalisme au communisme », par J.-J. Brieux, et « L'Inde devant l'orage », dont l'auteur, Tibor Mende, né Hongrois, a fait ses études à Londres et y a vécu pendant les années de guerre.

Tandis que l'Europe au déclin, incapable de rassembler les morceaux qui feraient d'elle une grande force neuve, n'est plus qu'un champ clos où s'affrontent de puissants adversaires, deux vieilles nations d'Asie, sortant d'une longue léthargie, créent une vie nouvelle en se libérant des oppresseurs qui les ont longtemps dominées. Intéressantes, chacune pour son propre compte, elles le sont encore en ce qu'elles permettent de comparer leurs deux modes de libération. Mao Tsé-tung et les siens avancent et conquièrent l'épée au poing, alors que l'Inde, encore celle de Gandhi, met l'accent sur les valeurs et l'héritage spirituels. Mao veut libérer les peuples par les armes. Nehru rappelle que la guerre ne résout rien, qu'elle n'accumule les ruines que pour mettre les belligérants, vainqueurs et vaincus, devant des problèmes plus insolubles et des difficultés plus insurmontables encore que celles qu'elle prétendait réduire.

Les deux méthodes se sont affrontées à propos du Tibet. Le nouveau gouvernement chinois avait donné l'assurance aux représentants de l'Inde que le problème tibétain serait réglé selon des méthodes pacifiques. Or, sans même en aviser l'ambassadeur, Pékin donne à « des unités de l'armée de la Chine populaire l'ordre de pénétrer au Tibet ». L'information publiée par la presse est tout ce que Pékin daigne dire. Le gouvernement indien riposte par une note pour signifier sa surprise et dénoncer une « décision des plus regrettables... Dans l'état actuel des affaires mondiales l'invasion du Tibet par les troupes chinoises ne peut qu'être déplorée par le gouvernement indien qui l'estime, après réflexion, n'être ni dans l'intérêt de la Chine ni dans celui de la paix ».

A cette note, qui dit les choses nécessaires mais garde un ton amical, Pékin ne fait qu'une réponse de soldat ; il ne met guère de forme pour dire : ça ne vous regarde pas ; affaire purement chinoise, dont vous n'aveg pas à vous mêler. « L'armée de la libération des peuples de Chine doit pénétrer au Tibet, libérer les peuples tibétains et défendre les frontières de la Chine. » Langage qu'on connait trop pour ne pas noter ce qu'il a d'inquiétant.

On est si avide d'information qu'on se jette d'abord sur le livre consacré à la Chine. Son auteur, M. Brieux, a roulé à travers le monde ; il a, nous apprend-on, longtemps séjourné en Chine ; on l'imagine bien équipé pour comprendre et rapporter ce qui se passe dans l'immense pays : douze fois plus grand que la France, 470 millions d'habitants ; pour nous mettre ainsi à même de suivre un mouvement en plein développement. On est vite déçu. On s'attend à des « choses vues », mais pour toute la période héroïque de la « longue marche » on ne trouve qu'un récit fait d'après les ouvrages des journalistes américains, et sur ce qui se passe maintenant, depuis l'effondrement de Chiang Kaï-chek, l'auteur se borne à démarquer les publications officielles et de propagande, justifiant ou excusant les « excès » par l'expression un peu ridicule ici qu' « on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs », mais ne témoignant jamais du discernement indispensable à un observateur qui veut être autre chose qu'un propagandiste. Il reprend à son compte tous les termes du vocabulaire stalinien dont il n'a pas le droit d'ignorer que ce ne sont que camouflages et falsifications. Il va même plus loin que Mao lui-même, lequel reconnait que le régime présent n'est pas le communisme mais une dictature militaire s'appuyant sur la paysannerie, et on est stupéfait quand on tombe sur des phrases comme celles-ci : « Le communisme s'est établi en Chine... Conséquence immédiate : la première, la plus visible, est que le groupe des peuples communistes double ses effectifs : de l'Elbe au Tonkin, près de 800 millions d'hommes vivent maintenant en régime communiste... En 1922, la Chine découvrait le communisme. Vingt-sept ans plus tard, la Chine était communiste. » « J'ai cherché seulement une explication », écrit-il ensuite. Il était mal parti pour la trouver.

Quand il écrit l'histoire d'hier, M. Brieux ne le fait que d'après la version stalinienne, plusieurs fois corrigée avant de prendre sa forme définitive. Or la vérité sur les événements de 1927 est connue. C'était l'époque où Staline imposait aux communistes chinois non seulement la collaboration avec Chiang-Kaï-chek, mais la dissolution du parti communiste au sein du Kouomintang, répondant aux critiques de l'opposition que la loyauté de Chiang était certaine, qu'il fallait avoir confiance en lui. A peine avait-il achevé son discours que les dépêches annonçaient le coup d'Etat de Chiang : mise hors la loi des communistes, arrestation et exécution des militants. Pour masquer ce brutal démenti à ses affirmations, il fit alors déclencher, par ses agents, une insurrection à Canton, proclamer la Commune... Insurrection d'un jour qui fit à Canton des milliers de victimes. Déviations de droite puis de gauche des leaders chinois, affirme M. Brieux, sans jamais nommer Staline.

Même « naïveté » en ce qui touche l'histoire d'aujourd'hui. Parlant de l'enseignement politique que donnent les « responsables » de Mao, il écrit : « Je citerai l'anecdote suivante : en 1947, ayant été fait prisonnier par une guérilla communiste au nord de Pékin, un Français fut à même de constater que des paysans très ordinaires savaient qui était président du Conseil en France. C'était M. Ramadier, « et c'était un méchant, car il avait chassé les ministres communistes du gouvernement ». D'aucuns jugeront que les paysans du Hopeh ont une vue simpliste de la politique française, mais sont-ils nombreux les paysans qui connaissent le nom du premier ministre chinois et les traits dominants de sa politique ? » M. Brieux ignore qu'une « anecdote » du même genre circulait en Russie, jadis, dont Malraux était le héros. Au cours d'une de ses randonnées en Russie, Malraux s'étant trouvé — non par hasard — au milieu d'un groupe de paysans, l'un d'eux le salua, disant : « Bonjour, camarade Malraux », et devant la stupeur de celui-ci : « Oui, je vous connais ; vous avez écrit un livre sur la révolution chinoise ; notre presse nous instruit, nous, à la différence de celle des pays capitalistes qui ne s'occupe que des gangsters. »

M. Brieux est, on le voit, un « compagnon de route » trop constant pour que son ouvrage puisse nous aider à pénétrer au cœur de la révolution chinoise. Quand il aborde les problèmes essentiels, il ne le fait qu'en passant. Dans sa conclusion, il écrit que « les divers éléments au profit desquels s'exerce le régime ne se montrent pas toujours de parfaits auxiliaires... Les ouvriers n'ont pas toujours fourni l'appui qu'on attendait d'eux. Jusqu'au dernier moment, ils ont été aux mains du Kuomintang ». D'où il faudrait conclure que les ouvriers chinois sont bien aveugles ou bien arriérés. Et le problème le plus actuel, celui des rapports entre la Chine nouvelle et la Russie est complètement ignoré : Mao entend-il n'être qu'un imitateur et un serviteur du stalinisme, mettre la révolution chinoise au service de l'Empire russe ?

Imitateur, il l'est certainement dans une bonne mesure ; comme on l'a vu dans le cas du Tibet, les peuples de la périphérie ont en lui un voisin peu commode ; la même pression s'exerce sur tous les confins ; la Birmanie dont Mao ne pouvait dire qu'elle est une province chinoise se voit contrainte de lui céder ses provinces septentrionales ; il étend encore son empire, déjà immense cependant, et l'entoure d'un glacis, comme fit Staline. La force militaire dont il dispose et les cinquièmes colonnes qui l'appuient lui permettent d'agir sur ses voisins. Toutes les informations qu'on peut avoir maintenant indiquent que, de nationaliste, le mouvement devient xénophobe. Prenant tous les aspects détestables de la politique stalinienne, la politique chinoise pourrait néanmoins se développer à côté et « en amitié » avec elle, mais seulement pour un temps. Une explication qu'on donne maintenant de divers côtés de l'attitude chinoise en Corée indiquerait déjà que cette « amitié » est mise à l'épreuve. En Corée du Nord, les Russes avaient poussé fort loin la colonisation par le moyen des associations culturelles du type de France-U.R.S.S. Il y en avait 20 en 1945 avec 3.700 membres et 120 avec

un million 300.000 membres en 1949. Invasion de professeurs, d'écrivains, d'artistes, tous exaltant le stalinisme. Institut de langue russe, enseignant en même temps le russe et le stalinisme. Avant le déclenchement de l'offensive, le ministre nord-coréen de la culture déclarait : « Nous devons d'abord assimiler la culture soviétique, supérieure à la nôtre, pour ensuite développer nos ressources nationales. » Cela allait très loin et très vite. Mais cette colonisation accélérée aurait justement inquiété Pékin qui supportait déjà difficilement la mainmise de la Russie sur les ressources de la Mandchourie, grandement développées par les Japonais. D'où la politique de passivité durant la première phase de l'affaire coréenne, et ensuite l'intervention à fond — sacrifiant sans compter les « volontaires » — pour reconquérir au moins la Corée du Nord pour la mise en place d'éléments sûrs remplaçant les « russifiés » disparus dans la tourmente. Ce qui paraît certain, c'est que la Chine nouvelle ne pourra jamais être un satellite ; la seule question qui se pose est de savoir si elle restera longtemps une « alliée ».

L'ouvrage de M. Tibor Mende est d'un tout autre caractère que celui de M. Brieux. Il tient toute sa substance d'une enquête faite sur place. C'est un reportage excellent, très vivant, un rien livresque bien que l'auteur nous apprenne beaucoup de choses sur l'Inde telle qu'elle apparaît à un Européen. Si on l'en croyait, les perspectives de la jeune République indienne seraient bien sombres ; rien ne nous est épargné des aspects pénibles ou irritants de la vie dans l'Inde. Je suis disposé à admettre que tout ce qu'il dit est vrai ; on l'avait déjà lu, en partie, dans un livre vieux d'une vingtaine d'années — pour ce qui se rapporte à certaines pratiques sociales et religieuses — dont l'auteur, Katherine Mayo, était alors dénoncé comme agent de l'impérialisme britannique. Mais je crois qu'il a trop vu et jugé l'Inde en Européen, en Hongrois anglicisé ! Car ce qu'il n'explique pas, ce que son ouvrage ne permet pas de comprendre, c'est comment cette Inde misérable, cette Inde des taudis, des castes, des brahames et des intouchables, des saints et des mendiants loqueteux, a pu se libérer, sans lutte armée, d'une domination aussi puissante, aussi incrustée dans la vie indienne que la domination britannique. Comment elle est déjà choisie comme guide par les jeunes nations du Sud-Pacifique ; comme elle peut déjà jouer, sur la scène mondiale, un rôle de première importance.

Dans le domaine intérieur, M. Tibor Mende fait une grande place aux déclarations pessimistes d'un haut fonctionnaire : les problèmes sont si vastes qu'il n'y a rien à faire. Au regard de ce pessimisme — celui d'un homme qui était révolutionnaire à vingt ans — on pourrait opposer le tableau d'ensemble de la situation tracé par le vice-ministre des Affaires étrangères dans la conférence qu'il fit à Paris le 22 novembre dernier, et repris et développé dans le numéro spécial de l'**Inde d'aujourd'hui**, publié à l'occasion du premier anniversaire de la République (26 janvier 1951). Optimisme officiel ? Bien sûr. Mais ce qui est plaisant dans ces textes c'est leur ton ; ils n'annoncent ni ne promettent des merveilles ; ils ne dissimulent rien des difficultés d'une situation générale qu'une série de cataclysmes naturels sont venus aggraver au moment où le nouveau régime s'édifiait. Pas trace de ce qu'on entend à présent par « propagande » : un honnête exposé de ce qu'on a fait et de ce qu'on se propose de faire.

Ce qu'on a fait n'est pas rien : partage du territoire entre Hindous et Musulmans et transfert des populations qui en est résulté : liquidation des 550 Etats princiers et leur incorporation dans la République ; démarrage de la réforme agraire, sept millions de paysans devenant propriétaires de la terre qu'ils travaillent. Selon la nouvelle Constitution, « l'Inde est une fédération composée d'unités égales et autonomes semblables aux Etats-Unis d'Amérique », les droits des Etats vis-à-vis du pouvoir central étant nettement définis.

Après s'être moqué des « acrobaties verbales » des leaders hindous, de leur « habitude politique » de confondre rêves et réalité, notre auteur tranche de tout avec témérité, décide en quelques mots du présent et de l'avenir de l'Inde. Le nouveau régime serait déjà totalitaire, la seule question étant de savoir s'il sera aux mains d'une minorité privilégiée ou « fondé sur le consentement populaire » **(sic)**. Après avoir indiqué une solution seulement possible, il affirme qu'il n'y en a pas d'autre. Sinon, l'Inde suivra la Chine.

Que les événements de Chine aient leur répercussion dans l'Inde, c'est évident, mais c'est un fait, confirmé par un observateur au début de cette année, que les communistes hindous n'ont eu jusqu'à présent que peu de succès parmi les masses paysannes. Ils peuvent mettre à profit certaines conditions particulières pour terroriser une région et s'y installer, comme ils l'ont fait à Telengana, mais de telles actions restent épisodiques. Le discrédit général que leur a valu leur attitude pendant la guerre — collaboration avec l'occupant et mouchardage et dénonciation des résistants — subsiste ; les changements fréquents de chefs et de tactiques imposés par Moscou soulignent leurs échecs. Les jeunes intellectuels, assez nombreux dans le Parti, n'espèrent déjà plus qu'en l'aide du puissant voisin. Il n'est pas juste de parler d'identité de situations en Chine et dans l'Inde. Ici, l'heure du « front national » qui a grandement favorisé les progrès de Mao est passée, et du côté ouvrier, les staliniens se heurtent à un parti socialiste auquel son attitude ferme d'opposition ouverte au sein du Parlement vaut une influence croissante. Le destin de l'Inde n'est pas aussi nettement tracé que le prétend M. Tibor Mende ; on peut déjà noter avec satisfaction que le nouveau régime refuse de s'engager dans les voies de l'expansionnisme totalitaire stalinien. — **A. ROSMER.**

FAITS et DOCUMENTS

Fernand Pelloutier et la presse corporative

Relisez, relisons dans l'*Histoire des Bourses du Travail* ce que disait Pelloutier des journaux corporatifs d'alors. Monatte donnait ce conseil le mois dernier. Il aurait bien dû incorporer ces pages dans son article sur la presse syndicale. Nous pensons qu'il n'est pas inutile de les reproduire ici :

Un certain nombre de Bourses du Travail éditent chaque mois un bulletin dans lequel elles publient les procès-verbaux de leurs séances et diverses statistiques sur leurs cours professionnels, le mouvement syndical, etc. Elles insèrent, en outre, à tour de rôle, les procès-verbaux des séances du Comité fédéral, le Comité n'ayant plus d'organe officiel depuis la disparition, en 1899, de la revue d'économie sociale, le **Monde ouvrier** (deuxième nom de baptême de l'**Ouvrier des deux mondes**).

Nous devons avouer que la plupart de ces publications, dont on attendait les plus importants services, n'ont point compris ou su remplir leur rôle. Deux ou trois au plus, les bulletins de Nîmes et de Tours, l'**Ouvrier du Finistère**, se sont efforcés d'aider, dans des proportions diverses, à l'élucidation des problèmes économiques et sociaux. Les autres ne renseignent même pas sur le fonctionnement superficiel des Bourses qui les éditent.

Sans doute, la tâche qui incombe aux secrétaires des Bourses du Travail excède leurs forces, sinon leur bonne volonté, et il n'est qu'équitable d'admirer la part qu'ils en remplissent plutôt que de noter celle qu'ils négligent. Néanmoins, la responsabilité de leur échec en matière de journalisme leur est imputable tout entière, car il dépendait d'eux de rendre leurs organes utiles... et intéressants sans effort personnel. Il suffisait d'y publier les rapports, parfois si abondamment documentés de leurs commissions d'études, puis de susciter parmi leurs adhérents les collaborateurs précieux que nous y avons trouvés nous-mêmes et qui auraient tantôt exposé les conditions de la vie ouvrière, tantôt raconté le syndicat, noté ses points faibles, mis en lumière ses avantages, énuméré ses succès ou recherché les causes de ses défaites, initié, pour tout dire d'un mot, à l'activité syndicale et ceux qui l'ignorent et ceux qui la méconnaissent.

Villemessant se révéla psychologue le jour où il

prétendit que tout homme est capable d'au moins un excellent article. Quelle concluante vérification de cette parole n'avons-nous pas faite nous-mêmes, en obtenant d'ouvriers, qui s'en étaient d'abord crus incapables, d'intéressantes monographies d'associations et parfois de substantielles études sur les questions qui passionnent le prolétariat ! Combien de fois même n'avons-nous pas publié d'historiques de Bourses du Travail dont les Bourses auraient pu se réserver la primeur ou ordonner la reproduction ! Que les journaux corporatifs ne soient point lus, c'est une mésaventure explicable, personne ne pouvant songer à lire des publication dénuées d'intérêt. Mais il dépend des Bourses du Travail qui les éditent de leur donner une publicité convenable : elles ont, en effet, dans leur propre sein, tous les éléments propres à constituer des revues qui ne le cèdent point aux revues corporatives anglaises et américaines ; qu'elles apprennent à les y recueillir, et elles ajouteront à tous les instruments d'émancipation dont elles disposent l'outil par excellence : le journal, en quoi l'homme se reflète et qui lui donne la sensation de vivre.

Une enquête sur la sécurité sociale

Un quotidien de Grenoble, le *Dauphiné Libéré*, a eu l'idée intéressante de consulter ses lecteurs sur le fonctionnement de la Sécurité Sociale. Une foule de réponses lui sont parvenues, qu'il a analysées dans une dizaine de numéros, du 17 janvier au 1er février. Louis Mercier a formulé ainsi les conclusions de cette enquête :

Rares sont les lecteurs qui ont examiné le problème dans son ensemble. Exception faite, bien entendu, des adversaires de principe. Pourtant, J.-B., de Rossillon (Ain) pose des questions qui doivent inquiéter nombre d'assurés ; les gouvernements ne vont-ils pas utiliser les fonds de la Sécurité Sociale à des œuvres qui sont étrangères au but primitif ? Les assurés ne s'apercevront-ils pas un beau jour que leur argent a disparu pour boucher un « trou » dans les finances de l'Etat ?

Ainsi se trouve posée la question : les assurés sont-ils maitres de leur Sécurité Sociale ? Nous verrons que sous d'autres formes, cette question sera fréquemment posée.

Par contre, les critiques sur la politisation de l'administration sont fréquentes. Les assurés désirent que les caisses soient administrées sans considération pour l'appartenance politique des directeurs, contrôleurs ou employés. Ils protestent contre le placement dans l'appareil administratif d'un personnel choisi suivant des critères politiques et lui préfèrent des administrateurs capables.

LA S.S. EST UNE CONQUETE

Critiques et protestations s'adressent au fonctionnement. Mais en bloc, les salariés sont partisans de la Sécurité Sociale. C'est là une constatation importante. Elle fait apparaître que toute attaque contre la S.S. se heurtera à de vives réactions de la part des cotisants et des prestataires.

Ceux qui, de biais ou de front, s'attaquent au principe de la solidarité face à la maladie, à l'accident ou à la vieillesse, feront bien d'y réfléchir.

De plus, les catégories non bénéficiaires demandent une extension de la Sécurité Sociale. C'est le cas pour les artisans, les victimes de guerre et, exposé par les organisations syndicales, les chômeurs.

Toute réforme devra donc aller dans le sens d'un élargissement et non d'une restriction.

Il s'agit là du reflet immédiat d'une tendance caractéristique de notre époque : le besoin de sécurité.

LES DEUX COURANTS

En ce qui concerne les réformes proposées, deux courants s'affrontent. Le premier comprend bon nombre d'industriels, de techniciens, de hauts fonctionnaires. Il estime que l'Etat devrait prendre la Sécurité Sociale en main pour mieux l'administrer, pour effectuer un contrôle sévère, pour doter le personnel d'un statut comparable à celui des fonctionnaires.

Le second émane de la classe laborieuse en général. Il défend une conception plus démocratique de la gestion, et s'apparente à la tradition fédéraliste, mutualiste, gestionnaire, du mouvement ouvrier. Il vise à associer les assurés à l'administration et à la gestion des caisses. Il tend à introduire des principes d'autogouvernement : simplification des méthodes administratives, élimination de la bureaucratie, participation à la vie intérieure de la S.S. par l'intermédiaire de délégués connus par le personnel de l'entreprise ou de la profession.

Les deux tendances sont d'accord pour réclamer un effort d'éducation du public. Elles voudraient des guichets de renseignements, la diffusion des droits et des devoirs des assurés. Le prestataire désire avant tout connaitre ses prérogatives, ses obligations et perdre l'impression de se trouver « roulé » par une administration anonyme.

Nous retrouvons là les deux forces modernes qui tendent à une meilleure organisation de la société : les technocrates et les « gestionnaires ».

PROBLEME DE LA MEDECINE

Si les médecins considèrent leur travail comme un sacerdoce et estiment qu'aucun contrôle — en dehors de leur conscience professionnelle — ne peut être établi, les assurés pensent — en partant des mêmes considérations — que le corps médical doit être mis au service de la collectivité, et que si les praticiens ont le droit d'être bien payés et de disposer des moyens matériels indispensables à la pratique de la médecine moderne, l'aspect commercial de la profession médicale doit disparaitre.

Ainsi se trouve posé, sous un angle pratique, le problème de la médecine individuelle et celle de la médecine d'équipe. Autrement dit, il s'agit de savoir si les médecins continueront à travailler suivant les anciennes méthodes ou s'ils suivront la tendance qui se manifeste aux Etats-Unis, en Angleterre et en Suède, celle de la médecine collective, avec ou sans fonctionnarisation.

LA PREVENTION

Le but de la Sécurité Sociale n'était pas seulement d'établir le droit aux soins. Il visait la prévention de la maladie, c'est-à-dire l'organisation d'un vaste système de mesures tendant à garantir la population contre la maladie.

Evidemment, le problème social se trouvait ainsi abordé. Il ne peut être conçu de médecine préventive quand les problèmes du logement, des taudis, de la sous-alimentation, des bas salaires, ne sont pas résolus. Du moins, les colonies de vacances, les centres de repos, les services de dépistage, les maisons de pré-cure, pouvaient-ils apporter des palliatifs.

Or, les réalisations de la Sécurité Sociale dans ce domaine sont vivement critiquées. Là encore, il y a d'une part un manque d'information envers les assurés, lesquels voient disparaitre des milliards dans des entreprises dont l'utilité ne leur apparait pas spontanément, et d'autre part, du côté administration, une certaine tendance à jongler avec les fonds de caisse sans contrôle réel de la part de leurs mandants.

En résumé, la Sécurité Sociale est une institution solidement implantée et reconnue indispensable. Mais elle ne vivra et ne s'améliorera que dans la mesure où les assurés voudront y participer, l'administrer, la gérer, la corriger, dans un effort permanent de perfectionnement.

Le bilan des comités d'entreprise

Nous trouvons dans la *Métropole* de Bruxelles (3 février) des renseignements sur une récente conférence des inspecteurs du Travail divisionnaires convoquée par le ministre du Travail, conférence destinée à faire le point sur la question des Conseils d'entreprise :

Un fait dut être reconnu et admis à l'unanimité des membres de l'inspection du Travail : c'est le désintéressement de plus en plus prononcé des travailleurs à l'égard desdits comités. Le bilan s'avère véritablement négatif. Dans 80 % des entreprises, ont dit les inspecteurs à leur ministre, on ne trouve plus de candidats au moment du renouvellement des Comités. Il en est de même lors des élections pour les délégués du personnel.

Un certain nombre d'inspecteurs qui jugent prudent de donner des gages au « progressisme » ont cru devoir incriminer la contre-offensive patronale. Selon eux, les employeurs auraient, dans certains cas, entrepris d'écarter méthodiquement tous les militants de la C.G.T. qui ségeaient aux Comités ou dans les délégations, en invoquant la plupart du temps une réduction provisoire d'activité ; dans ces conditions

les militants F.O. et C.F.T.C. jugeraient plus prudent de ne pas se mettre sur les rangs.

Cette opinion, qui paraissait préluder à une offensive syndicale tendant à protéger les militants syndicalistes contre toute possibilité de renvoi, pour quelque cause que ce soit, a été combattue par d'autres inspecteurs. Ils n'ont pas caché qu'à leur avis, c'était l'introduction systématique de la politique à l'usine, dans les Comités d'entreprise et dans les délégations du personnel qui en avait détourné les travailleurs.

Si la deuxième version doit être admise, ce sont les communistes, plus encore que les employeurs, qui seraient responsables de la faillite (le mot n'est pas trop fort). Que faut-il penser de ces jugements contradictoires ?

Une première observation s'impose : le recul des Comité d'entreprise est un fait général dans tous les pays de la communauté atlantique. Il n'y a guère que l'Allemagne occidentale où la revendication syndicale en faveur du droit de cogestion (Mitbestimmungsrecht) parait susceptible de leur donner quelque vie.

Mais dans les pays anglo-saxons (Grande-Bretagne, Canada, Etats-Unis) qui, pendant la seconde guerre mondiale, ont été inventeurs de la formule (Joint Production Committee), mais qui s'étaient soigneusement gardés de toute obligation, les Comités sont peu à peu entrés en sommeil ; les travaillistes britanniques en ont été particulièrement navrés. Ils auraient bien voulu mobiliser au profit de leur expérience ce qu'il est convenu d'appeler l'Esprit de Dunkerque.

La vérité, c'est que le Comité d'entreprise (de quelque nom qu'il se décore) est le moyen d'action normal d'un syndicalisme privé de ses armes traditionnelles, et notamment de la grève. De ce point de vue, c'est l'instrument d'un syndicalisme faible, que cette faiblesse soit due à des conditions juridiques, à des conditions politiques ou à des conditions psychologiques.

« Une besogne de propreté et d'honneur »

Dans « l'Humanité » du 3 janvier, Frachon a ouvert une campagne contre les mouchards dans les usines. Cette campagne, si elle visait vraiment les mouchards, serait incontestablement utile, mais elle a de tout autres visées. Elle n'a d'autre objet que de protéger les manœuvres auxquelles se préparent les staliniens au sein des usines. En tout cas, ils ont joué de malchance pour leurs débuts. Ayant dénoncé un ouvrier des ateliers Renault de la Plaine Saint-Denis connu comme appartenant au syndicat indépendant et l'ayant chassé de l'atelier, il s'est trouvé que cet ouvrier était parfaitement propre, tandis que le vrai mouchard, qui avait signalé à la direction des distributeurs de tracts, était un membre du syndicat stalinien.

En deux articles de **Travail et Liberté**, Sulpice Devez a demandé à Racamond et à Léon Mauvais s'ils étaient bien désignés pour traiter les autres de mouchards. Le 20 janvier, il s'est occupé de Racamond :

Racamond fut arrêté, dès les débuts de la guerre, pour sa participation à la politique antifrançaise de défaitisme contre-révolutionnaire financée par l'équipe Frachon.

En 1941, sous l'occupation allemande, il était interné au camp de Rouillé. De là il fut transféré à Compiègne, antichambre des camps de la mort.

Considéré comme l'honnête homme qu'il était encore, Racamond n'avait que des amis parmi les militants syndicalistes, et même ses adversaires de tendance lui accordaient leur estime et leur sympathie.

Quelques-uns de ces militants syndicalistes, informés de sa situation et des dangers qu'il y avait pour sa vie, décidèrent de tout mettre en œuvre pour le sauver.

L'un d'eux lui fit parvenir une lettre lui demandant s'il acceptait que des démarches soient faites en sa faveur. Il fit répondre qu'il serait très reconnaissant aux camarades qui l'aideraient à se sortir de là.

Après plusieurs mois de démarches, un premier résultat fut acquis : Racamond fut transféré de Compiègne à la prison de la Santé. Ainsi était provisoirement écarté le départ pour les mines de sel et les fours crématoires.

Mais ce n'était pas suffisant. Ce n'est que par sa mise en liberté que Racamond serait définitivement sauvé. Et les syndicalistes en cause redoublèrent leurs efforts pour parvenir au but.

Et dans les premiers mois de l'année 1942, Racamond fut appelé à la rue des Saussaies pour y être interrogé. Mais Racamond n'était pas n'importe qui. Ses titres de secrétaire de la C.G.T. et de membre du Comité Central du P.C. lui valurent d'être mis en présence du chef de la Police Politique allemande, le colonel Boemelburg. Il faut croire qu'au cours de ses interrogatoires, Racamond sut trouver les accents qui convenaient, car ses contacts avec le colonel Boemelburg ne tardèrent pas à prendre un caractère cordial. Les deux hommes découvrirent qu'ils appartenaient à la même classe de mobilisation, d'où il découla qu'ils s'appelaient mutuellement : « Mon conscrit ! »

Julien Racamond donna au colonel Boemelburg toutes les assurances que celui-ci désirait et notamment il lui fit tenir une déclaration écrite au crayon par laquelle il condamnait les attentats contre les soldats allemands et se désolidarisait de l'action communiste.

Et Julien Racamond vit s'ouvrir les portes de sa prison.

Un peu plus de deux ans passèrents. La France fut libérée de l'occupation nazie.

C'est alors que Julien Racamond dénonça à la police les militants syndicalistes qui l'avaient sauvé. Le sens de sa dénonciation, qu'il signa après l'avoir relue, est le suivant : « En 1942, j'ai été libéré grâce aux démarches de telles personnes. Puisque ces personnes ont eu assez d'influence pour obtenir ma mise en liberté, j'en conclus qu'elles avaient des accointances avec la Gestapo. »

Nous étions au début 1945 avec ce climat de surexcitation qui caractérisait le pays. L'atmosphère était telle dans les Cours de Justice qu'il n'en fallait pas plus pour faire fusiller des innocents.

Des hommes avaient mis tout en œuvre pour vous sauver en 1942, M. Racamond. Ces hommes vous les avez dénoncés pour tenter de les faire fusiller.

Le 27 janvier, Dewez publiait une lettre de Mauvais et la commentait ainsi :

C'est en 1945 que Léon Mauvais exerçait ses talents de mouchard. Nous avons sous les yeux une lettre qu'il adressa à la police à cette époque et dont voici le texte :

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, 44 ,rue Le Peletier
PARIS-9e — Tél. TRU. 86-67
Org. D-JM. No 206

Le 4 août 1945.

M. Marcel LACROIX,
Service des délégations judiciaires
11, rue des Saussaies, Paris.

Cher Monsieur,

Comme suite à la visite que je vous fis il y a quelques semaines, je vous communique, ci-dessous, l'adresse du nommé P... : (suit l'adresse).

Dès que j'aurai les renseignements demandés sur G..., je ne manquerai pas de vous les adresser.

Je vous prie de croie, cher Monsieur, à mes sentiments distingués.

Léon MAUVAIS.

Il ne manque rien à cette lettre :

1o Papier à en-tête du P.C. ;

2o Indicatif et numéro du répertoire du courrier officiel du P.C. ;

3o Mention que cette lettre faisait suite à une visite antérieure, ce qui établit la connivence.

Léon Mauvais s'y révèle comme un parfait mouchard, indicateur de police. Non seulement il donne l'adresse qui lui avait été demandée sur une personne, mais il fait connaitre que, dès qu'il sera en possession des renseignements désirés par la police sur une autre personne, il les fera parvenir.

L'examen de cette lettre établit, d'autre part, que dirigeant le bureau d'organisation du Parti Communiste, Léon Mauvais se servait de toute évidence de l'appareil du Parti pour rechercher les renseignements que la police lui demandait.

Nous n'avons pas donné les noms des intéressés, ni l'adresse de P..., qui figurent avec précision dans le factum du mouchard.

Il s'agit de deux petits militants de la base, l'un appartenant aux organisations chrétiennes et l'autre, ancien membre du P.C., qui avait quitté ce dernier au moment du pacte germano-soviétique.

Ils n'avaient commis aucun acte répréhensible, n'étant ni des malfaiteurs, ni des traitres, aucun tribunal n'ayant jamais eu à s'occuper d'eux et leur casier judiciaire était et reste toujours vierge.

Mais aux yeux de Léon Mauvais, ils avaient commis l'impardonnable crime de s'être dressés contre l'action communiste et cégétiste.

Le programme de Reuther pour le développement de l'économie mondiale

Voici d'après le *Bulletin Syndical* (6 janvier) le programme proposé récemment par Walter Reuther, président du syndicat de l'Automobile (C.I.O.), en vue du développement économique mondial, pour améliorer la vie des peuples et arrêter net la marche du stalinisme :

Il est proposé que le peuple des Etats-Unis, par la voix de son gouvernement, exprime de façon concrète sa dévotion à la cause de la paix, de la justice et de l'humanité en fixant aux peuples du monde un engagement comme suit :

1) Pendant les cent prochaines années (1950-2050) le peuple des Etats-Unis, au moyen de son gouvernement s'engage à mettre à la disposition des Nations Unies une somme annuelle de 13 billions de dollars. (Pendant ces cent années cela atteindra le prix de 1.300 milliards de dollars — que la dernière guerre a coûté aux Etats-Unis).

Les autres nations seront sollicitées à faire des placements similaires dans la paix, selon leurs possibilités. Mais l'investissement des Etats-Unis ne sera pas conditionnel au paiement des autres nations.

2) La somme annuelle de 13 billions consentie par le peuple des Etats-Unis sera déposée dans un fonds spécial des Nations Unies pour la Construction Economique et Sociale. Ce fonds sera utilisé seulement pour aider les peuples des autres Etats participants à s'aider eux-mêmes en développant et en élargissant leurs ressources économiques et leurs facilités, et aussi pour d'autres fins, qui contribueront à élever leur niveau de vie, comme l'alimentation, le logement, la sanitation et l'éducation. Un rapport annuel sera publié, détaillant aux peuples du monde la liste des dépenses et des résultats spécifiques obtenus.

3) La somme annuelle de 13 billions de dollars sera mise à la disposition des peuples de tous les Etats y compris l'Union Soviétique et ses satellites, sur un pied d'égalité, sujet aux conditions ci-dessous développées ; et elle devra être allouée aux Etats participants selon une formule basée sur une estimation objective de leurs besoins économiques et sociaux respectifs.

4) Cette proposition, après son adoption par le Congrès des Etats-Unis, devra être soumise aux peuples du monde par le Président des Etats-Unis par le canal des Nations Unies.

5) Après l'acceptation de cette proposition par une majorité des Etats membres, les Nations Unies convoqueront une conférence internationale en vue de fixer le désarmement général, d'établir un service universel d'inspection et d'autres moyens appropriés de contrôle de la sécurité, et de créer une force de police internationale. Le refus d'un ou de plusieurs Etats de coopérer au désarmement n'affectera pas l'engagement des Etats-Unis qui, néanmoins par son gouvernement, devra effectuer le paiement annuel des 13 billions de dollars au fonds des Nations Unies pour la Construction Economique et Sociale. L'aide tirée de ce fonds devra, dans ce cas, être rendue possible aux nations restantes qui ont consenti à coopérer au programme de défense mutuelle jusqu'à cette époque à laquelle le programme de désarmement général a été accepté. Un pareil programme de défense mutuelle sera développé par les Nations Unies, et toutes les nations participantes devront convenir de ne pas employer leurs forces armées en dehors de leurs frontières si ce n'est sous la direction des Nations Unies.

6) Après l'acceptation de cette proposition en principe par tous les Etats membres ou leur majorité, les Nations Unies convoqueront une Assemblée Mondiale des Peuples pour la Paix, afin de discuter en détail la proposition et d'entendre les recommandations relatives à son application.

Chaque Etat membre des Nations Unies aura le droit d'être représenté dans l'Assemblée Mondiale de la Paix par une délégation de dix-huit représentants, composée de deux délégués de l'organisation ou des organisations les plus représentatives des groupes suivants de la population : agriculteurs, ouvriers, ménagères, vétérans, éducateurs, hommes de science, professionnels, homme d'affaires, prédicateurs.

L'Assemblée Mondiale des Peuples pour la Paix présentera ses recommandations au Secrétaire général des Nations Unies qui les expédiera, par l'Assemblée des Nations Unies, aux gouvernements de tous les Etats membres pour l'action officielle. L'Assemblée Mondiale des Peuples pour la Paix devra être convoquée afin d'entendre les rapports des dépenses, des projets et de leur exécution et pour discuter et faire les recommandations concernant la prochaine opération et les projets ou programmes de la paix.

7) Les Nations Unies seront requises d'agrandir les agences existantes et de créer de nouvelles agences, en cas de besoin, pour administrer le vaste programme mondial de la Construction Economique et Sociale rendu possible et financé par les fonds mis à sa disposition par le peuple des Etats-Unis au moyen de son gouvernement et par les autres peuples au moyen de leur gouvernement.

8) Les Nations Unies devront créer une agence spéciale qui aura mandat d'employer des hommes de science, des experts au développement des programmes techniques en vue de l'usage courant de la puissance et de l'énergie atomique en temps de paix, dans les limites que permettent les mesures de sécurité nécessaires depuis le refus d'une ou de plusieurs nations d'agréer au désarmement et à l'inspection générale. Un pareil projet sur l'utilisation atomique devra être financé par les Fonds des Nations Unies pour la Construction Economique et Sociale et les services de cette agence devront être disponibles pour aider les peuples de tous les Etats participants à édifier une vie plus riche pour eux-mêmes et pour la communauté mondiale.

9) Les Nations Unies et les Etats membres qui acceptent et garantissent la coopération en encourageant cette proposition pour la paix, devront prendre des mesures effectives en vue d'augmenter et de renforcer les moyens de communication avec les masses, et d'en user pour faire connaitre aux populations de tous les pays l'engagement pris par les peuples tant des Etats-Unis que ceux des autres Etats, et les familiariser avec les décisions, les possibilités et les réalisations concrètes, économiques et sociales de cette démarche vers la paix.

La vérité sur le Maroc vue par un syndicaliste suisse

Richard Bringolf, secrétaire de l'Union des syndicats du canton de Vaud (Lausanne) et député socialiste suisse, par surcroît, au retour d'une commission d'enquête envoyée en Afrique du Nord par la Confédération Internationale des syndicats libres, dont il faisait partie, a adressé, le mois dernier, à un important journal de la Suisse romande, la *Feuille d'Avis de Vevey*, la lettre suivante :

A plusieurs reprises ces derniers jours, votre journal a repris des informations de source française, des nouvelles concernant le Maroc et le différend qui s'est élevé entre le Sultan de l'Empire chérifien et le pacha de Marrakech.

Le tour donné à ces nouvelles peut laisser croire au lecteur non prévenu que le mouvement nationaliste de l'Istiqlal est sous l'influence ou manœuvré habilement par les communistes. Présentées sous ce jour, ces nouvelles sont contraires à la vérité et ne peuvent que nuire à l'objectivité que notre presse doit avoir devant les gouvernements politiques étrangers.

Une commission d'enquête de la Confédération Internationale des Syndicats Libres — à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir — vient de faire un séjour de plusieurs semaines en Afrique du Nord, notamment au Maroc. Entre autres missions, elle a eu à prendre de fréquents contacts avec les mouvements nationalistes de Tunisie, Algérie et Maroc, en particulier avec l'Istiqlal. Les membres de la délégation ont remporté la conviction que ces mouvements ne sont nullement inféodés aux communistes ou manœuvrés par eux.

Au Maroc l'Istiqlal n'entend pas seulement libérer

politiquement le pays, mais veut en faire une démocratie réelle où le peuple connaisse un standard de vie normal et reçoive une instruction générale, de même qu'en son dernier voyage en France, le Sultan réclama au gouvernement français la liberté syndicale pour les Marocains, ce qui lui fut refusé. Il faut savoir que l'entrée dans une organisation syndicale est interdite aux interdite aux indigènes et qu'il n'existe pas de syndicat national. Seules les organisations professionnelles métropolitaines sont permises, et, parmi elles, la C.G.T. dont on connaît la direction à tendance communiste.

Ainsi donc, on interdit le droit syndical aux Marocains et on discute avec une organisation dont les sympathies vont visiblement au mouvement qui, prétend-on, influence le mouvement nationaliste. Qu'on permette donc aux indigènes de se syndiquer, ainsi que le réclame l'Istiqlal, et on contribuera à réduire l'influence communiste. Dans un syndicat national, les Marocains trouveront tout l'appui qui leur est nécessaire pour connaître des conditions d'existence décentes et ils ne seront pas tentés de miser, peut-être, sur l'appui communiste.

La tension augmente parce que la Résidence semble n'avoir d'oreille que pour les pachas et caïds qui sont une survivance du régime féodal marocain sur lequel s'appuient les autorités françaises. Dès lors, on comprend mieux l'attitude du pacha de Marrakech qui défend ses privilèges.

LES FAITS DU MOIS

VENDREDI 26 JANVIER. — A **Washington**, décision de blocage des prix et salaires.

MARDI 30. — Le Conseil national des syndicats **allemands** réuni à Bonn décommande la grève prévue pour la défense de la cogestion.

MERCREDI 31. — Par 44 voix contre 7 et 8 abstentions, la commission politique de l'O.N.U. condamne l'agression chinoise.

Le gouvernement de **Bonn** refuse toute discussion avec l'Allemagne orientale.

Le haut commissaire américain en **Allemagne occidentale** gracie 21 « criminels de guerre » et libère Alfred Krupp.

JEUDI 1er FEVRIER. — En **Corée**, les chars américains entrent dans Wonchon.

Devant le congrès **américain**, le général Eisenhower rend compte de sa mission en Europe.

DIMANCHE 4. — Elections de l'Assemblée **algérienne** dont la composition ne sera pas modifiée.

LUNDI 5. — Développement de la grève des dockers de **Liverpool**.

Manifestation revendicative des **fonctionnaires** des finances.

MARDI 6. — Nouvelles propositions gouvernementales, pour résoudre le conflit des **Transports parisiens**, que les syndicats jugent inacceptables.

Constitution à **Mexico** d'une centrale syndicale panaméricaine rattachée à la Confédération Internationale des Syndicats Libres.

MERCREDI 7. — Explosion dans une fosse de mine à Bruay, dans le **Pas-de-Calais**.

Le gouvernement arrête un projet de réformes du régime **tuinsien**.

A **Washington**, le président Truman étudie l'aide alimentaire à l'Inde.

JEUDI 8. — La nationalisation de l'acier est votée aux **Communes** par 308 voix contre 298.

Par 540 voix contre 25, l'**Assemblée Nationale** vote le relèvement des allocations familiales.

LUNDI 12. — Contre-offensive sino-coréenne, en **Corée**, décrochage des troupes alliées.

Message du président Truman au Congrès **américain**, pour l'envoi de céréales panifiables à l'Inde.

MERCREDI 14. — Développement en **Corée** de la contre-offensive sino-coréenne.

JEUDI 15. — Manifestation communiste, provoquée par la **Fédération des Déportés**, contre le réarmement allemand, interdite par le gouvernement.

Manifeste des députés communistes **italiens** démissionnaires du parti.

SAMEDI 17. — Le gouvernement dissout le comité central des **œuvres sociales** du Gaz et de l'Electricité, dominé par les staliniens.

VENDREDI 16. — Déclaration de **Staline**, dans la « Pravda ».

ENTRE NOUS

De Lorient, un camarade nous a écrit, le 17 janvier :

« J'ai le plaisir de vous faire connaître que je verse ce jour à votre C.C. la somme de 3.700 francs se décomposant comme suit : 8 nouveaux abonnements à 400 fr., 3.200 ; 1 renouvellement : 500. Ayant contacté ces futurs abonnés depuis le début du mois, alors que l'abonnement était à 400 francs, il m'était assez difficile de leur réclamer à nouveau 100 francs. J'espère donc que vous ne verrez pas d'inconvénient à les faire bénéficier de l'ancien tarif. (Comment donc !) Si vous pouvez leur faire parvenir le numéro spécial de janvier, ce serait parfait. » (L'envoi a été fait.)

Du même camarade, le 10 février :

« J'ai le plaisir de vous faire connaître que je verse ce jour au C.C. de la « R. P. » la somme de 1.500 francs pour trois nouveaux abonnements... »

Et ce camarade, Barré, de Lorient, ajoute, pour répondre à la question posée dans la « Lettre annuelle à nos lecteurs » :

« Que faire pour élargir notre cercle de lecteurs ? Par expérience, j'ai constaté que les camarades auxquels je communiquais des exemplaires de la « R. P. » étaient très satisfaits de cette revue. Quelques temps après, je leur demandais : — Alors, tu t'es abonné à la « R. P. » ? Réponse négative, car ils avaient tout simplement la flemme (ou le manque de temps) d'aller remplir un mandat à la poste. C'est alors que j'ai pris l'initiative de passer les taper l'un après l'autre, et c'est avec empressement et satisfaction que tous m'ont versé la somme demandée.

» Je vous propose la solution suivante à soumettre aux abonnés de la « R. P. » :

» Chaque abonné, au moment du renouvellement de son abonnement, peut contacter deux ou trois camarades sympathisants, leur réclamer le montant de l'abonnement et ainsi vous adresser un mandat collectif. Je crois qu'il est nécessaire d'insister auprès des lecteurs sur cette manière de procéder, qui est simple et qui donne des résultats merveilleux, comme vous pouvez le constater...

» Au plaisir de vous voir un de ces jours chez Lapeyre, à qui vous direz bien des choses de ma part ; c'est grâce à lui que je vous amène tous ces lecteurs car c'est lui qui m'a fait connaître la « R. P. ».

Voilà deux lettres comme nous aimerions en recevoir souvent ! Prenez de la graine.

UN MOT DE DOMMANGET

Aussitôt reçu le numéro de février, Maurice Dommanget a écrit les lignes suivantes à l'un de nous :

« Je suis frappé par le nombre infime d'abonnés nouveaux à la revue. C'est grave. Vous devez subir le contre-coup : 1° Des articles trop nombreux favorables à F.O. ; 2° Des articles de Louzon mettant brutalement les pieds dans le plat. Je ne discute pas ; je constate. Mais il convient de réagir. Tu trouveras sous ce pli une liste de possibles à servir à partir du dernier numéro. Je suis persuadé que nous gagnerons ainsi quelques abonnements nouveaux.

» D'accord avec Monatte : il y a trop de pantouflards parmi les lecteurs de la « R. P. », et parmi les jeunes en général. Ces camarades n'ont pas le souci de la diffusion et de la culture. »

D'accord avec Dommanget sur les pantouflards. Mais, à propos de F.O. comme à propos des articles de Louzon, nous croyons que les lecteurs de la « R. P. » sont d'assez grands garçons pour pouvoir lire dans la « R. P. » les points de vue qu'ils ne partagent pas. Ou alors, mieux vaudrait nous arrêter. Nous sommes, ne l'oubliez pas, une revue de libre discussion. Nous ne le sommes pas seulement pour la frime. Nous le sommes réellement. Sachons le rester.

Le gérant : J.-P. FINIDORI



Impr. « Editions Polyglottes ».
232, rue de Charenton, Paris-12e

D'où vient l'argent ?

JANVIER 1951

Recettes :

Abonnements :		
Ordinaires	45.932	
De soutien	37.000	
		82.932
Souscription		6.475
Vente		23.713
Publicité		300
Ouvrage Jean Maitron		13.300
Créditeurs divers		2.990
Recettes totales		129.710
Caisse et C.C.P. le 1er janvier 1951		112.683
		242.393

Dépenses

Impression et papier (Décembre et janvier)		139.698
Timbrage, Routage, Expédition		9.444
Téléphone		1.449
Frais généraux		775
Dépenses totales		151.366
Soldes au 31 janvier :		
Caisse	7.416	
C.C.P.	83.(11	
		91.027
Balance		242.393

DETTES AU 31 JANVIER 1951

Reçu pour l'ouvrage de Jean Maitron	52.799
Reçu pour divers	5.080
Total des sommes dues	57.879

MOUVEMENT DES ABONNES

Au 1er janvier		1542
Abonnements nouveaux		24
Désabonnements	5	
Suppressions	9	
		— 14
Au 31 janvier		1552

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Daniel Martinet (Paris) 7.000 ; Julien Aufrère (Seine) 1.000 ; L. et M. Chambelland (Paris) 10.000 ; Mlle G. Cattanès (Paris) 1.000 ; Croze (Hérault) 2.000 ; Djoukitch (Var) 1.000 ; Pinty (Alger) 2.000 ; Bayard (Seine-et-Oise) 2.000 ; L. Feldberg (Belgique) 1.000 ; André Blondel (Seine) 1.000 ; H. Grandjouan (Paris) 2.000 ; Jean Vautard (Sarre) 1.000 ; M. G. (Loire) 1.000 ; L. Souiller (Rhône) 1.000 ; Bonnier (Maroc) 1.500 ; Roger Hagnauer (Seine-et-Oise) 1.000 ; Georges Maupioux (Seine) 1.500. — Total : 37.000 francs.

LA SOUSCRIPTION

Vermeersch (Belgique) 160 ; M. V. (Paris) 500 ; M. M. (Seine) 1.000 ; Lacarce (Seine) 200 ; Le Rai (Seine) 200 ; Caron (Aisne) 20 ; Conte (Paris) 100 ; Meunier (Seine) 100 ; Mathieu (Paris) 100 ; Boutin (Paris) 200 ; Mounolou (Gironde) 100 ; Mora (Seine-et-Oise) 200 ; Dugne (Puy-de-Dôme) 50 ; Alix (Corrèze) 200 ; Pinty (Alger) 1.000 ; Hennaut (Belgique) 300 ; Buissonnière (Allier) 100 ; Simon (Savoie) 100 ; Germain (Seine-et-Oise) 100 ; Pierre Auffret (Seine) 100 ; R. Lapeyre (Seine-et-Oise) 120 ; Dhier (Indre-et-Loire) 100 ; Chalaye (Eure) 100 ; A. Lapraz (Haute-Savoie) 100 ; Mme Perrière (Paris) 100 ; Le Jeune (Finistère) 100 ; R. Guéret (Puy-de-Dôme) 100 ; Rooman (Belgique) 75 ; Duperray (Loire) 200 ; Julien Lèbre (Ardèche) 50 ; Mme Soulacroix (Allier) 100 ; J. Huyghe (Seine) 100 ; Maurice Wainer (Paris) 200 ; Jean Aulas (Alpes-Maritimes) 200. — Total 6.475 francs.